

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Tebboune reçoit le ministre français des Affaires étrangères

P. 24

ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

Le Premier ministre en visite de travail à Djelfa

P.p 6-24

CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

Les recommandations de l'ARAV pour une couverture médiatique indépendante et équilibrée

P. 3

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Zitouni : «pour le règlement des dossiers de la Mémoire "dans leur cadre défini"»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a réitéré vendredi l'attachement de l'Algérie à ses droits pour l'examen et le règlement, "dans leur cadre défini", des dossiers liés à la Mémoire nationale. Dans un entretien accordée à l'APS à la veille de la commémoration de la Journée nationale de l'immigration correspondant au 59^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, M. Zitouni a réaffirmé que l'Algérie "demeurera attachée à ses droits suivant les mécanismes mis en place, tels que la création de groupes de travail conjoints, pour l'examen et le règlement, dans leur cadre défini, des dossiers liés à la Mémoire nationale".

P.p 14-15 APS



RENTREE UNIVERSITAIRE

Signature des décisions de promotion et de recrutement de professeurs

P. 4

COMMERCE

"Le cas des 625 marchés non exploités sera tranché l'année prochaine"

P. 4

BANQUE - MESURES COVID-19

Les mesures financières exceptionnelles prorogées jusqu'à fin 2020

P. 6

SANTÉ

CALCULS RÉNAUX
5 erreurs alimentaires à éviter

P.p 12-13

FOOTBALL

PREMIER LEAGUE ANGLAISE
Slimani reste à Leicester City (presse)

P. 21



FORMATION PARAMÉDICALE ET SAGES-FEMMES

Les inscriptions se feront au ministère de l'Enseignement supérieur

P. 2

MDN

ÉCOLES DES CADETS DE LA NATION

Taux de réussite de plus de 98% au Baccalauréat

P. 2

BOUIRA

Un mort dans un accident de la route



Un trentenaire a trouvé la mort vendredi dans un accident de la route survenu sur l'autoroute Est-Ouest à Bechloul (Est de Bouira) suite au renversement d'un bus, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

Selon les détails fournis par le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef, un bus de transport de voyageurs s'est renversé au niveau de l'autoroute Est-Ouest, à Bechloul, tuant sur le coup un jeune homme âgé de 34 ans.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'Établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Bouadiaf de Bouira, a précisé le sous-lieutenant Abdat.

Une enquête a été ouverte par les services de wilaya de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de l'accident.

COVID-19 - AIN TÉMOUCHENT

Fermeture des magasins et interdiction d'activités sportives dans les communes des dairas de Beni Saf et Oulhaça

Les autorités de la wilaya d'Ain Témouchent ont décidé, jeudi, de fermer tous les magasins, grandes surfaces et de l'interdiction de toutes les activités commerciales et sportives dans les communes des dairas de Beni Saf et Oulhaça, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus, a-t-on appris des services de la wilaya.

Cette décision prise par le wali d'Ain Témouchent, Mhamed Moumene, est entrée en vigueur à partir de jeudi de 18 heures jusqu'à 6h du matin et ce pour une durée de 7 jours renouvelables.

Des sanctions seront infligées à toute personne en infraction aux dispositions de cette décision en application de la réglementation en vigueur, ont fait savoir les services de la wilaya.

Cette décision a été prise à titre préventif après qu'une hausse "relative" a été enregistrée du nombre de contaminations par Covid-19 avec un total de 23 cas au cours des 15 premiers jours du mois d'octobre courant, a souligné, à l'APS, le coordinateur de wilaya de la cellule de crise en charge du suivi des développements de la pandémie du Covid-19, Amar Medjdoub.

Cette décision s'accompagnera d'une intensification des opérations de désinfection à grande échelle dans les communes des deux dairas et de campagnes de sensibilisation en coordination avec les associations et différents secteurs.

PERSONNALITÉS - DÉCÈS

Le moudjahid Hannachi Mayouf, membre fondateur de l'UGTA, n'est plus

Le Moudjahid Hannachi Mayouf dit "Abdellah", membre fondateur de l'Union générale de travailleurs algériens (UGTA) s'est éteint à Paris à l'âge de 95 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris jeudi auprès de ses proches.

Né en 1925 à N'gaous (Batna), le défunt Hannachi Mayouf, ancien docker au port d'Alger, était connu pour son engagement dans le combat syndicaliste et national.

Il a été emprisonné pendant quatre ans et torturé durant 6 mois lors de la Guerre de libération nationale. Hannachi Mayouf a partagé la même cellule avec le martyr Aissat Idir.

Le défunt sera inhumé demain vendredi après la prière de Dohr au cimetière de Sidi Yahia à Alger.

AQUACULTURE EN BORD DE MER

Les professionnels réclament des incitations fiscales pour développer la filière



Les professionnels de l'aquaculture en bord de mer ont réclamé, lors d'une séance de travail organisée jeudi par la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), des incitations fiscales afin de permettre le développement de cette filière et d'améliorer ses conditions professionnelles, a indiqué un communiqué de la CAPA.

Lors de cette réunion, présidée par Karim Bani Benmira, président de la CAPA, les professionnels producteurs ont passé en revue les préoccupations et difficultés rencontrées lors de l'exercice de leur activité, estimant que "la multitude de taxes fiscales fragilise la filière et la menace de disparition", ajoute la même source.

A cet effet, les pisciculteurs considèrent que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), fixée à 19%, "est abusive, ce qui réduit les perspectives du développement de cette filière importante qui contribue directement à la sécurité alimentaire".

Dans ce cadre, les professionnels de la filière ont demandé au ministre de la Pêche et des produits halieutiques, d'intervenir auprès du ministre des finances pour introduire cette revendication dans le projet de loi de finances (PLF) 2021, ajoute le communiqué de la CAPA.

EDUCATION

Taux de réussite de plus de 98% au Baccalauréat pour les cadets de la Nation (MDN)

Le taux de réussite à l'examen du baccalauréat, session septembre 2020, dans les Ecoles des cadets de la Nation de Blida, Oran et Sétif a atteint 98,84%, soit 680 lauréats admis, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

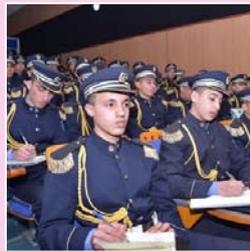
"Suite à l'annonce des résultats des épreuves du Baccalauréat, pour la session septembre 2020, (680) lauréats des Ecoles des cadets de la Nation de Blida, Oran et Sétif ont enregistré d'excellents résultats avec un taux de réussite de 98,84%, où 09 cadets ont obtenu leur Baccalauréat avec mention "excellent", (197) cadets avec mention "très bien", (234) cadets ont eu la mention "bien", et (160) cadets ont obtenu leur bac avec la mention "assez-bien", tandis que le reste des cadets ont obtenu la mention "passable", précise la même source.

Le MDN ajoute que "les cadets de la Nation de la filière Mathématiques ont réalisé un taux de réussite de 100%, lors de cette session".

"Ces excellents résultats de qualité reflètent l'intérêt particulier conféré par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire aux Ecoles des cadets de la Nation.

Ces exploits confirment également le haut niveau de ces Ecoles, ainsi que la rigueur et la persévérance des enseignants et des cadres qui veillent sur la réussite des Cadets, en plus des moyens humains, matériels et pédagogiques mis à leur disposition par le Commandement de l'ANP", indique le communiqué.

"A cette occasion, Monsieur le Général de corps d'Armée, Chef d'état-major de l'ANP présente ses félicitations à tous les lauréats et les cadres qui ont participé à la réalisation de ces résultats honorables, leur souhaitant davantage de succès et d'épanouissement", conclut le communiqué.



EXPLOITATION DES MINES

Mascara : suspension de l'activité de deux entreprises infractrices des conditions environnementales



Les autorités de wilaya de Mascara ont émis deux décisions portant suspension de l'activité de deux entreprises spécialisées en exploitation des mines à cause d'une infraction à la réglementation liée aux conditions environnementales, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule d'information de la wilaya.

Le wali de Mascara, Abdelkhalék Sayouda, avait décidé mercredi soir de la suspension de l'activité de deux entreprises privées exploitant deux carrières de calcaire dans la commune de Froha, pour "non respect des conditions réglementaires en matière de l'environnement affectant le milieu et ses composantes humaines, animales et naturelles".

La suspension de l'activité de la première entreprise, a-t-on expliqué, est due à l'inexistence de dépoussiérage périodique des installations, en plus du manque d'entretien et de maintenance des équipements, ajouté à cela le non retrait des déchets dangereux pour l'environnement dont les roues en caoutchouc et les huiles usées.

L'activité de la deuxième entreprise a été suspendue, a-t-on relevé de même source, pour non retrait du produit stocké et des déchets inertes résultant des opérations d'exploitation.

NOUVEAUX BACHELIERS

Les inscriptions pour la formation paramédicale et sages-femmes se feront au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur



Le ministère de la santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, porte à la connaissance des nouveaux bacheliers que les inscriptions pour l'accès à la formation paramédicale et de sages femmes, au titre de l'année pédagogique 2020-2021 se feront à travers le site des orientations du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, indique jeudi un communiqué du ministère de la Santé.

Pour ce faire, précise la même source, les concernés sont conviés à s'inscrire via le lien: www.orientation-esi.dz, ajoutant que l'opération d'orientation se fera "en fonction des répartitions des places pédagogiques ouvertes et par ordre de mérite dans chaque wilaya".

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

"Chaque électeur peut assister aux opérations de vote et de dépouillement en tant qu'observateur" (ANIE)

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a affirmé, vendredi, que chaque électeur peut "à titre volontaire ou de son propre gré assister aux opérations de vote et de dépouillement en tant qu'observateur" dans le bureau de vote où il est inscrit, et ce par le dépôt d'une demande 10 jours avant la date du référendum sur la révision constitutionnelle, prévu le 1er novembre prochain, indique un communiqué de l'ANIE.

"L'ANIE informe l'opinion publique que chaque électeur peut à titre volontaire ou de son propre gré obtenir une accréditation de la part de la délégation de wilaya de l'ANIE pour assister aux opérations de vote et de dépouillement en tant qu'observateur dans le bureau de vote où il est inscrit, et ce par le dépôt d'une demande auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité territorialement compétente dix (10) jours avant la date du référendum suivant le formulaire destiné à cet effet", précise la même source.

Cette annonce de l'ANIE vient en application de la décision de monsieur le président de l'ANIE, datée le 15 octobre 2020, fixant les conditions et les modalités d'accréditation d'observateurs au niveau des bureaux de vote dans le cadre de la consultation référendaire sur le projet de révision constitutionnelle du 1er novembre 2020, conformément aux articles 7 et 8 de la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019, relative à l'ANIE et aux dispositions de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral. L'ANIE a indiqué également qu'en application de la teneur du protocole sanitaire pour la prévention contre la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19), adopté en cette matière, "il ne peut en



aucun cas admettre la présence de plus de trois (3) observateurs dans le bureau de vote fixe et de deux (2) autres dans un bureau de vote itinérant, leur sélection s'effectue en accord avec les électeurs concernés".

A défaut, il sera procédé au tirage au sort organisé par la délégation de wilaya de l'ANIE territorialement compétente. Une

copie des listes des observateurs doit être affichée le jour du référendum au niveau des centres et bureaux de vote".

Dans l'objectif de garantir le bon déroulement du référendum, l'autorité nationale a mis l'accent pour les observateurs agréés sur l'impératif de "respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

de faire preuve de neutralité, d'indépendance et d'intégrité, de se conformer aux directives des présidents des bureaux de vote, de se limiter au lieu consacré aux observateurs dans les bureaux de vote, de porter le badge et de ne pas s'immiscer dans l'opération de vote".

Il s'agit également de "ne pas influencer les électeurs lors du vote, de ne pas perturber les membres du bureau de vote, ni de violer le droit ou la liberté de vote, d'éviter d'exercer toute forme d'influence sur les électeurs et les membres des bureaux de vote", note la source. A cet effet, l'ANIE a mis en place un modèle du badge des observateurs des bureaux de vote à l'étranger, qui sera d'une couleur blanche, ainsi que le badge spécifique aux observateurs des bureaux de vote à travers le pays, en définissant ses dimensions et la qualité du papier utilisé, ajoute le communiqué.

Les électeurs souhaitant assister aux opérations de vote et de dépouillement des scrutins en tant qu'observateurs dans les bureaux de vote sont appelés à remplir une demande d'agrément mise en place par l'ANIE qui contient les informations de l'électeur et sa signature personnelle, conclut la source.

"Le projet d'amendement servira à l'édification de l'Algérie nouvelle"

Les intervenants au 10ème jour de la campagne pour le référendum sur le projet d'amendement de la Constitution, prévu le 1er novembre prochain ont soutenu que ce projet servirait à l'édification d'une Algérie nouvelle dotée de fortes institutions, à amorcer le changement et à stabiliser le pays. Le secrétaire général du parti du Front de libération national (FLN), Abou Fadl Baâdji a mis l'accent dans un meeting à Boumerdes sur l'importance que revêt le projet d'amendement de la Constitution devant être soumis à référendum, dans "l'édification d'une Algérie nouvelle dotée de fortes institutions et d'un système juridique solide". "Nous avons demandé aux militants du parti de voter en faveur de ce projet, compte tenu des articles importants inclus réduisant les prérogatives du pouvoir unique, faisant de l'article sur les

mandats un article intangible et permettant la mise en application de l'ensemble des réformes prévues liées à la gestion des rouages de l'Etat post-référendum", a-t-il expliqué. Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a affirmé de Sétif que "la nouvelle Algérie ne pourra être édifiée sans de nouvelles chartes et lois", ajoutant que le projet d'amendement constitutionnel soumis au référendum apportera de nombreux avantages et points positifs qui participeront à stabiliser le pays. Le secrétaire général du RND a estimé, dans ce contexte, que "la Constitution de 2016 a régleménté l'une des étapes traversées par l'Algérie", mais aujourd'hui, a-t-il dit, "il devient nécessaire de corriger les dysfonctionnements qu'elle renferme dans de nombreux domaines", ajoutant

que "l'édification d'une nouvelle Algérie ne peut se faire avec une Constitution contenant de nombreuses anomalies." De son côté, le membre du bureau national du Front El Moustakbel, Chamseddine Oumduur, a appelé depuis Guelma à voter "oui" au projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum le 1er novembre prochain. Il a, dans ce contexte, attesté que le projet d'amendement constitutionnel "répond à la revendication populaire de changement, exprimée lors du Hirak du 22 février 2019." M. Oumduur a ajouté que "le Front El Moustakbel approuve le projet d'amendement constitutionnel soumis au référendum compte tenu "des changements profonds qu'il apporte et des perspectives de développement de l'Algérie", relevant que "les plus importants articles contenus dans ce projet

ont un rapport direct avec le vécu quotidien des citoyens et assurent au peuple algérien sa dignité." Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui a déclaré, quant à lui, à Blida, que le projet de révision de la Constitution apporte un "changement positif aux Algériens en général et aux agriculteurs en particulier et garantira le changement des anciennes mentalités". Le projet de révision de la Constitution prévoit, entre autres, "l'indépendance de la justice et la garantie d'une bonne gouvernance à travers la Cour constitutionnelle, ainsi que la préservation des droits de tous les citoyens, particulièrement les agriculteurs", a-t-il précisé. Pour sa part, le vice-président du Mouvement El Bina, Ahmed Dane, a affirmé à Batna que "voter oui" pour le projet de l'amendement consti-

tutionnel "constitue la meilleure option pour le peuple algérien." "L'importance de cette option est évidente du fait que l'Algérie s'est engagée dans une nouvelle ère de réformes qui doivent se poursuivre", a souligné M. Dane lors d'un meeting animé à la Maison de la culture Mohamed Laid El Khalifa, au chef-lieu de wilaya, en présence des dirigeants du parti et ses militants dans le cadre de la campagne référendaire, considérant l'amendement de la Constitution comme une "partie de ces réformes". Pour le président du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, sa formation politique a appelé à voter "oui" à ce scrutin parce qu'il répond aux préoccupations soulevées par les Algériens. Il a ajouté que sa formation politique a noté "plusieurs éléments positifs" contenus dans ce projet, sur lesquels sera articulée l'Algérie nouvelle.

L'ARAV édicte des recommandations pour assurer une couverture médiatique indépendante et équilibrée de la campagne référendaire

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a édicté, jeudi, une série de recommandations et de principes régissant la couverture médiatique de la campagne référendaire, applicables aux médias audiovisuels en vue d'assurer une couverture indépendante, équilibrée et enregistrée du processus référendaire sur l'amendement de la Constitution.

"Même si une amélioration notable a été enregistrée en matière de traitement de ce sujet, il n'en demeure pas moins que certaines observations ont amené l'ARAV à édicter des recommandations pour en assurer un meilleur traitement", précise l'ARAV dans un communiqué. Parmi ces recommandations, "la nécessité d'élaborer un plan de couverture médiatique avec la participation de toutes les parties concernées par cette échéance, tout en définissant les responsabilités pour assurer le succès de la mise en œuvre du plan en question, la nécessité d'illustrer les articles amendés de la Constitution sur le terrain et de les simplifier à travers des reportages et des sujets innovants qui touchent au quotidien des citoyens, avec la nécessité de fixer les normes fondamentales de la profession en

termes de précision, d'objectivité, d'équilibre et d'équité, pour ne pas tomber dans le piège des préjugés.

L'Autorité appelle également à tenir compte "des compétences et du professionnalisme des animateurs des émissions et programmes liés au référendum. Ces derniers sont tenus de bien s'informer du contenu du document de la révision constitutionnelle soumis à référendum et d'assurer l'équilibre régional et local lors des ouvertures en tenant compte de la mentalité de la société algérienne, afin de réaliser un débat national élargi consacrant le principe du droit à l'information dans le cadre du respect des valeurs sociales, loin de toute atteinte aux constantes et à l'identité nationales, ce qui nourrirait le discours de haine", ajoute le communiqué.

"Toutes déclarations ou propos discriminatoires, violents ou subversifs sont à bannir, que ce soit d'ordre ethnique, linguistique, génétique ou en relation au genre. L'Institution de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) est un symbole de l'unité nationale et ne doit, en aucun cas, faire l'objet de surenchères politiques lors

des débats, notamment en ce type d'échéances", ajoute la même source.

L'ARAV a insisté sur le fait de "poursuivre la sensibilisation à la prévention contre la pandémie de Covid-19 et faire la promotion du protocole sanitaire adopté par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) via tous les supports médiatiques audiovisuels possibles, tout en tenant compte de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques à associer aux différents programmes et émissions relatives au référendum. Il s'agira également de consentir des efforts supplémentaires afin d'impliquer la communauté algérienne à l'étranger au processus référendaire en tenant compte de la situation imposée par la conjoncture sanitaire exceptionnelle". "Il est interdit de publier tout résultat de sondages en relation directe ou indirecte avec le référendum, menés par des parties inconnues, tout comme il convient d'accorder de l'importance aux profils des animateurs d'émissions et de programmes dédiés au référendum, lesquels doivent se présenter en tenue vestimentaire sobre en vue de conférer un caractère sérieux à cette échéance". "Ces animateurs sont appelés à éviter la superficialité, la familiarité

et la désinvolture et à présenter leurs invités selon leur qualités et titres réels en s'abstenant de leur attribuer indûment des qualités et titres qu'ils n'ont pas (experts, spécialiste...etc). La même source a souligné "l'impératif d'informer l'équipe de presse et technique de ces recommandations durant les réunions et de les publier dans l'ensemble des services avec obligation de les respecter". "Par souci d'assurer une couverture indépendante et équilibrée de l'opération du référendum sur la révision constitutionnelle avec l'accompagnement des médias audiovisuels, l'ARAV a tenu des rencontres de coordination avec l'ANIE et organisé une journée pédagogique animée par le Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle, portant sur la manière de traiter ce rendez-vous sur le plan médiatique, en présence des responsables de ces chaînes ainsi que de leurs rédacteurs en chef et de leurs journalistes chargés d'animer les émissions et programmes ayant trait au référendum", ajoute la même source. L'ARAV avait formulé des recommandations à ce sujet dès la présentation du projet de la révision constitutionnelle.

COMMERCE

"Le cas des 625 marchés non exploités sera tranché l'année prochaine"

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé vendredi à El Bayadh que le cas des 635 marchés du pays, réalisés dans le passé et qui demeurent encore non exploités pour différentes raisons, sera tranché en 2021.

Lors d'une visite aux nombreuses structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué que la situation des marchés non exploités "sera tranchée l'année prochaine." La situation des marchés non exploités au niveau national "sera tranchée de concert avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et ce, à travers une solution sur la manière de les exploiter", a-t-il fait savoir. "L'Etat ne construira plus, à l'avenir, de marchés au niveau des wilayas", a souligné M. Rezig qui a appelé, ceux qui s'intéressent à ce domaine à investir dans ce créneau et de prendre l'initiative pour réaliser ce genre d'espaces et les exploiter. Le ministre a déclaré, à ce propos, que "des facilités leurs seront accordées par les services de la wilaya avec, en prime, un accompagnement des services du commerce." Kamel Rezig a déclaré, d'autre part, qu'"il sera procédé prochainement à la levée du gel sur le registre de commerce concernant les produits alimentaires", citant, à ce propos, quatre projets en lien avec la réalisation de laboratoires de contrôle



de la qualité au niveau des wilayas d'El Bayadh, de Boumerdes, de Tipasa et d'Ain Defla. "Ces projets ont été gelés dans le passé. Le ministère vient de prendre des mesures au niveau du Gouvernement pour relancer ces projets de construction des quatre laboratoires en 2021", a expliqué, à ce propos, le ministre, relevant l'existence d'une correspondance qui a été adressée au ministère des Finances pour la levée du gel. M. Rezig a annoncé également l'élaboration, en cours, d'une carte nationale relative aux différentes aires de stockage publiques existantes à travers le pays qui sera achevée avant la fin de l'année en cours, signalant que cette opération vise à

identifier et maîtriser tous les moyens de stockage, à l'instar de la chaîne de froid. A cet effet, le ministre a mis en exergue l'importance de cette carte aux fins d'exploiter ses données par les ministères du Commerce, de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Industrie, notamment pour apporter des solutions idoines aux différents problèmes qui se posent sur le terrain.

La visite du ministre dans la wilaya d'El Bayadh a été marquée également par l'inspection du projet de réalisation d'un "dock silo" de céréales d'une capacité de 10.000 tonnes au chef lieu de la wilaya. Le ministre s'est rendu également à l'unité relevant du

complexe public des industries alimentaires "Agrodiv" où il a salué les efforts des gestionnaires du complexe pour avoir assuré la disponibilité des produits alimentaires de qualité et affiché des prix raisonnables. Kamel Rezig a tenu, à l'occasion de sa visite dans cette wilaya des Hauts plateaux, une rencontre avec les fonctionnaires de la direction du commerce de la wilaya où il a salué les efforts qu'ils ont fourni durant cette période de pandémie du coronavirus et honoré des membres de la famille de commerçants de la wilaya décédés après avoir contractés ce virus. Le ministre s'est enquis du projet de réalisation et d'aménagement du marché d'El Bayadh de fruits et légumes et d'habillement et de vente de voiture, qui sera bientôt réceptionné.

Le ministre a mis l'accent sur l'importance de créer des postes d'emploi et sur la nécessité de la commune de disposer de ressources financières, avant de clore sa visite dans la wilaya par la tenue d'une rencontre avec les opérateurs économiques, les associations professionnelles pour écouter leurs préoccupations.

DISTRIBUTION DU LAIT EN POUVRE SUBVENTIONNÉ "Création d'une commission pour l'élaboration d'une nouvelle carte"

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a déclaré vendredi à El Bayadh qu'il avait été procédé récemment, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, à la création d'une commission mixte chargée d'élaborer une nouvelle carte de distribution de la poudre de lait subventionnée au bénéfice des laiteries. "La commission installée, qui est à pied d'œuvre et regroupe des cadres des ministères du Commerce et de l'Agriculture et l'Office nationale du Lait, a pour mission d'élaborer une nouvelle carte de distribution de ce produit subventionné par l'Etat," a souligné le ministre du Commerce lors de sa visite d'inspection sur site de la laiterie, la seule qui existe dans la ville d'El Bayadh. La commission consiste également à s'enquérir des difficultés, des doléances et des besoins des différentes wilayas du pays en matière de produit laitier subventionné. Kamel Rezig a appelé les gestionnaires de la laiterie d'El Bayadh, créée dans le cadre d'un investissement privé et qui produit quotidiennement 5.400 litres de lait subventionné, à la mise en valeur de la filière lait à travers la diversification des gammes des produits, à l'instar du lait cru et ce, à travers le développement de l'élevage des vaches laitières et la collecte du lait auprès des éleveurs. M. Rezig a souligné que son département veille à encourager le développement de la production du lait cru, dont tirent profit les opérateurs à travers le soutien de l'Etat. Il a souligné que son secteur fait obligation aux transporteurs et distributeurs de lait, de veiller au respect des conditions sanitaires de ce produit de large consommation par la disposition de moyens de transport, lesquels doivent répondre aux normes sanitaires pour éviter d'éventuelles atteintes préjudiciables sur la santé des consommateurs. Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya par l'inspection de projets de réalisation, à savoir un dock silo de stockage de céréales au chef lieu de wilaya. Une visite qui sera ponctuée également par une cérémonie de récompense de plusieurs cadres de la direction du commerce et les commerçants notamment pour les efforts déployés dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus et une visite à la section locale du complexe des industries alimentaires "Agrodiv".

UNIVERSITÉ

Signature de décisions de promotion et de recrutement de professeurs en prévision de la prochaine rentrée universitaire

Quatre (4) décisions de promotion de maîtres confédériens "A" au grade de maîtres d'enseignement supérieur et de maîtres confédériens hospitalo-universitaires au grade de maîtres hospitalo-universitaires ont été signées jeudi à Alger. Ces décisions, signées par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane portent également sur la promotion des maîtres-assistants hospitalo-universitaires au grade de maîtres confédériens et le recrutement de 797 maîtres-assistants hospitalo-universitaires. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature, M. Benziane a précisé que la première décision porte sur l'ouverture de la 44e session de la commission nationale universitaire pour la promotion des maîtres confédériens "A" au grade de maîtres d'enseignement supérieur sur la base de diplômes et de réalisations, tandis que la 2e décision

concerne l'ouverture d'un concours sur concours travaux réalisés pour la promotion au grade de maître hospitalo-universitaire. Soulignant que la 3e décision porte sur l'ouverture d'un concours sur la base d'examen pour l'obtention du grade de maître confédérien hospitalo-universitaire "A" au titre de l'année 2020, le ministre a fait savoir que la 4e décision est relative à l'ouverture d'un concours de recrutement pour 797 postes, dont des postes au profit de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), et ce, sur concours pour l'obtention de grade de maître-assistant hospitalo-universitaire. La 44e session de promotion des maîtres confédériens au grade de maîtres d'enseignement supérieur sera marquée, cette fois, par la présentation des dossiers de candidature via la plateforme numérique et l'avancement au mois de novembre de l'étude des dossiers de candidature au lieu de

décembre, afin de régulariser la situation financière des maîtres, qui seront promus avant la fin de cette année", a expliqué M. Benziane. Concernant les trois autres décisions, les dossiers de candidature seront transmis également via "des supports numériques", a précisé le ministre, soulignant, dans ce sens, les efforts du ministère de l'Enseignement supérieur pour l'organisation de concours de promotion de manière périodique et permanente à des dates fixes annoncées à l'avance afin de permettre aux candidats de préparer à laise leurs dossiers. Toutes ces décisions visent, selon M. Benziane, l'amélioration des cursus professionnels de la catégorie des professeurs-chercheurs de manière à leur permettre, après avoir passé ces concours, à parfaire l'encadrement pédagogique et la production scientifique et de renforcer les activités sanitaires au niveau des établissements hospitaliers".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

"Structure numérique pour le développement de l'innovation"

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé que son secteur "s'attelle à la mise en place d'une structure numérique pour le développement de l'innovation" à travers le développement de la structure digitale et des bases de données au niveau des universités et écoles nationales supérieures, indique jeudi un communiqué du ministre. Intervenant lors d'une réunion de coordination qui s'est déroulée en présence du ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah et consacrée à l'appui aux efforts visant le renforcement de la numérisation des activités du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Benziane a fait savoir que le secteur "s'attelle à mettre en place une structure numérique pour le développement de l'innovation à travers le développement d'une

structure digitale et de la base des données et du centre de données au niveau des universités et écoles nationales supérieures". "Cet effort contribuera, sans doute, à l'amélioration des moyens d'acquisition des connaissances scientifiques et pratiques et de les transmettre, en plus d'augmenter le rendement interne et externe du système de la formation et de garantir sa qualité ainsi que de promouvoir la recherche, le développement et l'innovation", a poursuivi le ministre lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres lancées par le secteur avec les départements ministériels concernés. En dépit de l'importance des initiatives prises et des acquis réalisés dans nombre de domaines, M. Benziane a estimé que cela "reste insuffisant au vu des moyens dont dispose le secteur et son aspiration à accélérer l'opération de transition numérique, notam-

ment dans les domaines de la formation et de la recherche étant des leviers essentiels nécessaires".

"Dans cette perspective, le secteur s'attelle actuellement, dans le cadre de la révision, du développement et de l'adaptation de la carte de formation, à la préparation d'offres de formation ayant trait au numérique, l'élaboration de nouvelles formules d'apprentissage permettant le renouvellement des pratiques pédagogiques, le transfert au profit des diplômés de l'enseignement supérieur des qualifications leur permettant une meilleure intégration au marché du travail qui exige désormais des compétences relatives essentiellement aux professions de l'avenir", a-t-il ajouté.

Le ministre a affirmé, par ailleurs, que la place stratégique qu'occupe le secteur de l'enseignement supérieur en tant que secteur vital dans le développement humain, nous

dicte aujourd'hui d'assurer tous les moyens techniques et équipements technologiques de pointe au regard des tendances actuelles marquées par la croissance de la demande sociale sur la formation professionnelle et la transformation de la numérisation en outil essentiel pour communiquer entre les différentes composantes de la famille universitaire et scientifique, enseignants, chercheurs, étudiants et gérants en concurrence. Il s'agit également "de la hausse du débit sur les réseaux de données en vue de faciliter l'accessibilité pour tout utilisateur des supports numériques dans le secteur, et ce en application du principe d'équité, d'égalité des chances et de justice sociale en éliminant les disparités entre les différentes franges et en assurant le droit pour tous à l'enseignement et à la formation, comme consacré dans la révision constitutionnelle soumise à référen-

dum populaire du 1er novembre 2020", a ajouté M. Benziane. Le ministre de la numérisation et des statistiques, Mounir Khaled Berrah a, quant à lui, indiqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de "la valorisation et de l'exploitation du produit universitaire au service du développement global du pays au sein de l'Algérie nouvelle à laquelle nous aspirons et dont la concrétisation passera par une halte importante le 1er novembre prochain". Cette démarche vise également à "coordonner entre les deux secteurs pour recenser les projets développés dans le cadre de la numérisation de l'administration et l'action participative au niveau des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et ce pour examiner les possibilités de leur exécution et utilisation au double plan local et national".

BOUMERDES

Le ministre de l'Habitat donne un délai d'une semaine pour la relance de tous les projets de logement à l'arrêt

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a mis l'accent samedi à Boumerdes, sur la nécessité de relancer tous les projets de logement à l'arrêt dans le wilaya, dans un délai maximum d'une semaine.

Le ministre qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a insisté sur la relance de tous les programmes de logement, toutes formules confondues, lesquels accusent un retard.

A ce propos, le ministre a accordé un délai d'une semaine aux responsables du secteur d'Habitat dans la wi-

laya, en vue de remédier aux obstacles et relancer ces projets. Pour ce qui est de la formule location-vente (AADL), le ministre a exigé des responsables du secteur dans la wilaya, d' "aider les promoteurs, les souscripteurs et l'Administration, à trouver les solutions idoines, à même de satisfaire les souscripteurs".



GHRADAIA

Journée sur la promotion des micro-entreprises et startups et la préservation de l'environnement

La ville de Ghardaia accueillera samedi 17 octobre la première journée d'information sur la promotion des micro-entreprises, des start-up et de la préservation de l'environnement dans le secteur de l'énergie, à indiqué vendredi un communiqué du ministère de l'Énergie. Cette rencontre verra la participation de plusieurs ministres dont le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, le ministre de l'Environnement, Nassira Banharrats, le ministre délégué de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, le ministre délégué chargé de l'Économie de la Connaissance et des Startups, Yacine Oualid et le ministre délégué chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat. Cette importante rencontre qui s'inscrit

dans le cadre du programme du gouvernement pour la relance et le développement des activités sectorielles pour le développement de l'innovation et la création d'emploi pour les jeunes, regroupera les représentants de l'administration centrale, des ministères, des entreprises Sonatrach, Sonelgaz et Naftal ainsi que de jeunes entrepreneurs, porteurs de projets de startups, et des chercheurs universitaires, selon la même source. Elle constitue également, une occasion pour les jeunes et les universitaires de s'informer et de connaître les importantes opportunités d'investissements offertes par le secteur de l'Énergie et de l'environnement dans différents domaines d'activités. Des communications sur des thèmes relatifs

aux opportunités d'investissement pour les micro-entreprises et start-up ainsi que les opportunités dans le domaine de la valorisation des déchets auprès des filiales de Sonelgaz, les mécanismes à mettre en œuvre pour faciliter l'accès des micro-entreprises et des startups aux marchés lancés par Naftal ainsi que l'entrepreneuriat vert et durable, partenaire de la protection de l'environnement, seront présentées par des experts au cours de cette journée. Trois panels sur l'innovation et le Développement Durable seront également à l'ordre du jour de cette journée, en marge de laquelle, les ministres effectueront une visite de travail à la wilaya pour s'enquérir des installations de leurs secteurs, informe le communiqué.

KHENCHELA

Hausse de la production de pommes...vers la conquête des marchés étrangers

Une tendance haussière de la production de pommes a été enregistrée dans la wilaya de Khenchela ces cinq dernières années, poussant de nombreux opérateurs à ambitionner de conquérir les marchés étrangers à dans un avenir proche.

En dépit d'obstacles majeurs au développement de la filière, à savoir un problème d'irrigation et le manque de filets anti-grêle, la direction locale des Services agricoles (DSA) prévoit une production de 1,6 million de quintaux de pommes à l'issue de la récolte 2020. La wilaya de Khenchela s'est hissée "au rang de pôle d'excellence" en matière de production de pommes plus, particulièrement dans les communes de Bouhmama, Lemsara, Chelia, Yabous, Taouzianet, El Rmila et Khirana, a indiqué le directeur du secteur, Rachid Rahamnia. Ce dernier affiche son optimisme quant à l'augmentation de la production durant les années à venir du fait, a-t-il soutenu, des nombreux nouveaux investissements injectés dans la filière durant l'actuelle saison agricole et l'adoption de méthodes de cultures intensives de pommiers.

A cet égard, la DSA a appelé les agriculteurs et les nouveaux investisseurs dans la filière

pomme à fonder des coopératives agricoles pour booster la production, réduire les difficultés et s'assurer d'accéder aux différents avantages qu'accorde l'Etat à ce genre d'entités, a expliqué M. Rahamnia.

C'est dans cette optique que les agriculteurs ont bénéficié au cours de la saison agricole 2019-2020 de nombreuses facilités pour le forage de puits profonds dans les daïras de Bouhmama, Chechar et Kais, connues pour produire les meilleures variétés de pommes.

Aussi, près de 300 autorisations de forage ont été délivrées en 2020 pour la réalisation de puits pouvant atteindre par endroit jusqu'à 500 mètres de profondeur, en plus du soutien aux agriculteurs pour l'acquisition d'équipements d'irrigation goutte à goutte sur une surface d'environ 1.500 hectares, a-t-on ajouté.

Avec cette production qualitative et quantitative, c'est donc tout naturellement que l'unique marché de pommes à l'échelle nationale, situé dans la commune de Bouhmama dans la wilaya de Khenchela, attire à présent des commerçants venus des quatre coins du pays en témoignent les plaques d'immatriculation des camions, qui y affluent.

L'un de ces commerçants, Abdenour Maàrouf affirme que malgré l'état déplorable dans lequel se trouve ce marché et qui fait que les véhicules ne peuvent y accéder en temps de pluie, cet espace, qui ouvre chaque année ses portes du mois d'août jusqu'au novembre, a apporté "un nouvel élan au développement de la région", en créant des postes d'emploi au profit des jeunes d'une région qui jusqu'à passé proche était complètement isolée. Si les pommes produites dans la région connaissent de belles performances économiques, il n'en demeure pas moins que nombreux sont les agriculteurs qui dénoncent des carences du réseau de distribution de l'électricité rurale, lequel, selon eux, n'est plus en mesure de répondre aux besoins notamment durant la période d'irrigation des arbres fruitiers en été.

Des coupures de courant à répétition ont été enregistrées durant l'été, perturbant le programme d'irrigation et causant des pertes à plusieurs pommaraies, s'est plaint l'agriculteur, Nabil Belhadj. Face aux dommages économiques subies, ce propriétaire d'une exploitation agricole spécialisée dans la production de pommes a appelé les

responsables de la direction de l'Énergie et la concession de distribution de gaz et d'électricité à doter la commune de Bouhmama d'un transformateur électrique d'une plus grande capacité.

Culture intensive de pommiers pour davantage de production

Le président de la filière pomicole au conseil local interprofessionnel de l'arboriculture fruitière, Yacine Nasri, a affirmé que la production pourrait atteindre au cours des années à venir "les trois millions de quintaux/un, si les pomiculteurs adoptaient la culture intensive de pommiers selon la nouvelle méthode polonaise".

Ce bond dans la production de pomme permettra de conquérir les marchés étrangers, a prédit M. Nasri. "Une expérience a été menée en avril dernier par deux investisseurs pour planter conformément à la méthode polonaise 12.000 arbres des variétés Jeromine, Story et Granny Smith sur quatre hectares avec 1 mètre de distance entre les arbres et 4 mètres entre les rangées d'arbres", a-t-il rappelé.

Ce professionnel a expliqué que cette méthode devrait permettre de produire près de 200

TÉBESSA

Lancement d'une opération de raccordement au réseau du gaz naturel de 576 foyers à Ouenza

La concession de distribution d'électricité et de gaz de Tébéssa a lancé jeudi une large opération de raccordement de 576 foyers, situés au village "Ain Sidi Saleh", relevant de la commune de Ouenza (Nord de Tébéssa) au réseau de gaz naturel. Le coup d'envoi de cette vaste opération qui permettra de répondre à une des préoccupations des habitants de cette commune frontalière, a été donné, en présence du chef de l'exécutif local, Mohamad El-Baraka Dahadj. Une enveloppe financière de plus de 113 millions DA a été mobilisée, puisée du Fond de garantie et de solidarité des collectivités locales, au titre de l'année 2019 pour la réalisation de ce projet, lancé avec un délai d'exécution de 9 mois. Le wali a souligné, à l'occasion, la nécessité de recenser les besoins en matière d'énergie, notamment le raccordement des logements aux réseaux d'électricité et de gaz, dans la daïra de Ouenza, afin de lancer les travaux "dès la mobilisation des financements nécessaires", pour améliorer les conditions de vie des habitants et contribuer à les fixer dans leurs régions. En outre, lors de sa visite dans la daïra de Ouenza dont relevé les communes d'El-Mrîdj, Ain Zarga et Ouenza, le même responsable a inspecté un collège d'enseignement moyen (CEM) réalisé récemment dans la mecha de "Dyr" (commune de Ain Zarga), opérationnel, lors de la prochaine rentrée scolaire. In situ, le wali a instruit à l'effet de prendre en charge dans les meilleurs délais, "les déficits" enregistrés dans ce CEM, notamment le manque de chauffage, la non réalisation d'un accès vers cette structure d'éducation et l'absence du demi-pensionnat. M. Dahadj a estimé "inacceptable" de ne pas prévoir et inscrire pour réalisation ces commodités, nécessaires pour assurer de bonnes conditions de scolarisation aux élèves. Le wali a également inspecté plusieurs projets de développement liés principalement au désenclavement dont la réalisation des routes et de projets de logements de différentes formules.

MINES

L'Etat est déterminé à relancer l'activité minière (Arkab)

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab a affirmé jeudi soir à Skikda que "l'Etat était déterminé à relancer l'activité minière". "Les moyens et les ressources financières nécessaires sont disponibles pour redynamiser le secteur des mines à travers la production de la matière première", a précisé le ministre dans une conférence de presse, à l'unité de marbre de la commune de Skikda, affirmant que l'Etat "ne ménagera aucun effort pour relancer cette activité et réduire la facture de l'importation".

"L'Algérie importe actuellement 31 matières minérales, métalliques et autres pour un coût de 1 milliard de dollar puisé du trésor public, alors que le pays dispose de beaucoup de mines non exploitées et qui seront relancées pour la production de la matière première et permettront de créer de nouveaux postes d'emploi", a souligné le ministre. La redynamisation du secteur minier s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement pour la diversification de l'économie, a ajouté le ministre, faisant état, à ce titre, de la mise en place d'une feuille de route devant permettre de réviser la loi des mines qui doit être, a-t-il soutenu "plus attractive pour les investisseurs et les investisseurs".

Le ministre a fait état également de la relance de l'activité des mines en souffrance et à l'arrêt pour appuyer la production de la matière première nécessaire en plus de la révision de la cartographie géologique ainsi que la formation et la mise à niveau de la ressource humaine. A la carrière de marbre de la commune Filfila, de Skikda dont l'exploitation reste en deçà des attentes, en raison des problèmes auxquels fait face l'entreprise chargée de la gestion, M. Arkab a affirmé que son secteur "fera appel à des techniciens étrangers pour optimiser la production dans cette mine". Le ministre a relevé qu'un plan d'action sera mis en place "avant fin décembre 2020 en vue de résoudre toutes les difficultés soulevées". La carrière de marbre de Skikda dispose de "variété de marbre de la meilleure qualité", a estimé le ministre, affirmant que son département s'attèle actuellement à étudier les moyens à mettre en place pour augmenter la production qui a atteint en 2019, près de 11.000 m³. "L'Algérie doit atteindre l'autosuffisance en matière de marbre et s'orienter vers l'exportation", a encore souligné le ministre, précisant que "les carrières de marbre à travers le pays, au nombre de 20 carrières ne produisent que 15% des besoins du marché local, et 500.000 tonnes de marbres et granit sont annuellement importées".

S'agissant de l'extraction de l'uranium, le ministre a affirmé que l'Algérie dispose "d'importantes réserves en cette substance" relevant toutefois que "l'extraction ou l'exploitation de cette matière n'est pas à l'ordre du jour". Par ailleurs M. Arkab a indiqué que son département ministériel s'attèle à concrétiser le projet des coopératives de jeunes pour prospecter et exploiter des mines d'or dans le Sud et dans d'autres régions du pays, estimant que l'activité artisanale ne se limite pas uniquement à l'or mais peut être élargie à d'autres matières. Au cours de sa visite à Skikda le ministre a inspecté la carrière de marbre de la commune de Filfila et l'unité de transformation de marbre de la commune de Skikda.

MICRO - ENTREPRISES

Nouvelles facilitations pour un meilleur accompagnement (Diafat)

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a mis en avant, jeudi à Alger, la détermination de son secteur à accompagner les entreprises productives et à les aider à mettre leurs produits en conformité pour permettre leur commercialisation localement et à l'étranger. Lors d'une rencontre de concertation avec un échantillon de micro-entreprises productives, M. Diafat a affirmé que cet accompagnement, avec d'autres secteurs, profitera aux entreprises ayant bénéficié de crédits et celles qui se sont autofinancées.

L'accompagnement sera mis en place également pour les entreprises qui ne sont pas encore en phase de production afin de les aider dans le financement et la mise en conformité de leurs produits, a-t-il précisé.

Le ministre délégué a évoqué, en outre, le programme "Safir", élaboré en concertation avec des exportateurs au profit des entreprises algériennes, et dont l'objectif est l'éradication de la bureaucratie à laquelle sont confrontées les micro-entreprises et l'entreprise productive dans la phase vente, les contraignant à commercialiser leurs produits de manière non conforme. A ce propos, M. Diafat a indiqué que cette rencontre vise à mettre en place une chaîne de valeurs permettant la communication entre les micro-entreprises algériennes productives, la promotion de leurs produits et la couverture des besoins du mar-

ché dans plusieurs produits. Le ministre délégué s'attèle à la création de commissions et groupes de travail dans toutes les filières afin de faciliter à chaque entreprise le contact avec les entreprises similaires ou complémentaires en termes de type d'activité ce qui permet l'examen des cadres organisationnels et juridiques et les problématiques en vue de leur traitement.

Dans le même sillage, il sera procédé en outre à la création de commissions regroupant les micro-entreprises et les grandes entreprises en vue d'améliorer leurs échanges économiques, ce qui donnera aux micro-entreprises la possibilité de développer leurs activités. Le ministre a fait état, également, de la préparation en cours d'un programme dédié à la création de "micro-zones industrielles" garantissant un encadrement juridique, des locaux et des espaces au profit des micro-entreprises pour le lancement de leurs activités. Ces micro-zones devront constituer un point de groupement pour ces entreprises ce qui facilitera le contact entre elles.

Evoquant la possibilité de créer de nouveaux codes pour les activités qui n'ont n'en pas au niveau du Registre du commerce, M. Diafat a souligné la disposition du secteur du Commerce à coopérer dans ce domaine.

Après avoir mis en avant la nécessité de la mise en conformité du produit et son homologation par l'Autorité nationale d'accréditation

EN VISITE À DJELFA

M.Djerad inaugure une unité industrielle de transformation de papier hygiénique à Ain Ouessara

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a procédé, samedi, à l'inauguration d'une unité industrielle privée de transformation de papier hygiénique, dans la zone industrielle d'Ain Ouessara (à une centaine de km au nord du chef-lieu de la wilaya de Djelfa).

Après une inspection de la chaîne de production de cette unité industrielle, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le Premier ministre a souligné l'importante contribution attendue de cette unité dans le soutien de l'industrie de transformation, notamment en matière de couverture des besoins du marché national en produits locaux, et partant la réduction de leur facture d'importation (en devises), s'est-il félicité.

"Le Gouvernement œuvre pour l'encouragement de la petite et moyenne entreprise, et l'Algérie possède les compétences requises pour ce faire", a assuré Abdelaziz Djerad, qui était accompagné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

Il a mis en exergue "la stratégie nationale pour la promotion de la petite



industrie", à travers, a-t-il dit, "l'accompagnement et le soutien des jeunes porteurs de projets durant leurs premiers pas, jusqu'à la création de grandes sociétés", a-t-il soutenu.

Sur place, un exposé a été présenté au Premier ministre sur les perspectives de développement de cette unité industrielle relevant de la SARL Wafa, à l'issue duquel, M. Djerad a plaidé pour l'impératif de s'orien-

ter vers "le marché africain", appelant les responsables en charge de cette unité à "la nécessité d'assurer une formation aux jeunes compétences, pour maîtriser les nouvelles technologies et encourager la relation entre les investisseurs industriels et le ministère de la Formation professionnelle, afin d'accélérer l'intégration des compétences dans le marché du travail", a-t-il recommandé. M. Djerad a

fait cas de la prise attendue de "mesures pour l'organisation des zones industrielles, en vue d'en faire une cible pour les véritables investisseurs", a-t-il dit. Selon sa carte technique, la première étape de ce projet a été affectée d'une enveloppe de 2,1 milliards de DA, dont 1,3 milliard DA destiné pour l'acquisition des équipements de l'unité, et 800 millions de DA pour la réalisation des structures de base du projet. Cet investissement, réalisé à la zone d'activités d'Ain Ouessara, assure 150 emplois directs. Après la mise en service effective de la chaîne de production de papier hygiénique, il générera, durant sa 2ème étape, prévue à l'horizon 2022, pas moins de 180 emplois. Cette 2ème étape a été affectée d'un montant de 2,8 milliards de DA, dont 2,5 milliards destinés à l'acquisition de machines et outils de production, et 300 millions pour l'extension de la base du projet. En tout, cet investissement privé couvrira 4,9 milliards de DA.

BANQUE - MESURES

Covid-19: les mesures financières exceptionnelles prorogées jusqu'à fin 2020 (BA)

Les mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers arrêtées par la Banque d'Algérie (BA) le 6 avril dernier ont été reconduites jusqu'au 31 décembre 2020, a indiqué la BA dans un communiqué. "A l'effet d'alléger l'impact de la pandémie du Covid19 sur le secteur économique national et de garantir les conditions indispensables à la poursuite de l'activité économique, les mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles appli-

cables aux banques et aux établissements financiers arrêtées par la Banque d'Algérie le 6 avril 2020, dans le cadre de l'instruction 05-2020, ont été reconduites jusqu'au 31 décembre 2020", a précisé l'Institution dans un communiqué publié sur son site web. Il s'agit de réduire le seuil minimum du coefficient de liquidité et de dispenser les banques et les établissements financiers de l'obligation de constitution du coussin de sécurité. Il est également question de reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder au

rééchelonnement des créances de la clientèle impactée par la conjoncture induite par le Covid19 et assurer la poursuite des financements en faveur des bénéficiaires des mesures de report ou de rééchelonnement des créances.

La Banque d'Algérie, a d'autre part, assuré qu'elle continuera à suivre l'évolution de la situation sanitaire et son impact sur les entreprises nationales et prendra, le cas échéant, les décisions adéquates pour assurer le bon fonctionnement de l'économie nationale".

pour qu'il soit apte à l'exportation, le ministre délégué n'a pas écarté l'affectation d'un budget à la mise en conformité des produits de ces entreprises, appelant les jeunes à mener des études approfondies des marchés local et étranger pour les 10 prochaines années avant de se lancer dans l'activité.

Par ailleurs, M. Diafat a insisté sur l'impératif de permettre aux entreprises fabriquant des pièces de rechange industrielles utilisées par d'autres entreprises relevant d'ENSEJ de payer à 100% leurs créances afin de garantir la pérennité de leurs activités.

"L'Agence nationale pour le soutien et la promotion de l'entrepreneuriat, dont l'entrée en service est prévue le 20 novembre prochain en remplacement à l'ANSEJ sera ouverte à tous les jeunes investisseurs, qu'ils aient déjà des activités ou non", a rappelé M. Diafat.

Aide financière et accompagnement aux journaux électroniques en tant que micro-entreprises

Lors d'une deuxième rencontre de concertation avec nombre d'entreprises de journaux électroniques, créées dans le cadre de l'ANSEJ, le ministre délégué a fait savoir qu'elles pouvaient bénéficier de l'aide financière et d'accompagnement Il a fait état, dans ce sens, de préparatifs pour l'organisation de ces journaux électroniques, exerçant actuellement sans agrément, pour qu'elles deviennent des

entreprises "officielles" dans le cadre des lois fixées par le secteur de la Communication..

"Nous devons être à l'écoute de ces entreprises et leur accorder le soutien suffisant pour se développer et barrer la route à ceux qui agissent dans l'ombre à l'exploitation des besoins matériels de ces journaux", a-t-il ajouté. Affirmant que le ministère de la Communication œuvrait à travers les textes présentés par M. Ammar Belhimer et approuvés durant la réunion du Gouvernement de mercredi dernier, à "permettre à ces journaux électroniques de bénéficier de la publicité de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), M. Diafat a assuré que "tous les moyens seront accordés à ces journaux pour qu'ils soient la véritable voix du citoyen algérien". Il a souligné que la nouvelle vision du secteur tendait à considérer les journaux électroniques comme étant des micro-entreprises nécessitant financement, locaux et la garantie à tra vers la publicité de la pérennité de leur activité.

Ces journaux pourront bénéficier des micro-zones devant être créées pour abriter les activités des micro-entreprises, a fait savoir le ministre délégué, rappelant que 140 journaux électroniques, en leur qualité de micro-entreprises, avaient déposé leurs demandes d'accréditation auprès du ministère de la Communication.

PÉTROLE

Le pétrole finit la semaine sur une petite baisse

Les cours du pétrole ont reculé vendredi sous le poids des doutes sur la demande et dans l'attente de la prochaine réunion des ministres de l'Opep+, lundi, alors que le rythme de la pandémie de Covid-19 s'accélère.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a fini à 42,93 dollars à Londres, en baisse de 0,53% ou 23 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour novembre a abandonné 0,20% ou 8 cents à 40,88 dollars. La veille, les deux contrats de référence avaient déjà baissé mais avaient limité leurs pertes, aidés par un recul plus important que prévu des stocks de brut aux Etats-Unis. Vendredi, le sentiment de morosité à propos de la demande d'or noir a repris le dessus car "la deuxième vague



de la pandémie est là" a justifié Paola Rodriguez-Masiu, analyste de Rystad. "Le monde est à un stade où de nouveaux couvre-feux sont mis en place, ce qui limite la circulation et par voie de conséquence la consommation de carburant", a-t-elle ajouté. C'est le cas en France où un couvre-feu nocturne sera appliqué en région parisienne et dans huit métropoles dès samedi. A l'échelle du continent européen, l'évolution de la pandémie est jugée "très préoccupante" par la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine en ordre dispersé, après trois séances de baisse

Wall Street a terminé en ordre dispersé vendredi après trois séances consécutives de baisse, le Dow Jones ayant été soutenu par des indicateurs américains positifs et l'espoir d'un plan de soutien économique américain, avant ou après l'élection présidentielle du 3 novembre.

Son indice vedette, le Dow Jones Industrial Average a gagné 0,39% à 28.606,31 points. Bien parti en séance, le Nasdaq, à forte coloration technologique, a fini par céder 0,36% à 11.671,55 points et l'indice élargi S&P 500 a grappillé 0,01% à 3.483,81 points.

Les investisseurs ont notamment salué de bonnes ventes au détail pour septembre et une amélioration de la confiance des consommateurs américains, au plus haut depuis le début de la pandémie. Selon les données du départe-

ment du Commerce publiées vendredi, les ventes au détail ont grimpé bien plus que prévu en septembre par rapport à août, enregistrant une hausse de 1,9% après un ralentissement au cours de l'été alors que les analystes misaient sur un progrès de 0,6%.

"Cela montre que les habitudes de dépenses des consommateurs n'ont pas changé malgré le fait que nous ayons un taux de chômage élevé", a estimé Peter Cardillo de Spartan Capital Securities.

"C'est fort, fort, fort", s'est aussi réjoui Chris Low de FHN Financial indiquant que cela augurait d'une augmentation du PIB de 30% au 3e trimestre".

L'indice de confiance des consommateurs publié par l'Université du Michigan s'est aussi amélioré à 81,2 points contre 80,4 en septembre, atteignant un plus

haut niveau depuis le début de l'épidémie de Covid-19.

Les investisseurs s'accrochaient encore à l'espoir d'un nouveau plan de soutien à l'économie américaine même si les négociations piétinent.

"Le marché semble tenir. Il garde les espoirs, espère qu'à terme on obtiendra un plan de relance.

Je pense toujours qu'il y a une possibilité que nous l'obtenions avant les élections, même si cela ne semble pas être le cas", a noté M. Cardillo.

Selon lui, "il serait politiquement logique que les deux parties élaborent un plan", d'autant plus qu'au rang des mauvaises nouvelles, la production industrielle a baissé de façon surprise en septembre à -0,6%, son premier repli depuis avril.

ROYAUME-UNI
Moody's abaisse la note du Royaume-Uni

L'Agence de notation Moody's a annoncé vendredi avoir abaissé d'un cran la note de solvabilité financière du Royaume-Uni, de Aa2 à Aa3, en raison d'une croissance moins élevée que prévu et des risques que fait peser le Brexit sur l'économie.

La solvabilité budgétaire du pays s'est érodée depuis un premier abaissement de la note à Aa2 en septembre 2017, tandis que la gouvernance s'affaiblit, souligne dans un communiqué l'agence.

Elle a assorti la nouvelle note d'une perspective "stable", une façon de suggérer qu'elle n'y touchera pas à moyen terme à moins d'un événement exceptionnel.

Les faiblesses de l'économie britannique ont été exacerbées par la décision de quitter l'UE et par l'incapacité du Royaume-Uni à conclure un accord commercial avec l'Europe qui reproduit de manière significative les avantages de l'adhésion à l'UE", explique encore Moody's.

L'agence de notation ajoute que "la croissance sera également pénalisée par les cicatrices que va probablement laisser la pandémie de coronavirus, qui a gravement affecté l'économie britannique".

Le spectre d'une absence d'accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) a ressurgi, et des discussions doivent être menées lundi quant au "format" de leurs négociations sur leur relation commerciale post-Brexit.

Les discussions entre le Royaume-Uni et l'UE butent toujours sur trois sujets: l'accès pour les Européens aux poissonneuses eaux britanniques, les garanties réclamées à Londres en matière de concurrence - malgré de récents progrès - et la manière de régler les différends dans le futur accord.

Sur le plan intérieur, Moody's s'inquiète de l'effritement de l'autorité des institutions politiques britanniques et plus particulièrement du gouvernement. L'agence estime par exemple que l'élaboration des politiques, en particulier en ce qui concerne la politique budgétaire, est devenue moins prévisible et moins efficace".

CANADA
Fiat Chrysler investira 1,5 milliard de dollars dans les véhicules électriques

Le groupe Fiat Chrysler Automobiles va investir 1,5 milliard de dollars dans une nouvelle plateforme d'assemblage au niveau de son usine de Windsor, en Ontario, afin de produire des véhicules hybrides et électriques.

"Nous avons pu négocier entre 1,35 et 1,5 milliard de dollars pour notre usine d'assemblage de Windsor, ce qui stabilisera cette installation à long terme", a déclaré président du syndicat Unifor, Jerry Dias, dans un communiqué.

L'accord de principe d'une durée de trois ans a permis d'éviter la menace d'une grève et prévoit aussi la création de 2.000 emplois en 2024, a-t-il dit. Le syndicat Unifor a conclu fin septembre une entente de principe avec le constructeur automobile Ford portant sur un investissement de 1,95 milliard de dollars.

Cet investissement concerne les usines d'Oakville et Windsor pour fabriquer cinq modèles de véhicules électriques entre 2025 et 2028.

UE- BLOCAGE SUR LE PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE
Macron appelle au "compromis"

Le président français Emmanuel Macron a appelé vendredi à un "esprit de compromis" pour débloquer les négociations sur le budget et le plan européen de relance économique, à l'issue du sommet des Vingt-Sept à Bruxelles. "Il est important que nous travaillions tous ensemble à bâtir les conditions d'un accord le plus rapide possible", a-t-il déclaré alors que le budget de l'UE 2021-2027 sur lequel s'adosse le plan de relance post-Covid est au coeur d'après pourparlers entre le Parlement européen et les Etats membres.

"Il est important que nous travaillions tous ensemble à bâtir les conditions d'un accord le plus rapide possible", a-t-il dit en conférence de presse. Les dirigeants euro-

péens ont approuvé en juillet un plan de relance de 750 milliards d'euros pour sortir de la crise économique provoquée par le coronavirus.

Ce plan est adossé à un budget européen de 1.074 milliards d'euros pour 2021-2027, actuellement suspendu au feu vert des eurodéputés.

"Des voix s'expriment, elles sont légitimes, je respecte beaucoup le Parlement", mais si en cherchant à améliorer l'accord "historique" de juillet, "c'est fragiliser cet accord, on ne va pas dans le bon sens et on prend des risques", a-t-il indiqué.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont rencontré jeudi le président du Parlement européen, l'Italien David Sassoli, qui a fait état de négociations "au point mort"

sur le budget pluriannuel, faute de "petit pas" de la part des Etats.

Or, le temps presse, a estimé Emmanuel Macron: "le monde nous regarde, en particulier les marchés financiers" dans un contexte économique très morose, et face à la deuxième vague de l'épidémie, "il est vraisemblable que nous aurons à redéfinir une réponse orchestrée".

"Le moment est plutôt à l'esprit de compromis entre les institutions", a-t-il lancé.

Les eurodéputés ont voté mi-septembre afin de permettre à Bruxelles d'emprunter sur les marchés pour financer le plan de relance et procéder à un endettement commun.

Cette décision doit désormais être confirmée par les Etats puis ratifiée par tous les

parlements nationaux.

En revanche, les eurodéputés discutent toujours du budget pluriannuel, dont ils jugent le montant insuffisant: ils réclament 39 milliards supplémentaires pour les programmes phares de l'UE, dans l'éducation ou la recherche.

Ils exigent également un calendrier contraignant sur l'introduction de nouvelles sources de revenus pour l'UE, ainsi qu'un mécanisme dissuasif pour conditionner les subventions européennes au respect de l'Etat de droit.

Particulièrement visées, Pologne et Hongrie s'y opposent, et refusent pour cette raison de donner leur feu vert au plan de financement du plan de relance -- empêchant d'en tamer sa ratification par les parlements nationaux.

USA - FINANCE

Le déficit au plus haut historique sous l'effet du Covid-19

Le déficit budgétaire des Etats-Unis a grimpé à un niveau historique en 2020, en raison des dépenses engagées pour aider l'économie à faire face à la crise provoquée par le Covid-19.

Il dépasse les 3.000 milliards de dollars, battant de très loin son précédent record.

Le déficit de l'Etat fédéral pour l'exercice 2020 clos en septembre atteint 3.132 milliards de dollars, contre 984 milliards en 2019, soit un triplement, a dévoilé vendredi le Trésor américain. C'est de loin le plus important déficit jamais enregistré

par les Etats-Unis, puisqu'il représente plus du double du précédent record. L'année 2020 vient donc détrôner 2009, quand, en pleine récession liée à la crise financière, le déficit avait grimpé à 1.400 milliards de dollars. Les comptes de la première économie mondiale ont ainsi été plombés par l'explosion des dépenses publiques, qui ont "considérablement augmenté", souligne le Trésor dans son communiqué. Elles ont bondi de 47%, pour atteindre 6.500 milliards de dollars.

Le mois de mai avait en effet vu le Covid-19 se propager sur le territoire américain. Les travailleurs qui le pouvaient

ont alors été contraints de travailler de chez eux, tandis que commerces et restaurants avaient dû fermer, licenciement, au moins temporairement, leurs salariés.

La Maison Blanche et le Congrès avaient adopté en urgence un plan de relance de 2.200 milliards de dollars, rallongé de 500 milliards en avril, et qui comprenait, entre autres, des chèques directs aux Américains, une aide supplémentaire pour les chômeurs, ou encore des prêts pour aider les petites et moyennes entreprises à continuer à payer les salaires.

AGRICULTURE - FEMME RURAL Adoption d'une stratégie gouvernementale pour l'intégration et la promotion de la femme rurale (DGF)

Le Directeur général des forêts, Ali Mahmoudi, a affirmé, jeudi à Souk-Ahras, que la stratégie gouvernementale de l'Algérie s'appuie sur un programme cohérent et intégré entre les secteurs ministériels pour garantir l'insertion et la promotion du rôle de la femme rurale.

Présidant une manifestation pour la célébration de la Journée internationale de la femme rurale (15 octobre) tenue au siège de la chambre locale de l'agriculture, en tant que représentant du ministre de l'Agriculture et du développement rural et en présence des autorités de la wilaya et de plusieurs associations et coopératives agricoles, le DGF a précisé que plusieurs acteurs de la société civile et des associations étaient partie prenante de cette stratégie.

Organisée sous le thème "Rôle de la femme rurale face aux crises: assurer la sécurité alimentaire" et sous la supervision de l'Association nationale "Femme et développement rural", en coordination avec la chambre de l'agriculture de la wilaya et la direction des services agricoles, cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la promotion de la femme, aussi bien que la sensibilisation, l'information, l'orientation, le renforcement des capacités de la formation, l'accompagnement dans la conception des projets et la commercialisation du produit, a fait savoir M. Mahmoudi. Il a appelé, à cette occasion, à l'importance d'encourager les femmes vivant dans ce milieu à travailler sous forme de coopératives devant accroître leur rendement et leur faciliter de bénéficier des matières premières, des services et de la commercialisation, avec le soutien permanent de l'Etat.

La participation de la femme rurale dans les programmes du secteur des forêts fait partie de ses missions ayant trait à la préservation et l'exploitation durable des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie de la population à travers la création d'activités génératrices d'emplois et de richesses, a-t-il soutenu. Le même intervenant a salué les efforts des agriculteurs qui ont continué à exercer leurs activités en dépit du contexte sanitaire du au nouveau coronavirus et contribué à satisfaire les besoins des citoyens en termes de produits agricoles et d'approvisionnement incessant du marché.

Pour sa part, la présidente de l'Association nationale "Femme et développement rural", Amel Adouani a indiqué que les femmes rurales jouent un rôle d'une grande importance dans l'augmentation de la production agricole à travers le développement de l'agriculture familiale, et ce en dépit du caractère géographique et des conditions rurales rudes.

Elle a appelé à intégrer la femme dans l'action coopérative à même de leur faciliter de bénéficier des mécanismes de soutien disponibles par l'Etat.

Les participants à cette manifestation ont sillonné les différents pavillons de l'exposition organisée à cette occasion, où sont étalés plusieurs produits de la femme rurale comme le safran, la figue de barbarie et ses dérivés, les plantes aromatiques, les produits laitiers, ainsi qu'un pavillon consacré au dispositif d'aide à l'emploi des jeunes, agences bancaires et instituts de soutien technique.

FEMME RURALE - ENTREPRENEURIAT Fatima Mencer, un modèle de la femme rurale entrepreneuse (Portrait)

Fatima Mencer est une femme de la campagne de Chlef, dont l'âge avancé et le handicap moteur n'ont pas constitué une entrave pour lancer son projet de petit élevage et en faire une source de revenus, ce qui a fait d'elle un modèle de détermination et de volonté de réussir. C'est en 2017, que Mme. Mencer (70 ans) a bénéficié, dans le cadre du programme de la femme productrice, d'un soutien pour un projet de cyniculture au village "El Mizab" de la commune de Taougrite (60 km au nord-ouest de Chlef).

Un projet, devenu depuis lors sa raison de vivre, et à travers lequel elle a prouvé l'aptitude de la femme rurale à réussir, et à créer une source de richesse locale, si on lui en donne les moyens. Et pour cause, elle se lança dans cette aventure avec pas plus de six lapins, pour devenir aujourd'hui à la tête d'un véritable élevage de lapins, aux normes en vigueur, au point où

elle n'arrive pas à s'en occuper toute seule. En dépit d'un savoir acquis sur le terrain, depuis plus de 20 ans, cette dame n'a pas hésité à suivre une formation en petit élevage (cyniculture) auprès de l'association "El Idriss si pour la promotion de la femme rurale", qui l'a aidée à acquérir plus de connaissances dans ce type d'élevage. Mme. Fatima Mencer a pris part au salon local de la femme rurale productrice, abrité par le Musée national public de Chlef, à l'occasion de la Journée internationale de la femme rurale, où son stand d'exposition de lapins a volé la vedette aux autres stands de bijoux, habits traditionnels, et autres produits en poterie et en doum (vannerie).

En effet, son stand a attiré de nombreux visiteurs de tous âges, au grand bonheur de cette dame, qui n'hésitait pas à discuter et échanger avec eux, ses connaissances et sa passion pour cette filière agricole, reflétant

l'image de la femme rurale entrepreneuse qui a réussi dans son domaine. Tout en discutant avec le public, cette femme ne manquait jamais de s'occuper du bien être de ses lapins, en dépit de son handicap moteur. Pour la présidente de l'association "El Idriss si pour la promotion de la femme rurale", cette "dame est un modèle de réussite pour la femme rurale et entrepreneuse. Elle a défié toutes les conditions, dont sa condition physique (handicap), pour concrétiser son projet avec des moyens rudimentaires, dans l'espoir d'obtenir un soutien des autorités locales", a-t-elle souligné.

"La femme rurale a prouvé, grâce à ce type de femmes modèles, son aptitude aux programmes de soutien et de formation mobilisés à son intention, et nos portes demeureront toujours ouvertes à cette frange de la société (tout âges confondus)", a assuré la même responsable.

PLACE DE LA FEMME DANS LA SPHÈRE POLITIQUE L'expérience algérienne dans la constitutionnalisation du système des quotas saluée

La vice-présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Tayeb Wassila a salué l'expérience algérienne "pionnière" dans la constitutionnalisation du système des quotas visant à consolider la place de la femme dans la sphère politique, a indiqué vendredi un communiqué de l'APN.

Mme Tayeb Wassila intervenait lors d'un workshop régional dans le cadre d'un webinaire organisé jeudi par l'Organisation de la femme arabe (OFA), en collaboration avec la fondation "Westminster pour la démocratie" (WFD) sur le système des quotas et ses impacts sur la participation de la femme à la vie politique dans le monde arabe.

"La majorité des femmes parlementaires algériennes sont qualifiées et ont un niveau universitaire, et leur présence prend en considération d'autres spécificités de la représentation parlementaire, ce qui témoigne, encore une fois, de la lutte et du combat de la femme algérienne en vue de se frayer une place aux plans



socio-économique et juridique". De son côté, la présidente de la commission de l'Education, de l'Enseignement supérieur, et de la recherche scientifique et des affaires religieuses, Makhref Saliha

a mis l'accent sur "l'importance du système des quotas pour permettre à la femme d'investir la scène politique", soulignant que la plupart des recherches ont insisté sur l'impératif de continuer à travailler

avec ce système durant une période transitoire afin de parvenir à l'égalité.

Le système "des quotas" a réalisé un bond qualitatif en terme de participation de la femme aux assemblées, a ajouté la même députée, soulignant que le projet d'amendement de la Constitution, soumis à référendum le 1er novembre prochain, a consacré ce droit dans son article 59 et définira les modalités et les conditions d'application de cet article dans le projet de loi organique relatif au régime électoral.

L'APN a pris part jeudi aux travaux d'un webinaire organisé par l'OFA, en collaboration avec la fondation WFD sur les politiques de discrimination positive en faveur de la femme dans la région arabe.

FEMME RURALE Une stratégie nationale pour le développement et la promotion de l'entrepreneuriat féminin

Les participants aux travaux de la Conférence nationale sur la femme rurale dans le monde d'entrepreneuriat ont appelé jeudi à Alger à l'impératif d'élaborer une stratégie nationale pour le développement et la promotion de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural.

Lors de cette rencontre, organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), sous le thème "Créativité de la femme rurale aux normes internationales", les participants ont plaidé pour "le développement, l'élargissement et la diversification des activités de la femme rurale, dont les activités génératrices de revenus et de richesses et ce dans le souci de les ériger en petites et moyennes entreprises (PME), tout en accordant la priorité aux zones d'ombre". Ils ont insisté,

en outre, sur "la promotion et la diversification des produits de la femme rurale dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et de l'artisanat", soulignant l'importance d'"encourager la contribution du secteur privé à la promotion de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural, à travers des sessions de formation au profit des femmes rurales, en coordination avec les secteurs concernés".

Concernant le renforcement des capacités des encadreurs et le développement des connaissances de la femme rurale, les participants ont appelé à l'importance d'adapter les différents contenus des sessions de formation aux exigences du marché", outre "l'organisation de portes ouvertes au niveau des chambres spécialisées de l'agriculture, du commerce, du tourisme, de l'artisanat et des métiers", ainsi que l'organisation d'expositions internationales sur les activités des femmes rurales pour la

promotion de leurs produits" Il ont recommandé également "le renforcement des capacités des formateurs encadreurs relevant de l'Agence Nationale de gestion du Micro-crédit (ANGEM) en matière d'accompagnement de la concrétisation des projets des femmes rurales", souhaitant "la contribution de la société civile dans la sensibilisation et l'encouragement des femmes rurales chefs d'entreprises à déclarer leurs activités à la sécurité sociale, afin de préserver leurs droits à la couverture sanitaire et de les sensibiliser à l'importance de bénéficier de la formation continue".

Les recommandations ont porté également sur "l'amélioration et le développement de la qualité des produits d'artisanat en vue de concurrencer les produits étrangers similaires" en veillant à "renforcer l'apprentissage de la femme rurale chef d'entreprise des techniques de production modernes et des mécanismes de commercialisation, tout en veillant à la conformité de leurs produits aux normes de qualité".

Les participants ont insisté, dans ce sens, sur "l'encouragement des échanges d'expériences et d'expertises fructueuses dans le domaine de la promotion de la commercialisation des produits de la femme rurale afin d'accéder aux marchés internationaux notamment arabe, outre l'organisation de salons locaux, nationaux et internationaux dans l'optique d'aider les femmes rurales chefs d'entreprises à commercialiser leurs produits".

Une délégation ministérielle a visité, en marge de cette conférence, un salon consacré à différents produits fabriqués par des femmes rurales relevant de plusieurs wilayas qui ont réussi à créer leurs propres activités dans des professions diverses, et ce dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, à l'instar de l'ANGEM, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC).

TRAFIC DE DROGUE

Les Etats-Unis arrêtent un ancien ministre mexicain

Les Etats-Unis détiennent depuis jeudi soir un ancien ministre de la Défense du Mexique, Salvador Cienfuegos (2012-2018) apparemment impliqué dans une affaire "de trafic de drogue".

Vendredi, le président mexicain Andrés Manuel López Obrador (AMLO) a confirmé le contexte de cette arrestation réalisée à Los Angeles, sans toutefois préciser les motifs délictueux de l'arrestation surprise du général en retraite Cienfuegos a son arrivée à Los Angeles.

Les autorités américaines devraient, selon AMLO, livrer ultérieurement les détails de cette arrestation. "Cinq accusations liées au trafic de drogue" pèsent sur le général Cienfuegos, 72 ans, a tweeté vendredi le ministre mexicain des Affaires étrangères, Marcelo Ebrard en précisant qu'il devrait être transféré au tribunal fédéral de Los Angeles (et non à New York comme indiqué par erreur par le ministre mexicain



des AE) pour une audience prévue à 20h00 GMT. Cette arrestation intervient en pleine campagne électorale américaine alors que chacun des partis fait les yeux

doux à l'électorat hispanique américain composé de 36 millions de Mexicains ou de descendants de Mexicains. AMLO n'a pas caché son irritation face à la gravité de cet

incident. "C'est déplorables qu'un ancien ministre de la Défense soit arrêté et accusé de trafic de drogue", a souligné López Obrador lors de sa conférence de presse matinale quotidienne. Le président, qui a placé les thèmes sensibles au Mexique de la violence, de la corruption et du trafic de drogue au cœur de son programme gouvernemental, a précisé qu'aucune investigation n'était en cours au Mexique sur l'ancien ministre.

Il a expliqué qu'il y a deux semaines, l'ambassade du Mexique aux Etats-Unis l'avait déjà informé qu'une enquête était en cours contre Cienfuegos, qui a été secrétaire à la Défense pendant toute la durée de l'administration dirigée par son prédécesseur, Enrique Peña Nieto (2012-2018).

INDE

8 morts dans un accident de la route dans le nord

Huit personnes ont trouvé la mort et plus de trente autres ont été blessées dans un accident survenu samedi matin dans le district de Pilibhit, dans l'Etat indien de l'Uttar Pradesh (nord), ont indiqué les autorités indiennes.

L'accident s'est produit suite à une collision entre une camionnette et un bus de transport de personnes qui se dirigeait vers Puraipur en provenance de Lucknow, pré-

cise-t-on de même source. "Le bus qui transportait plus de 40 personnes s'est renversé dans un champ situé en contrebas à la suite de quoi plusieurs personnes ont été écrasées", a fait savoir le chef de police de Pilibhit, Jai Prakash.

Les blessés, dont huit grièvement, ont été évacués vers l'hôpital de district de Pilibhit pour recevoir les soins nécessaires, a précisé

la même source. Avec plus de cinq millions de kilomètres de routes, l'Inde est le deuxième plus grand réseau routier au monde. Mais c'est également l'un des plus dangereux avec un accident mortel toutes les quatre minutes.

Chaque jour, ce sont plus de 1.300 accidents qui coûtent la vie à 400 personnes à travers le pays.

ESPAGNE - COVID-19

Manifestation à Barcelone contre la fermeture des restaurants

Plusieurs centaines de manifestants ont protesté vendredi contre la fermeture des restaurants en Catalogne, ordonnée par les autorités pour freiner la progression de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19) dans cette région du nord-est de l'Espagne, rapportent des médias.

Aux cris de "Non à la fermeture", les manifestants, la plupart salariés dans le secteur de la restauration, se sont retrouvés sur la place Sant Jaume en milieu de journée, devant la Mairie de Barcelone et le siège du gouvernement catalan.

Dans la foule, des serveurs, des chefs, des propriétaires de petits restaurants, certains portaient des toques, tapant sur des casse-

roles, ont constaté des médias.

Quelques uns ont jeté des oeufs et des assiettes en porcelaine sur les bâtiments officiels pour crier leur colère au premier jour de fermeture de leurs établissements.

"Ca fait déjà très longtemps que nous ne pouvons plus travailler. C'est pas possible qu'ils ferment à nouveau les bars et restaurants, on va mourir de faim", s'alarme Alvaro Sagreda, cuisinier dans un hôtel de luxe.

Pour Joan Mederos, propriétaire de deux bars qui emploient six personnes, "la situation est insoutenable entre les loyers, les fournisseurs qui continuent à appeler (...) le manque de place pour accueillir tout le monde", se

défendant d'être "responsable de ce qui arrive". D'autres comme Adrian Gil, 36 ans serveur depuis 14 ans, redoutent la durée dans le temps de telles mesures : "Ce qu'on craint, c'est que ça ne soit pas seulement 15 jours, parce que 15 jours, c'est sûr que ça ne règle rien, et qu'après ces 15 jours viennent 15 autres jours, et à la fin on se retrouve l'année prochaine".

Depuis jeudi soir, les bars et restaurants sont fermés pour au moins 15 jours dans la région espagnole de Catalogne afin de freiner la progression de l'épidémie de Covid-19.

Ils sont uniquement autorisés à livrer à domicile, des mesures prises afin d'éviter un confinement total ces prochaines

semaines", avaient expliqué les autorités catalanes mercredi.

L'annonce de cette mesure drastique est intervenu après le bouclage partiel de Madrid - où bars et restaurants demeurent ouverts - et d'autres restrictions prises dans les régions d'Andalousie, de Navarre ou de Galice pour combattre la hausse des contaminations en Espagne, où la pandémie a tué plus de 33.000 personnes.

En Europe, plusieurs pays ou grandes villes ont pris des mesures similaires: les Pays-Bas, l'Irlande du Nord ont ordonné la fermeture des bars et restaurants, Paris de ses seuls bars, mais a mis en place un couvre-feu à 21h et Liverpool en Angleterre ses pubs.

SUISSE

Les glaciers suisses continuent de fondre à un rythme inquiétant (étude)

Les glaciers suisses ont continué à fondre cette année à un rythme inquiétant, et l'accumulation de neige sur le plus grand glacier des Alpes n'a jamais été aussi faible, met en garde une étude publiée vendredi.

Au total, les glaciers suisses ont perdu 2% de leur volume cette année, selon l'étude annuelle publiée par l'Académie suisse des sciences.

C'est en ligne avec la moyenne de ces 10 dernières années, mais ces chiffres sont quand même "très inquiétants", a expliqué l'auteur du rapport Matthias Huss, en charge du réseau de surveillance des glaciers GLAMOS.

"Ces chiffres sont un peu plus faibles que ces trois dernières années, quand nous avions des températures extrêmement élevées, mais quand même les glaciers ont perdu beaucoup de masse", souligne le scientifique.

Sur les 60 dernières années, les glaciers suisses ont perdu autant d'eau qu'il y en a dans le lac de Constance, une étendue d'eau de 63 kilomètres de long sur la frontière austro-germano-suisse, insiste le rapport.

L'une des mesures les plus inquiétantes

concerne l'Aletsch, le plus imposant glacier des Alpes. Depuis un peu plus de cent ans que les mesures sont faites, "cette année marque la plus faible accumulation de neige jamais" enregistrée, souligne M. Huss. Les mesures sont prises à 3.466 mètres d'altitude, et il y a donc toujours de la neige. "Il fait froid là haut, mais il y a peu de neige qui s'est accumulée même à cette altitude, et bien sûr c'est mauvais signe pour le plus grand glacier des Alpes", a-t-il ajouté. Le glacier, qui s'étend sur 86 km2 dans les Alpes suisses, est estimé à 11 milliards de tonnes de glace, mais il a vu son front reculer d'environ 1 km depuis le début du siècle. L'Aletsch est le plus imposant des plus de 4.000 glaciers alpins.

Une étude de l'université ETH de Zürich indiquait que 95% de ces majestueuses masses de glace auront disparu d'ici 2100 si les émissions de gaz à effet de serre n'étaient pas maîtrisées. Deux tiers des glaciers disparaîtraient même dans l'éventualité du respect de l'accord de Paris sur le climat, selon cette étude. "Mais au moins, il nous resterait des glaciers à admirer", note Matthias Huss.

ITALIE

La Sicile veut être la 1^{ère} région italienne sans plastique

La Sicile, en retard dans le tri des déchets, entend devenir la première région italienne sans plastique, selon les autorités locales.

L'assemblée régionale de l'île, dont les côtes sont touchées, comme partout, par des déchets amenés par la mer, a voté à l'unanimité le 13 octobre un projet de loi en ce sens.

"La Sicile est la première région d'Italie à adopter une loi qui limite et contrecarre l'utilisation sans scrupule du plastique, et ce en stimulant, encourageant et promouvant l'entrepreneuriat innovant et +vert+", s'est félicitée la présidente de la Commission environnement, Giusi Savarino, sur Facebook.

Le texte "vise à décourager l'utilisation des plastiques mono-usages et non biodégradables, à encourager la recherche des entreprises sur les matériaux compatibles avec la protection de l'environnement, et à valoriser le littoral marin non pollué".

Le texte souligne qu'"entre 2 et 5% du plastique produit finit dans les océans avec des effets dévastateurs sur les écosystèmes côtiers et marins".

En détail, tous les bureaux de l'administration publique devront substituer à 40% leurs fournitures en plastique par des produits en plastique recyclé ou biodégradable.

Les cantines pour les fonctionnaires seront obligés d'utiliser exclusivement des couverts recyclés.

Les gestionnaires d'établissements balnéaires sont aussi concernés: ils devront garantir l'utilisation du plastique biodégradable dans les kiosques de plage (verres, assiettes, couverts, etc.) et équiper les plages avec des poubelles pour le tri sélectif.

Ceux qui ne respectent pas la loi seront sanctionnés.

Le président de Fiba Confesercenti Sicile, fédération des plagistes siciliens, s'est dit "très critique envers cette décision". "Environ 80% des stations balnéaires recyclent déjà. Nous ne devrions pas payer si nos clients se refusent à recycler correctement", a déclaré Alessandro Cilano, en déplorant la hausse des "coûts de gestion" pour les kiosques. Via le versement de fonds européens ou de royalties provenant de concessions d'hydrocarbures, la région cherchera aussi à stimuler la recherche et à encourager la reconversion des entreprises qui produisent des matériaux plastiques vers du plastique recyclé ou biodégradable. Selon le dernier rapport sur les déchets réalisé par l'Ispra (Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementale), en 2018 l'Italie a produit près de 2,3 millions de tonnes de déchets en plastique, dont 44% ont été recyclés. La Sicile a trié moins de 30% de tous ses déchets, contre 58,1% de moyenne nationale.

DANEMARK - COVID-19

101 élevages de visons infectés

Le coronavirus continue de se propager rapidement parmi les cheptels de visons au Danemark, où 101 élevages ont désormais recensés des animaux infectés, a déclaré vendredi l'Administration vétérinaire et alimentaire danoise (DVFA) dans un message publié sur Twitter.

Quelque 32 autres élevages ont été placés sous observation par la DVFA, selon le journal danois Berlingske. Le 17 juin, la DVFA a publié son premier avis de notification signalant qu'un foyer de coronavirus avait été détecté dans un élevage de visons de la région du Jutland du Nord. Les autorités danoises ont appelé les éleveurs de visons du pays à aider à l'euthanasie en masse de leurs animaux car "cela pourrait autrement prendre plusieurs semaines, peut-être plusieurs mois, pour les tuer tous", selon la DVFA. Environ 2,5 millions

de visons doivent désormais être abattus dans tout le pays en accord avec les directives de la DVFA. La DVFA a annoncé que les élevages de visons non infectés percevraient une rémunération complète, tandis que les élevages infectés par le coronavirus seraient indemnisés à hauteur de 82% si leurs animaux sont abattus en raison du COVID-19. "Les autorités sanitaires comme la DVFA sont préoccupées par le vivre important et en croissance rapide d'infections dans les élevages de visons (...) Par conséquent nous travaillons dur pour faire abattre les visons en question aussi vite que possible (...) Nous espérons la coopération des propriétaires de visons dans cette période difficile", a déclaré Charlotte Vilstrup, directeur de bureau de la DVFA, dans un communiqué de presse.

S A N T É - A L G É R I E

M. BELMEHDI

"La levée de la suspension de la prière du vendredi repose sur des avis scientifiques"

La levée de la suspension de la prière du vendredi à compter du 6 novembre prochain repose sur des avis scientifiques, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, soulignant que cette décision avait été motivée par le respect du protocole sanitaire dans la majorité des mosquées depuis leur réouverture.

Présidant une réunion avec les membres de la commission de la fatwa et du comité de suivi de la réouverture des mosquées et le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau Coronavirus, Dr Djamel Fourar, M. Belmechdi a précisé que "les nouvelles rassurantes quant au respect, dans les mosquées, des mesures préventives contre la Covid-19 ont amené le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à décider, sur la base d'avis scientifiques, de lever la suspension de la prière du vendredi à compter du 6 novembre prochain". Le ministre a fait savoir que cette réunion "s'inscrit dans le cadre des réunions de concertation permanente entre son département et celui de la Santé à travers le comité de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, mis en place au niveau du ministère des Affaires religieuses suite à la réouverture des mosquées et qui soumet des rapports hebdomadaires au Premier ministre sur la situation dans les mosquées quant au respect du protocole sanitaire et aux manquements relevés en la matière". La réunion sera sanctionnée par un communiqué sur la reprise de la prière du vendredi dans les mosquées ouvertes dans un premier temps, avec la détermination des mesures devant être observées sur la base de la fatwa et des rapports scientifiques, a ajouté le ministre. La prière du vendredi enregistrant une grande affluence des fidèles, la vigilance reste de mise pour éviter la propagation de cette dangereuse épidémie, a-t-il insisté.

A cette occasion, l'inspecteur général et président du comité de suivi au ministère des Affaires religieuses, Lakmissi Bezzaz, a présenté des statistiques sur la situation générale dans les mosquées depuis leur réouverture, et dont le nombre est passé de 4.200 à 6.000 mosquées ouvertes.

Il a, à ce propos, indiqué que son comité composé de comités locaux de suivi avait enregistré la fermeture momentanée de quatre (4) mosquées où des cas de coronavirus ont été signalés.

Les mosquées en question ont été rovertes après leur désinfection, a-t-il ajouté.

Dans ce sens, le comité a fait savoir que « 68,51 % des mosquées ont enregistré une affluence moyenne des fidèles, 30 % une forte affluence et 1,90 % une faible affluence ». Concernant les mesures préventives, le comité a relevé "un respect total des mesures dans 93,23 % des mosquées, un respect moyen dans 5 % des mosquées et un respect faible dans 1 % d'entre elles", indiquant avoir relevé "une forte prise de conscience des citoyens quant à la gravité de cette pandémie". Pour sa part, M. Fourar a affirmé que la situation en Algérie est "stable et différenciée" de celle des pays voisins et autres pays à travers le monde, expliquant cela par le fait d'avoir "temporiser le retour à la vie publique et à l'ouverture progressive et étudiée des structures et établissements". "La majorité des mosquées ont respecté le protocole sanitaire", a-t-il précisé, soulignant la nécessité de "faire preuve de vigilance, notamment pour ce qui est de la prière du vendredi, où il y a une forte affluence des fidèles". Le ministre des Affaires religieuses assurera le suivi des mosquées à travers les comités de wilayas et veillera à leur gestion selon les exigences de cette conjoncture exceptionnelle, a-t-il ajouté. Lors de cette rencontre, le directeur de l'orientation religieuse au ministère a présenté le communiqué élaboré par la commission de la Fatwa portant levée de la suspension de la prière du vendredi, en vue de l'enrichir et y introduire les modifications nécessaires avant sa publication prochaine.

Le communiqué de la commission qui fixe l'horaire d'entrée et de sortie de la mosquée pour l'accomplissement de la prière du vendredi ainsi que la durée du préche et de la prière qui ne doit pas dépasser 15mn, souligne la nécessité d'accès à toutes les structures de la mosquée pour l'accomplissement de la prière du vendredi de manière à éviter la surcharge et l'impératif respect du protocole sanitaire préalablement appliqué.

Le communiqué maintient le gel des autres activités au sein de la mosquée, la fermeture des espaces d'ablution et de la salle de prière pour les femmes en cette étape.

205 nouveaux cas, 115 guérisons et 5 décès

Deux cent cinq (205) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 115 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 54193, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1841 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37971, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 17 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 24 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 36 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

**AFFAIRES RELIGIEUSES - PRÉVENTION****La Commission ministérielle de la Fatwa salue les résultats "positifs" réalisés par l'expérience algérienne dans la lutte contre l'épidémie**

La Commission ministérielle de la Fatwa a salué les résultats "positifs" réalisés par l'expérience algérienne dans la lutte contre la propagation de l'épidémie de coronavirus, indique la Commission dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion d'évaluation tenue jeudi au siège du ministère des Affaires religieuses avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie.

"Suite à la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant réouverture partielle de certaines mosquées pour l'accomplissement de la prière de vendredi, à partir du 6 novembre prochain, en application du communiqué du Conseil du gouvernement tenu mercredi et après la réunion d'évaluation de la situation épidémiologique qui a réuni la Commission ministérielle de la fatwa et le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, les membres de la Commission saluent les résultats positifs réalisés par l'expérience algérienne en matière de lutte contre la propagation de la pandémie".

La Commission a rappelé "l'impératif de continuer à respecter les mesures de prévention", mettant en exergue "la discipline dont les mosquées et les fidèles ont fait preuve en première étape de l'opération de réouverture des mosquées".

Après avoir rendu hommage aux autorités locales pour leur bon accompagnement, la Commission



de la fatwa a recommandé nombre de mesures à respecter.

Il s'agit de "la réouverture des mosquées concernées par la prière de vendredi 15 minutes avant le premier appel à la prière avec un intervalle de temps entre les deux appels à la prière de deux minutes tandis que la fermeture de ces mosquée devrait intervenir 15 minutes après la prière.

Elle a également recommandé aux imams d'alléger le préche et la prière (pas plus de 15 minutes).

"Il faut exploiter toutes les structures et esplanades des mosquées, y compris les zones de prière pour les femmes", a préconisé la Commission soulignant l'interdiction de la prière sur les voies publiques afin de préserver l'ordre public.

Elle a insisté que "la réouverture de ces mosquées concerne uniquement les cinq prières et la prière de vendredi", relevant la suspension du reste des activités des mosquées dont le cours du vendredi, les cours hebdomadaires et les cercles d'enseigne-

matériel d'hygiène et de désinfection sanitaire des mosquées".

La commission de la Fatwa a saisi, en outre, l'occasion pour rappeler ses précédentes orientations, à savoir l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants et aux malades pour accomplir la prière du vendredi ou autre prière collective, conseillant aux personnes âgées d'accomplir leurs prières à la maison.

Il est interdit à toute personne suspectée contaminée par le virus (covid-19) ou présentant des symptômes du coronavirus ou de grippe saisonnière d'accéder à la mosquée, souligne la même source.

"Il est autorisé aux personnes saines ayant peur d'être contaminées en cette période de pandémie de remplacer la grande prière du vendredi par la prière quotidienne du Dohr à domicile", a ajouté la commission, rappelant que la "religion dispense le musulman de la prière commune du vendredi en cas de préjudice".

Cependant, la commission a rappelé la récom-pense de la prière collective même effectuée à la maison, préconisant d'unifier les efforts pour faire face à la pandémie, en favorisant l'échange entre fidèles, imams et comités de mosquées.

L'importance de renforcer le rôle des institutions de l'Etat et de la société civile, parallèlement à l'application des mesures préventives a également été mise en avant.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Plus de 1.099.000 décès

La pandémie de coronavirus (Covid-19) a fait au moins 1.099.509 décès dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles vendredi.

Plus de 38.965.020 cas d'infection ont été également diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 26.884.800 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de jeudi, 6.086 nouveaux décès et 404.758 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.103 nouveaux morts, l'Inde (895) et le Brésil (713).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 217.717 décès pour 7.980.899 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 3.477.397 personnes ont été déclarées



guéris. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 152.460 morts et 5.169.386 cas, l'Inde avec 112.161 morts (7.370.468 cas), le Mexique avec 85.285 morts

(834.910 cas), et le Royaume-Uni avec 43.293 morts (673.622 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par

rapport à sa population, avec 102 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (89), la Bolivie (72), l'Espagne (72). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.646 cas (24 nouveaux entre jeudi et vendredi), dont 4.634 décès (0 nouveaux) et 80.759 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient vendredi à 11H00 GMT 375.883 décès pour 10.328.038 cas, l'Europe 247.491 décès (7.031.700 cas), les Etats-Unis et le Canada 227.416 décès (8.172.629 cas), l'Asie 156.870 décès (9.515.465 cas), le Moyen-Orient 52.033 décès (2.268.148 cas), l'Afrique 39.115 décès (1.616.057 cas), et l'Océanie 1.001 décès (32.992 cas).

BRÉSIL

Le nombre de cas dépasse les 5,2 millions avec plus de 153 000 décès

Le Brésil a enregistré 30.914 nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus ces dernières 24 heures, portant le total national à 5.200.300, a annoncé vendredi le ministère de la Santé. Avec 754 nouveaux décès signalés au cours de la dernière journée, le

bilan des décès dans ce pays d'Amérique du Sud atteint 153.214, selon le ministère.

Sao Paulo, l'Etat le plus peuplé du Brésil, est l'épicentre de l'épidémie du pays, avec 37.870 décès et 1.057.240 cas, suivi par celui de Rio de Janeiro, avec

19.654 décès et 289.440 cas confirmés.

Le Brésil est le deuxième pays du monde ayant à déplorer le plus grand nombre de décès liés au COVID-19, après les Etats-Unis, et le troisième comptant le plus de cas confirmés, après les Etats-Unis et l'Inde.

USA

Plus de 8 millions de cas de Covid-19 enregistrés

Les Etats-Unis ont franchi vendredi le cap des 8 millions de cas détectés de Covid-19 depuis le début de la pandémie, selon le comptage de l'université Johns Hopkins, qui fait référence.

La première puissance économique mondiale est de loin la plus touchée au monde par la pandémie en valeur absolue, avec plus de 217.000 morts.

La pandémie de corona-

virus s'est invitée jusque dans la campagne présidentielle, plongeant le pays dans la pire crise sanitaire depuis la grippe espagnole de 1918 et la pire récession depuis la crise de 1929.

Et deux semaines après l'annonce de l'infection de Donald Trump au Covid-19, la candidate démocrate à la vice-présidence, Kamala Harris, a suspendu ses déplacements jusqu'à

dimanche "dans un souci de prudence" en raison de cas de Covid-19 dans son entourage.

Le premier pic de l'épidémie aux Etats-Unis fut en avril, quand elle a durement frappé New York et le Nord-Est.

Avec la fermeture de l'économie, la courbe est redescendue mais un déconfinement trop rapide a provoqué une deuxième

vague en juillet, centrée sur le Sud et l'Ouest. Pendant l'été et jusqu'en septembre, l'épidémie a décliné, mais la tendance est désormais nette: jeudi, le nombre de nouveaux cas a dépassé 60.000, et plusieurs Etats ont enregistré des records.

Juste derrière les Etats-Unis, l'Inde est désormais le deuxième pays avec le plus grand nombre de contagions, 73 millions.

ALLEMAGNE

Merkel appelle ses concitoyens à rester chez eux

La chancelière allemande Angela Merkel a solennellement demandé samedi à ses concitoyens de réduire au maximum leurs relations sociales, les incitant même à rester à leur domicile, alors que l'épidémie connaît une nette accélération en Allemagne.

"Renoncez à tout voyage qui n'est pas vraiment nécessaire, à toute célébration qui n'est pas vraiment nécessaire.

Veillez rester chez vous, sur votre lieu de résidence, dans la mesure du possible", a déclaré la chancelière dans son podcast hebdomadaire. "Ce que sera l'hiver, ce que sera notre Noël, sera décidé dans les jours et les semaines à venir", a-t-elle averti. L'Allemagne a comptabilisé 7.830 cas de nouveau coronavirus en 24 heures, un record pour le pays depuis l'éclatement de la pandémie de Covid-19, selon des données officielles publiées samedi.

En tout, 9.767 décès, soit plus de 33 que la veille, y ont été recensés depuis le début de la crise sanitaire qui jusqu'ici avait moins frappé le pays par rapport à la plupart de ses voisins européens.

Pour combattre le retour de l'épidémie, Mme Merkel, scientifique de formation, a rappelé l'importance de respecter les gestes barrières et d'aérer régulière-

ment les espaces clos tout en expliquant qu'il fallait désormais "aller plus loin".

"Si chacun d'entre nous réduit maintenant de manière significative le nombre de rencontres en dehors de sa propre famille pendant un certain temps, nous pouvons réussir à arrêter et à inverser la tendance à la multiplication des infections", a-t-elle prévenu.

Estimant qu'il s'agissait pour beaucoup d'un "renoncement difficile", elle a précisé que cet effort temporaire permettrait également d'éviter de surcharger le système de santé, de maintenir ouvertes les écoles et les garderies et de sauver l'économie et les emplois.

"C'est l'outil le plus efficace dont nous disposons actuellement pour lutter contre la pandémie.

Aujourd'hui, il est plus nécessaire que jamais", a-t-elle ajouté.

Cet appel intervient quelques jours après une nouvelle réunion de crise entre Mme Merkel et les dirigeants régionaux allemands qui ont établi mercredi une feuille de route nationale listant de nouvelles restrictions, parmi lesquelles des fermetures nocturnes de bars et restaurants à partir d'un certain seuil de contaminations. Mais cette stratégie de gouver-

nement allemand est mise à mal dans plusieurs Länder où la justice a retourné ces mesures jugées disproportionnées.

A Berlin par exemple, le tribunal administratif a annulé vendredi l'obligation imposée aux établissements de la capitale de fermer entre 23H00 et 06H00.

ETATS-UNIS

2 vaccins pourraient être prêts à être autorisés en novembre

Les sociétés américaines Pfizer et Moderna ont annoncé vendredi qu'elles prévoient de demander l'autorisation de leurs vaccins contre le Covid-19 d'ici fin novembre aux Etats-Unis, neuf mois après le premier décès lié au coronavirus dans le pays.

Mais le lancement éventuel de la vaccination d'ici le Nouvel an sera trop limité pour contenir à lui seul l'épidémie, qui en est à son troisième rebond aux Etats-Unis, avec une hausse alarmante des contaminations, des hospitalisations et des décès.

Le président américain Donald Trump espérait un vaccin avant l'élection présidentielle du 3 novembre prochain, mais l'industrie a accepté d'attendre quelques semaines de plus, à la demande des autorités sanitaires, afin de détecter d'éventuels effets secondaires graves parmi les dizaines de milliers de participants aux essais cliniques.

Les essais doivent répondre à deux questions: le vaccin protège-t-il? Et est-il sûr?

Albert Bourla, PDG de Pfizer, partenaire de la société allemande BioNTech, a indiqué vendredi qu'il escomptait des preuves d'efficacité d'ici fin octobre, mais qu'il attendrait la troisième semaine de novembre pour déposer auprès de l'Agence des médicaments (FDA) une demande d'autorisation en urgence, "en supposant que les données soient positives". Le calendrier correspond à celui prévu par Moderna, une société de biotechnologie, qui table sur le 25 novembre. Pfizer et Moderna ont reçu 1,95 et 2,48 milliards de dollars respectivement d'argent public, et elles ont parié sur la même technologie nouvelle, l'ARN messager.

La méthode consiste à insérer des instructions génétiques dans l'organisme pour déclencher la production d'une protéine identique à celle du coronavirus (sa pointe si reconnaissable), et provoquer une réponse immunitaire. Cette réponse a été observée dans les essais initiaux sur des volontaires, mais le vrai test consiste à vérifier si les gens vaccinés évitent effectivement le Covid-19, dans la vie réelle. Ils se font chacun en deux doses espacées de trois ou quatre semaines, et ont un inconfort: les doses doivent être stockées à très basse température.

Chaque société a lancé ses essais fin juillet, avec 30.000 participants, dont la moitié a reçu le vaccin et l'autre un placebo, en aveugle: ils seront considérés efficaces si le nombre de participants vaccinés tombant malades du Covid-19 est réduit d'au moins 50% par rapport au groupe placebo. Dix vaccins expérimentaux sont en phase finale d'essais dans le monde, mais ces deux-là sont les seuls actifs actuellement aux Etats-Unis. Le premier pic de l'épidémie de coronavirus aux Etats-Unis fut en avril, quand la maladie a durement frappé New York et le Nord-Est. Avec la fermeture de l'économie, la courbe est redescendue mais un déconfinement trop rapide a provoqué une deuxième vague en juillet, centrée sur le Sud et l'Ouest.

Pendant l'été et jusqu'en septembre, l'épidémie a décliné, mais la tendance est désormais nette: jeudi, le nombre de nouveaux cas a dépassé 60.000, et plusieurs Etats ont enregistré des records. 37.000 personnes sont hospitalisées et 950 décès ont été comptabilisés jeudi, selon le Covid Tracking Project.

AFRIQUE DU SUD

L'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 15 novembre

L'Afrique du Sud a prolongé d'un mois jusqu'au 15 novembre l'état d'urgence imposé pour lutter contre la pandémie de Covid-19, a déclaré le ministre de la Gouvernance coopérative et des Affaires traditionnelles, Nkosazana Dlamini-Zuma. Au plus fort de l'urgence, le pays a imposé des fermetures qui ont pratiquement empêché le bon fonctionnement de l'activité économique, sauf pour les services essentiels comme la nourriture et les structures de santé. L'état d'urgence avait été prolongé à la suite de consultations avec les parties prenantes, a indiqué le ministère. "La décision d'étendre l'état d'urgence nationale n'a pas été hâtive", a déclaré Mme Dlamini-Zuma, ajoutant que "la prise en compte des conditions maté-

rielles dans le contexte de la stratégie ajustée aux risques a motivé la décision d'approuver cette nouvelle extension". La même source estime que les mesures actuelles contenues dans les règlements pour faire face à la catastrophe sont nécessaires au-delà du 15 octobre 2020. "Nous devons également maintenir notre engagement à rester réactifs, agiles et compatissants, alors que nous travaillons pour sauver des vies et protéger les moyens de subsistance de tous les Sud-Africains", a-t-elle dit.

Depuis l'apparition de la pandémie du coronavirus dans le pays, celui-ci a enregistré 696.414 cas de Covid-19 dont 18.151 décès, selon le ministère de la Santé.

CALCULS RÉNAUX

BOIRE UN SODA PAR JOUR AUGMENTE LE RISQUE

Selon une étude américaine, boire des sodas et des jus de fruits sucrés chaque jour augmente le risque de souffrir de calculs rénaux de 23%.

On sait que pour bien faire fonctionner les reins, il faut boire régulièrement tout au long de la journée. Mais, une fois encore, il semble que le choix de la boisson est important car certaines sont plus préjudiciables que bénéfiques pour les reins. Une nouvelle étude dirigée par les médecins de l'hôpital de Boston et publiée dans le *Clinical Journal of the American Society of Nephrology* en effet de montrer que les personnes qui boivent tout au long de la journée du café, du thé ou du jus d'orange ont moins de risques de souffrir de calculs rénaux que



celles qui boivent des boissons sucrées comme les sodas ou les jus de fruits à haute teneur en sucre. Cette étude a été menée auprès de 194 000 personnes qui ont été suivies pendant 8 ans par le Dr Gary Curhan, de cet hôpital de Boston. « Nous nous sommes aperçus que les personnes qui buvaient au moins un soda ou un jus de fruit sucré chaque jour, avaient 23% de risques en plus d'avoir des calculs rénaux que celles qui en buvaient moins d'une fois par semaine » explique le médecin. On savait déjà que notre pancréas n'aime pas les sodas. Cette fois, on

sait que les reins non plus n'apprécient pas le fort taux de sucre de ces boissons. « Nous n'avons pas encore fait le lien direct entre les boissons sucrées et les calculs rénaux. Mais nous savons que les sodas augmentent le risque de diabète et d'obésité, qui sont eux-mêmes des sur-risques de calculs rénaux » ajoute le Dr Michael Palese, professeur d'urologie à l'hôpital du Mont Sinai, à New-York. « En règle générale, l'eau reste la meilleure boisson pour s'hydrater et pour éviter la formation de calculs dans les reins » conclut-il.

5 ERREURS ALIMENTAIRES À ÉVITER

Les calculs rénaux sont des "cailloux" de taille variable qui se forment dans les reins. Quand ils migrent vers les voies urinaires, cela provoque une crise de colique néphrétique, extrêmement douloureuse. Découvrez les erreurs alimentaires à ne pas faire pour éviter les récidives. Les calculs rénaux sont des cailloux de taille variable qui se forment dans les reins à partir de certains composants de l'urine. Ils sont généralement éliminés par les urines, mais parfois ils migrent vers les voies urinaires, ce qui entraîne des douleurs soudaines extrêmement vives appelées « coliques néphrétiques ». Ce n'est pas le caillou lui-même qui fait mal, mais la dilatation des voies urinaires.

1/5 - Un régime trop pauvre en calcium. Les calculs rénaux étant composés en grande majorité de calcium, on s'imagine qu'il suffit de moins

consommer d'aliments riches en calcium pour faire baisser le risque. Or, selon une étude de l'Université de Harvard, les personnes qui ont un régime riche en calcium (produits laitiers par exemple) souffrent moins de calculs rénaux que les personnes qui réduisent leurs apports de ce nutriment. Tout simplement parce que les oxalates (des oxydants présents dans le corps) qui se lient normalement au calcium dans le tube digestif, vont se lier au calcium dans l'urine et déclencher ainsi la formation de calculs.

2/5 - Un régime trop riche en légumes-feuilles. Vous adorez la salade d'épinards, la rhubarbe et les betteraves ? Rien que des aliments très sains a priori si ce n'est que ces légumes-feuilles sont très riches en oxalates dont on vient de vous parler. Et lorsque la concentration en oxalates est trop élevée, ceux-ci se

concentrent dans l'urine et provoquent la formation de calculs.

3/5 - Un régime trop riche en sel. On le sait, la consommation excessive de sel est mauvaise pour la santé cardiovasculaire. L'OMS recommande d'ailleurs de ne pas dépasser 5 g de sel (l'équivalent d'une cuillère à café) par jour. Mais ce que l'on sait moins, c'est que l'apport en sel est également mauvais pour les reins car lorsque l'apport en sodium augmente, cela incite les reins à excréter une grosse quantité de calcium, ce qui augmente le risque de calculs rénaux.

4/5 - Un régime trop riche en zinc. Les calculs se forment à cause de la cristallisation des sels minéraux et des acides, présents en trop grande quantité dans les urines. Or, selon une nouvelle étude de l'Université de Californie, un taux trop élevé de zinc



dans l'organisme pourrait déclencher la cristallisation d'autres éléments chimiques comme le calcium - et donc, conduire à la formation de calculs. Alors on y va mollo sur les huîtres avec leurs 20 mg de zinc pour 100 g. On laisse aussi tomber le foie de veau (9 mg / 100 g) et les lentilles (5 mg / 100 g).

5/5 - Trop de thé glacé. L'acide oxalique, responsable de la formation de calculs rénaux, se trouve en forte concentration dans les thés glacés. En période de fortes chaleurs, les médecins conseillent plutôt de boire du jus de citron, qui ralentit la formation de calculs.

C'EST QUOI L'INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE ?

L'insuffisance rénale est une altération du fonctionnement des deux reins qui ne filtrent plus correctement le sang. Le point sur ce trouble du fonctionnement des reins. L'insuffisance rénale est dite aiguë si ce dysfonctionnement est transitoire, et chronique lorsque la destruction est irréversible, sans possibilité de guérison. Alors que l'insuffisance rénale aiguë peut être soignée (après quelques jours, les reins retrouvent un fonctionnement normal), la forme chronique de la maladie est irréversible. Elle est provoquée par certaines maladies comme le diabète ou l'hypertension... qui détruisent progressivement les différentes structures rénales. Il existe cinq stades de la maladie jusqu'au stade terminal. A ce stade, la capacité de filtration est inférieure à 15 % de la normale pour l'ensemble des reins. Cela nécessite d'envisager une technique de remplacement de la fonction rénale : soit par dialyse soit avec une transplantation rénale (plus communément appelée greffe de rein).

COMMENT ÇA SE PASSE LA DIALYSE ?

Quand les reins ne fonctionnent plus, les déchets s'accumulent dans le sang. La dialyse rénale consiste à filtrer ce sang à l'aide d'un rein artificiel. C'est ce qu'on appelle l'hémodialyse.



Cela permet de remplacer la fonction d'épuration des reins via les circuits extracorporels. Elle a lieu en général par séances de 4 heures trois fois par semaine.

Dans certains cas on fait la dialyse au niveau du péritoine, c'est ce qu'on appelle la dialyse péritonéale. En France, 10 000 personnes démarrent une dialyse chaque année.

QUAND FAUT-IL FAIRE UNE GREFFE ?

La transplantation consiste à remplacer les reins malades par un rein sain. La greffe de rein est le meilleur traitement de l'insuffisance rénale chronique terminale car elle améliore la survie et permet de mener une vie normale.

Toutefois, le délai entre l'inscription sur la liste des receveurs et l'opération peut varier de 9 mois à plus de 4 ans selon les régions et selon le groupe sanguin. La greffe de rein peut se faire post-mortem ou à partir d'un donneur vivant (le plus souvent un membre de la famille ou un proche). En 2016, les candidats à la greffe de rein enregistrés sur la liste nationale d'attente étaient près de 18 000 (soit 78% des receveurs, tous organes confondus). Plus de 3 600 greffes de rein ont été réalisées, dont 576 grâce au don du vivant d'un proche.

Contre les calculs rénaux, misez sur la citronnade !

C'est rafraîchissant, et ça nous fait du bien : pour lutter contre la formation de calculs rénaux, vite, on se prépare une citronnade ! Et ça tombe bien car, si l'on en croit cette nouvelle étude qui nous vient tout droit des États-Unis, la citronnade serait excellente pour dissoudre les calculs rénaux.

Petit rappel : les calculs rénaux sont des cristaux durs, qui se forment dans les reins et qui provoquent généralement de vives douleurs lorsqu'ils ne sont pas évacués par les voies naturelles. De taille variable, ces « pierres aux reins » peuvent mesurer de quelques millimètres à quelques centimètres (!) de diamètre, et concernent surtout les hommes, autour de la quarantaine. En général, les calculs se forment à cause de la cristallisation des sels minéraux et des acides, présents en trop grande quantité dans les urines. Or, d'après les chercheurs de la Mayo Clinic (États-Unis), l'acide citrique, présent en grande quantité dans la citronnade (faite à base de... citron, logique) aide à « briser » les cristaux, en augmentant l'acidité générale du corps. « Par ailleurs, il est important de bien s'hydrater lorsqu'on est fréquemment victime de calculs, et la citronnade participe à cette hydratation », ajoutent les scientifiques.

Tentée ? Pour réaliser 2 litres de citronnade 100 % bonne pour la santé, faites infuser 2 citrons lavés et coupés en tranches (et bios, de préférence) dans dans 2 L d'eau chaude, ajoutez la pulpe d'un orange sanguin (ou orange simple, selon vos goûts) et laissez macérer. Filtrez, puis ajoutez 1 c. à s. de sucre blanc ou 3 c. à s. de miel. Réservez 5 h au réfrigérateur. Servez bien frais, avec des glaçons et une rondelle de citron.

Illustration: P. R.

QUE FAIRE EN CAS DE COLIQUE NÉPHRÉTIQUE ?

La présence de calculs dans les reins peut passer totalement inaperçue. Mais quand ils sont trop gros ou migrent dans l'appareil urinaire, ils provoquent des coliques néphrétiques extrêmement douloureuses.

Neuf fois sur 10, les coliques néphrétiques sont liées à la présence d'un calcul coincé dans l'uretère, le canal reliant le rein à la vessie. Cette obstruction crée en amont de l'obstacle une surpression d'urine expliquant les intenses douleurs si typiques de la colique néphrétique. Chez certains la présence de ces petits amas de cristaux ne pose pas de problème alors que chez d'autres, elle se solde par des coliques néphrétiques souvent récidivantes. Mais à quoi sont-elles dues ?

À quoi sont dues les coliques néphrétiques ?

On ignore pourquoi environ 10% des Français, avec une très légère prédominance masculine, « fabriquent » des calculs urinaires dans leurs reins. « On sait par contre qu'il existe une prédisposition familiale aux calculs, apparemment transmise par le père, explique le Pr Eric Lechevallier, lithotier à l'hôpital de la Conception à Marseille. Il semblerait aussi que les coliques néphrétiques surviennent plus facilement le matin. Et qu'elles touchent davantage les professionnels exposés à de longues heures ainsi que les hôtesses, les stewards et les pilotes. Cette prédominance confirmerait un lien entre déshydratation coliques néphrétiques. »

Coliques néphrétiques : c'est une urgence

Très intense, la douleur serre la taille d'un côté à la manière d'un étou et irradie vers la vessie. Aucun changement de position ne parvient à la soulager. Elle peut s'accompagner de nausées, de vomissements, de ballonnements. S'il s'agit d'une première fois, il faut consulter son médecin référent, appeler SOS médecin ou se rendre aux urgences.

Après avoir confirmé le diagnostic et en l'absence de contre-indication, ils prescrivent des anti-inflammatoires non-stéroïdiens pour soulager la douleur et conseillent de ne pas trop boire



pour ne pas accentuer la surpression d'urine. Il ne reste ensuite plus qu'à attendre que le calcul s'évace de lui-même par les voies naturelles. Quand on a déjà souffert de colique néphrétique, on peut recourir à l'automédication.

Fièvre et urine bloquée sont des urgences

Mais attention, qu'il s'agisse d'un premier épisode ou d'une récurrence, il faut impérativement se rendre aux urgences si la douleur s'accompagne de fièvre (ou si on ne parvient plus à uriner. Dans le premier cas, la fièvre indique la présence dans les urines du rein d'une infection qui peut passer dans le sang et provoquer une septicémie. Dans le second cas, le rein bloqué est exposé à l'insuffisance rénale aiguë», rappelle le Pr Lechevallier. Une colique néphrétique simplement douloureuse mais qui résiste aux antidouleurs ou touche une population fragile (diabétiques, femmes enceintes, insuffi-

sants respiratoires, hépatique, cardiaques ou rénaux) doit également conduire aux urgences.

C'est quoi la lithotripie ?

Que le calcul rénal se retrouve bloqué dans l'uretère ou reste sage dans le rein mais dépasse 1 cm, il faut le déloger. Les médecins disposent alors de trois techniques. En première intention, sur un calcul ne dépassant pas 1,5 cm, ils optent pour la lithotripie extracorporelle. Réalisable en externe ou en ambulatoire, efficace à 70-80%, cette méthode consiste à fragmenter le calcul par des ondes de choc appliquées à l'extérieur du corps. Le calcul est ensuite expulsé par les voies naturelles.

Moins souvent nécessaires, l'urétroscopie souple (on passe par les voies naturelles) et la néphrolithotomie percutanée (on passe à travers la peau) permettent de retirer des calculs plus importants.

Pour éviter la formation de cal-

culs, buvez et urinez souvent. La priorité ? Diluer au maximum les urines. Il faut pour cela boire 2 litres par 24h, voire plus s'il fait chaud ou si vous faites du sport.

Continuez à manger du calcium. Tout comme un excès, une absence de calcium favorise la formation de calculs. Les médecins conseillent d'en consommer entre 600 et 800 mg par jour, soit 2 à 3 portions de produits laitiers.

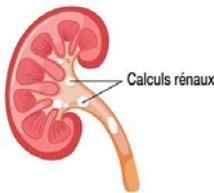
Augmentez les apports en fruits et les légumes. Ils sont riches en eau, mais aussi en citrates, qui ont la particularité d'empêcher la formation de calculs.

Réduisez le sel, les protéines, le sucre. Le sel entraîne le calcium vers les urines : sa consommation doit donc être limitée. Attention également aux excès de protéines animales et de sucre, récemment mis en cause. Il est essentiel d'adopter une alimentation équilibrée : il existe des liens entre calculs et cholestérol, diabète, hypertension, surpoids...

CALCULS RÉNAUX : SURVEILLEZ VOTRE TAUX DE ZINC !

Selon une récente étude américaine, les calculs rénaux pourraient se former suite à une concentration trop importante de zinc dans l'organisme. Un sel minéral à surveiller de près. Les calculs rénaux, ce sont des cristaux durs qui se forment dans les reins et qui provoquent généralement de vives douleurs lorsqu'ils ne sont pas évacués par les voies naturelles. De taille variable, ces « pierres aux reins » peuvent mesurer de quelques millimètres à quelques centimètres (!) de diamètre, et concernent surtout les hommes, autour de la quarantaine.

Les calculs se forment à cause de la cristallisation des sels minéraux et des acides en trop grande quantité dans les urines. Or, selon une nouvelle étude de l'Université de Californie (États-Unis), pour s'en prémunir, il y aurait un



sel minéral à surveiller plus que les autres : le zinc. Selon ces travaux (publiés dans la revue scientifique Plos One) un taux trop élevé de zinc dans l'organisme pourrait déclencher la cristallisation d'autres éléments chimiques - comme le calcium - et, donc, conduire à la formation de calculs. Les chercheurs rappellent d'ailleurs que 80 % des calculs rénaux se constituent à base de calcium. Vous souffrez de troubles rénaux ou urinaires ? Quelqu'un de votre famille a déjà souffert de calculs rénaux ? Peut-être est-il temps d'opérer quelques changements dans votre assiette. Ainsi, on dit (vraiment !) bye-bye aux huîtres, aux écrevisses 20 mg d'zinc pour 100 g. On s'en passe aussi le foie de veau (0 mg / 100 g) et les lentilles (5 mg / 100 g). Et on y va mollo sur le pain complet et les jaunes d'œufs.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE Poursuite de la campagne électorale

La campagne pour l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire prévue le 31 octobre se poursuivait vendredi sur fond d'appel au boycott du scrutin lancé par l'opposition, rapportent des médias ivoiriens.

Quatre (4) candidats dont les dossiers ont été retenus par le Conseil constitutionnel sont officiellement en lice pour ce scrutin à savoir le Président sortant Alassane Ouattara, Kouadio Konan Bertin (KKB), Henri Konan Bédié et Pascal Affi N'Guessan, a rapporté Abidjan News. Les candidats ont donc deux semaines pour convaincre les électeurs, un peu plus de 7 millions selon les chiffres officiels, avant les joutes électorales.

Le Président sortant Ouattara qui brigue un troisième mandat, candidat du RHDP avait présenté son projet de société pour sa campagne ponctuée par la remise de feuille de route à son équipe pour les missions sur le terrain, lors d'une réunion de son Conseil stratégique.

La ville de Bouaké abrite vendredi son premier meeting de sa campagne électorale.

Quant au candidat indépendant, Kouadio Konan Bertin (KKB), il devait officiellement lancer sa campagne vendredi dans la ville de Divo.

Selon le circuit dévoilé par son équipe de campagne, il démarre sa série de meetings dans la ville de Korhogo lundi, dans le nord du pays réputé être le fief du candidat du RHDP.

Il sillonnera par la suite une vingtaine de grandes villes à travers le pays avant de terminer à Abidjan le 29 octobre, fin de la campagne.

Si pour les deux premiers cités, leur agenda pour cette campagne est plus ou moins connu, ce n'est pas le cas pour les deux derniers.

Henri Konan Bédié et Pascal Affi N'Guessan, membres de la coalition de l'opposition ivoirienne ne sont pas favorables à la tenue du scrutin présidentiel à la date prévue (31 octobre) dont ils réclament le report, ainsi qu'une "réforme" de la CEI et le "retrait" de la candidature d'Alassane Ouattara.

Ils ont été appelés, jeudi, leurs militants au "boycott actif" du "processus électoral", lors d'une conférence de presse.

"Nous avons décidé de porter à la connaissance du peuple de Côte d'Ivoire que le processus électoral en cours ne nous concerne nullement (...) que ce processus électoral est illégal", a déclaré Pascal Affi N'Guessan.

"Nous invitons nos militants (...) à mettre en application le mot d'ordre de boycott actif par tous les moyens légaux à leur disposition, afin que le pouvoir actuel consente à convoquer l'ensemble de s forces politiques nationales afin de trouver des solutions acceptables à toute les revendications", a-t-il ajouté.

La distribution des cartes d'électeurs a également commencé depuis mercredi et se poursuivra jusqu'au 20 octobre dans tous les lieux de vote sur le territoire national et à l'étranger.

CAMEROUN

Trois civils tués par le groupe terroriste Boko Haram dans l'Extrême-Nord

Au moins trois civils ont été tués lors d'une incursion du groupe terroriste Boko Haram survenue dans la nuit de jeudi à vendredi dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord, selon la presse locale.

L'attaque a eu lieu dans la localité frontalière d'Oudal de l'arrondissement Mayo-Moskoto, très proche du Nigeria où se trouve le fief de Boko Haram.

Cinq autres villageois, quatre hommes et une femme, ont également été enlevés par les djihadistes, selon les témoins cités par la presse camerounaise.

Au village de Goumouli de la région de l'Extrême-Nord, Boko Haram a attaqué ce vendredi un groupe d'agriculteurs, emportant tous leurs biens mais sans avoir faire de morts ni de blessés, selon des sources sécuritaires.

Les attaques de Boko Haram se sont multipliées ces derniers temps dans l'Extrême-Nord du Cameroun.

Fin septembre, toujours à Mayo-Moskoto, deux militaires camerounais ont trouvé la mort dans une incursion nocturne contre leur poste par le groupe.

APS

SAHARA OCCIDENTAL L'Afrique du Sud appelle à la nomination rapide d'un nouvel envoyé personnel de l'ONU

Le représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès des Nations Unies, Xolisa Mabhongo, a appelé à l'accélération de la nomination d'un nouvel envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, réaffirmant le soutien de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions de l'ONU.

"Notre soutien à la lutte du peuple du Sahara occidental pour l'autodétermination repose sur les principes de la décolonisation, de la promotion des droits de l'homme, de la légalité internationale et de la stabilité et de la sécurité du continent africain", a déclaré, mercredi, M. Mbhongo, lors du débat général conjoint de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), dont les travaux ont débuté mardi 14 octobre.

A cet égard, le diplomate sud-africain a mis l'accent sur la nécessité pour les Nations Unies de "faciliter la tenue du référendum pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination conformément au mandat attribué à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) il y a exactement 31 ans".

"Malheureusement, cela ne s'est pas encore produit", a-t-il regretté, soulignant toutefois, qu'"il demeure impératif que le référendum envisagé ait lieu pour permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination".

M. Nbohongo, a, en outre appelé l'ONU à "assumer pleinement sa responsabilité de protéger les droits humains au Sahara occidental occupé" et demandé au Conseil de sécurité "de veiller à ce que la MI-



NURSO, (qui doit être renouvelée ce mois-ci par le Conseil de sécurité), conserve son impartialité et son indépendance".

Aussi, ajoute le diplomate, "l'Afrique du Sud souhaite encourager le Secrétaire général à accélérer le processus de nomination de l'Envoyé personnel au Sahara occidental".

Il s'agit d'après lui, d'un mécanisme important des Nations Unies qui relancera le dialogue entre les deux parties, le Maroc et le Front Polisario, pour reprendre les négociations directes comme l'a demandé le Conseil de sécurité dans ses résolutions pertinentes".

Cela, explique-t-il, "est essentiel pour garantir que l'élan créé par les efforts louables" de l'ancien Envoyé personnel des Nations Unies, M. Horst Kohler, lors du cycle de négoc-

iations de Genève en décembre 2018 et mars 2019, ne soit "mis aux oubliettes de l'histoire". De fait, il a jugé "le travail du Comité spécial de la décolonisation (Comité des 24) demeure d'autant plus important pour réaliser ces nobles aspirations".

En effet, pour l'intervenant, "l'existence du colonialisme et de l'occupation sous quelque forme ou manifestation que ce soit, y compris l'exploitation économique, est incompatible à la fois avec la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, comme le stipule la Charte des Nations Unies".

"Il est donc regrettable qu'il reste 17 territoires non autonomes qui n'ont pas encore exercé leur droit à l'autodéter-

mination, près de six décennies après l'adoption de la résolution 1514 de l'Assemblée générale", a-t-il encore soutenu.

"L'Afrique du Sud attache une grande importance à la question de la décolonisation et félicite pleinement le Comité spécial sur la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux pour ses efforts visant à faire face au sort de ceux qui vivent encore sous domination coloniale et étrangère", a-t-il affirmé.

En conclusion, le représentant de l'Afrique du Sud a exhorté la communauté internationale à "s'engager pleinement en faveur de l'élimination totale du colonialisme dans toutes ses formes et manifestations, tout en appelant l'Organisation des Nations Unies à contribuer plus efficacement à cette fin".

Le Mozambique réaffirme son soutien aux efforts pour une solution durable

L'ambassadeur et Représentant permanent de la République du Mozambique auprès des Nations unies, Ant?nio Gumende, a affirmé que son pays "continuait d'appuyer les efforts visant à trouver une solution "durable et équitable" à la question du Sahara occidental occupé, et qui permettrait au peuple sahraoui de jouir de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

"A un moment où nous nous approchons de la fin de la troisième décennie internationale pour l'éradication du colonialisme (2011-2020)", déclarée par l'Assemblée générale des Nations unies, les efforts mondiaux qui ont été menés jusqu'à présent n'ont pas encore abouti à la fin de la colonisation dans le monde", a dit le diplomate mozambicain, lors de la 75e session de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale.

"En effet, il y a encore 17 territoires non-autonomes à décoloniser dont le Sahara occidental", a-t-il rappelé avant de souligner que "le Mozambique est fermement convaincu que le droit à l'autodétermination et à l'indépendance est un droit fondamental inaliénable pour tous les peuples du monde, car clairement défini dans l'article 20 de la Constitution de la République".

Donc, a-t-il ajouté, "le Mozambique continue d'appuyer les efforts visant à trouver une solution acceptable pour permettre au peuple du Sahara occidental de jouir de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies".

"L'absence de progrès, trois décennies après la résolution établissant la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un

référendum au Sahara occidental (MINURSO) est une situation qui perpétue la souffrance et la détérioration des conditions de vie du peuple sahraoui", a déploré Ant?nio Gumende.

A cet effet, a-t-il enchaîné, "nous appelons le Maroc et le Front Polisario à reprendre les négociations pour trouver une solution durable et équitable" à la question du Sahara occidental, occupé depuis 1975.

L'ambassadeur du Mozambique a également souligné l'"urgence" de la nomination d'un "nouvel Envoyé personnel pour le Sahara

occidental" afin, a-t-il dit "de faciliter le processus vers la tenue du référendum d'autodétermination tant attendu par le peuple sahraoui".

"Le Mozambique soutient aussi les efforts internationaux, y compris ceux des Nations unies pour trouver une solution pacifique et durable à la question du Sahara occidental", a insisté Ant?nio Gumende avant de souligner également l'"importance du rôle de l'Union africaine (UA) dans le règlement de cette question "de décolonisation".

Le Nigeria réaffirme son soutien au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le chef de la Mission permanente du Nigeria auprès des Nations unies, Ibrahim Modibbo Umar, a réaffirmé le soutien de son pays au droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant l'"urgence" de parvenir à une solution pacifique, juste et durable à la question de la dernière colonie en Afrique.

"Le Nigeria soutient le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU", a affirmé le diplomate nigérian lors du débat général conjoint de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), dont les travaux ont débuté le 14 octobre.

Ibrahim Modibbo Umar a, en outre, souligné l'"urgence de parvenir à une solution pacifique, juste et durable à la question de la dernière colonie en Afrique, qui prévoit le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale".

Il a appelé le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres à "nommer un envoyé personnel pour le Sahara occidental" et à "relancer le processus de paix", exhortant les deux parties, le Maroc et le Front Polisario, à "reprendre les négociations directes".

Le diplomate nigérian a par ailleurs, "salué le rôle important que joue l'Union africaine (UA) dans la résolution de la question du Sahara occidental et le plan de paix ONU/OUA" prévoyant l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental.

PALESTINE OCCUPÉE L'expansion des colonies viole le droit international

L'approbation par Israël de la construction de nouveaux logements en Cisjordanie en Palestine occupée, "viole le droit international" et "met en péril davantage" la viabilité d'une solution à deux Etats, ont dénoncé vendredi dans une déclaration commune plusieurs pays européens.

"L'expansion des colonies viole le droit international et met encore plus en péril la viabilité d'une solution à deux Etats pour apporter une paix juste et durable dans le conflit israélo-palestinien", déplorent les ministères des Affaires étrangères allemand, français, britannique, espagnol et italien dans une déclaration commune.

Les autorités israéliennes ont donné leur feu vert mercredi et jeudi à la construction de près de 5.000 logements, selon l'organisation israélienne anti-colonisation "La Paix Maintenant".

"Nous sommes profondément préoccupés par la décision des autorités israéliennes de poursuivre la construction de plus de 4.900 unités de logement dans les colonies de Cisjordanie occupée", écrivent les diplomates européennes dans leur déclaration com-



mune. Ces nouvelles constructions "compromettent également les efforts visant à mettre en place des mesures de confiance entre les parties en vue de la reprise du dialogue", regrettent-ils. "Nous demandons donc

l'arrêt immédiat de la construction de colonies, des expulsions forcées et de la démolition des structures palestiniennes à El-Qods et en Cisjordanie", enchaînent les cinq puissances européennes. Israël a approuvé en 2020

plus de 12.000 nouveaux logements dans les colonies en Cisjordanie occupée, un chiffre record, selon "La Paix Maintenant". Elle n'exclut pas que le nombre de logements approuvés en 2020 augmente encore d'ici la fin de l'année.

UNION EUROPÉENNE-SYRIE L'UE ajoute 7 ministres syriens à sa liste noire

L'Union européenne a ajouté vendredi sept ministres du nouveau gouvernement syrien formé en août à sa liste noire de personnes sanctionnées pour "leur responsabilité" dans la répression sanglante menée par le régime de Bachar al-Assad.

Le Premier ministre Hussein Arnout figure sur cette liste depuis 2014. Son gouvernement compte trois femmes et est le cinquième à être formé en Syrie depuis le début du conflit en 2011. Les

Européens ont ajouté à leur liste noire les noms des ministres des Finances, de la Justice, du Commerce, des Transports, de la Culture, de l'Éducation et des Ressources hydrauliques. Tous sont interdits de visas et leurs avoirs dans l'UE sont gelés. La liste compte désormais 280 noms et 70 entités. L'UE a imposé en 2011 "un embargo pétrolier, des restrictions frappant certains investissements, un gel des avoirs détenus par la banque

centrale syrienne dans l'UE et des restrictions frappant les exportations d'équipements et de technologies susceptibles d'être utilisés à des fins de répression interne, ainsi que d'équipements et de technologies destinés à surveiller ou intercepter les communications internet ou les communications téléphoniques". Les sanctions de l'UE sont en vigueur depuis le 1er décembre 2011 et font l'objet d'un réexamen annuel.

TURQUIE Ankara a testé un système de défense russe

Des médias turcs ont affirmé que la Turquie avait effectué vendredi le premier essai d'un système russe de défense ultrasophistiqué dont l'achat par Ankara avait provoqué la colère des Etats-Unis, ont indiqué des médias turcs.

"Si c'était confirmé, nous condamnerions dans des termes les plus forts le tir d'essai du S-400, incompatible avec les responsabilités de la Turquie en tant qu'allié au sein de l'Otan et partenaire stratégique des Etats-Unis", a réagi la porte-parole de la diplomatie américaine Morgan Ortagus.

"Les Etats-Unis ont dit clairement qu'ils ne voulaient pas

que le système S-400 devienne opérationnel.

Et nous avons mis clairement en garde sur les conséquences potentiellement graves pour nos relations en matière de sécurité si la Turquie venait à activer le système", a-t-elle ajouté.

Selon la chaîne de télévision progouvernementale A Haber, l'armée turque a procédé à un tir d'essai du système S-400 dans la province de Sinop (Nord).

D'autres médias turcs ont partagé une vidéo amateur montrant une traînée blanche dans le ciel.

Le ministre turc de la Défense a refusé de confirmer

ou d'infirmer la tenue de ce tir.

L'acquisition des S-400 par la Turquie, dans un contexte de rapprochement entre Ankara et Moscou, a provoqué des frictions avec plusieurs pays occidentaux qui mettent en avant l'incompatibilité de ces systèmes russes avec les dispositifs de l'Otan.

En réaction à la livraison de la première batterie l'an dernier, les Etats-Unis ont suspendu la participation de la Turquie au programme de fabrication de l'avion de guerre américain dernier cri F-35, estimant que les S-400 pourraient en percer les secrets technologiques.

Washington a également menacé Ankara de sanctions si les S-400 étaient activés.

Les informations sur cet essai ont immédiatement poussé les défenseurs de ces sanctions à demander au gouvernement américain de passer à l'acte.

En dépit des mises en garde répétées de Washington, le président Recep Tayyip Erdogan a plusieurs fois affirmé que les S-400 seraient bien déployés.

Ankara se défend en affirmant que les Etats-Unis ont refusé de lui vendre le système américain concurrent de défense anti-aérienne et anti-missiles Patriot.

ARMÉNIE - AZERBAÏDJAN 12 morts après une frappe à Gandja

Douze civils ont été tués et plus de quarante personnes ont été blessés samedi matin après un tir de missile à Gandja, la deuxième ville d'Azerbaïdjan, ont rapporté des médias, citant le bureau du procureur général.

La frappe a touché tôt dans la matinée plusieurs immeubles dans une zone résidentielle de cette localité de 300.000 habitants, aggravant le conflit armé opposant l'Azerbaïdjan aux forces sépara-

tistes arméniennes du Nagorny Karabakh.

Quelques heures plus tôt, des frappes azerbaïdjanaises avaient visé la capitale des indépendantistes, Stepanakert, selon des médias présents dans la ville, dont la majorité des habitants ont fui depuis le début des hostilités le 27 septembre.

A Ganja, un immeuble a été détruit par le missile qui a frappé vers 03H00 locales (21H00 GMT samedi), selon des

médias. La frappe meurtrière a été suivie d'une deuxième dans une autre partie de la cité puis d'un tir visant la ville voisine de Mingecevir, selon les mêmes sources. Depuis une semaine, un accord de trêve humanitaire négocié sous l'égide de Moscou n'a jamais été appliqué.

Le chef du Pentagone Mark Esper et la ministre française des Armées Florence Parly ont réinsisté vendredi soir de la nécessité d'arrêter les hostilités.

PROFESSEUR DÉCAPITÉ EN FRANCE Cinq nouvelles interpellations

Cinq nouvelles personnes ont été interpellées dans la nuit de vendredi à samedi après la décapitation d'un professeur d'histoire près d'un collège de la banlieue ouest de Paris, portant à neuf le nombre total de personnes en garde à vue, a indiqué une source judiciaire.

Parmi les cinq nouvelles personnes, figurent deux parents d'élève - un homme et son épouse - du collège de Conflans-Sainte-Honorine, où travaillait la victime. Ces personnes avaient eu un différend avec l'enseignant, a précisé la source judiciaire.

Trois personnes de l'entourage non familial de l'assailant ont par ailleurs été interpellées, selon la même source.

Quatre autres personnes, dont un mineur, issues de l'entourage familial du suspect, avaient été arrêtées auparavant à Evreux (nord-ouest). L'identité de l'assailant, sur lequel avait été trouvée une pièce d'identité, a par ailleurs été confirmée par les enquêteurs, selon la source judiciaire.

Il s'agit d'un jeune Russe tchéchène de 18 ans né à Moscou. Il était connu pour des antécédents de droit commun, mais disposait d'un casier vierge.

FINANCEMENTS LIBYENS Sarkozy inculpé pour "association de malfaiteurs"

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, a été inculpé lundi à l'issue de quatre jours d'audition pour "association de malfaiteurs" dans l'enquête sur des soupçons de financements libyens de sa campagne présidentielle en 2007, rapportent des médias locaux citant une source judiciaire.

À l'issue de quatre jours d'audition et d'un interrogatoire terminé lundi soir, Nicolas Sarkozy a été mis en examen (inculpé) pour la quatrième fois dans ce dossier. L'information, révélée par Mediapart, a été confirmée par le "Parquet national financier".

"Chacun voit bien qu'il s'agit d'une décision sans précédent, en cohérence avec les investigations réalisées. La procédure suit son cours", a réagi Vincent Brengerth, l'avocat de l'association anti-corruption Sherpa, partie civile dans ce dossier. Cette nouvelle poursuite judiciaire est la quatrième dans ce dossier pour M. Sarkozy, après les inculpations prononcées à son encontre en mars 2018 pour "corruption passive", "recel de détournement de fonds publics" et "financement illégal de campagne électorale". Le 31 janvier, les magistrats avaient déjà inculpé pour "association de malfaiteurs" l'un des anciens collaborateurs de M. Sarkozy, Thierry Gaubert, soupçonné d'avoir touché des fonds libyens qui auraient pu alimenter la campagne présidentielle de Sarkozy en 2007.

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

«L'Algérie attachée à ses droits pour le règlement des dossiers de la Mémoire "dans leur cadre défini"»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a réitéré vendredi l'attachement de l'Algérie à ses droits pour l'examen et le règlement, "dans leur cadre défini", des dossiers liés à la Mémoire nationale.

Dans un entretien accordée à l'APS à la veille de la commémoration de la Journée nationale de l'immigration correspondant au 59e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, M. Zitouni a réaffirmé que l'Algérie "demeurera attachée à ses droits suivant les mécanismes mis en place, tels que la création de groupes de travail conjoints, pour l'examen et le règlement, dans leur cadre défini, des dossiers liés à la Mémoire nationale". La question mémorielle, a-t-il assuré, dans ce sens, fait l'objet d'un suivi permanent de la part du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, notamment en ce qui concerne les dossiers au centre des groupes de travail conjoints, comme celui de la restitution des crânes. Un dossier qui a enregistré "une avancée notable après la récupération, la veille de la célébration du 58e anniversaire de l'indépendance nationale (5 juillet 2020), des crânes de 24 des Chouhada de la Résistance populaire suite à l'intervention du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a souligné M. Zitouni rappelant que le chef de l'Etat avait affirmé que cette action se poursuivra jusqu'à la récupération de tous les restes mortuaires des Chouhada de l'Algérie.

Les dossiers de la Mémoire traités à travers le canal diplomatique

Le traitement des dossiers de la Mémoire se fait à travers le canal diplomatique avec la contribution de

tous les secteurs et instances concernées, a expliqué le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Affirmant que son département continuera à travailler "inlassablement" jusqu'au règlement de l'ensemble de ces dossiers, M. Zitouni a tenu à rappeler, à cette occasion, que la préservation et la protection de la dignité des symboles, des héros et des hauts faits de la Résistance populaire, du Mouvement national et de la Guerre de libération nationale et la garantie de leur transmission aux générations montantes étaient la vocation du Ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. M. Zitouni a cité, également, entre autres missions de son département, la préservation des droits des victimes de la colonisation française et leur indemnisation pour les préjudices subis, outre "la mise à nu des crimes coloniaux, qui n'ont épargné ni l'Homme ni la nature, en vue de documenter les faits historiques et afin que nul n'oublie", a-t-il insisté. Par ailleurs, le ministre a estimé que les dossiers relatifs aux explosions nucléaires effectuées dans le Sahara algérien et aux disparus et exilés nécessitent "recherches et étude" sur tous les aspects, faisant état de démarches pour mettre sur pied des commissions ad-hoc regroupant des experts et des chercheurs au niveau du Centre national d'études et de recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54). Evoquant des dossiers "objet de suivi

et de coordination entre les secteurs concernés, qui travaillent dans le cadre des commissions conjointes entre les parties, algérienne et française", le ministre a précisé qu'ils sont relatifs à la récupération des archives en lien avec la Résistance populaire, le Mouvement national et la Guerre de libération nationale et de leur accès aux spécialistes et chercheurs. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a rappelé, au sujet de la question mémorielle, que l'Algérie a toujours affirmé sa position officielle, consciente de la nécessité de composer avec le présent et les exigences de la coopération dans le cadre et du respect mutuel et du devoir de préserver les intérêts nationaux supérieurs, sans préjudice aux relations stratégiques avec la France.

Les manifestations du 17 octobre 1961, une forte impulsion à la Guerre de libération

S'agissant de la commémoration du 59e anniversaire des manifestations du 17 octobre, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a affirmé que cette date constitue une halte cruciale dans le processus de la Glorieuse Guerre de libération nationale, ajoutant que "sa commémoration relève de la fidélité à notre Mémoire et du devoir de glorification des sacrifices des fils et filles de l'Algérie pour le recouvrement de sa liberté et son indépendance". Soulignant le rôle des émigrés algériens, M. Zitouni a déclaré qu'ils n'avaient de cesse de



"crier à travers leurs positions que l'émigration n'était nullement pour eux un abandon de leur patrie, ni un oubli des souffrances et des aspirations de leurs concitoyens". "Ces manifestations historiques au cœur même de la capitale du colonisateur avaient donné une forte impulsion à la Révolution de libération au plan externe et démontré à quel point était solide le lien spontané entre les enfants de l'Algérie, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur", a déclaré M. Zitouni. Relevant que ces manifestations étaient le reflet d'une prise de conscience quant au devenir du pays, le ministre a affirmé qu'elles étaient "une expression sincère de la conviction de la diaspora algérienne quant à l'impératif de la Guerre de libération et un défi extraordinaire à la plus forte puissance coloniale soutenue par l'OTAN que la volonté des peuples était invincible". A cette occasion, M. Zitouni a

tenu à rappeler que l'Algérie avait, encore aujourd'hui, "extrêmement" besoin de toutes les compétences et contributions de ses enfants établis à l'étranger qui, a-t-il ajouté, demeurent attachés, fidèles et dévoués à leur patrie. Dans ce contexte, le ministre a mis en avant l'histoire de l'émigration algérienne "jalonnée de sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale et d'abnégation au service de l'édification de l'Algérie indépendante et prospère". S'agissant des pratiques "monstrueuses" et auxquelles ont fait face les Algériens le 17 octobre 1961, mais également tout au long de la Résistance populaire et durant le Mouvement national et la Révolution de libération nationale, M. Zitouni a réitéré qu'elles "ont dévoilé le vrai visage du colonisateur et battu en brèche les préconisations de respect des droits de l'Homme et des principes de justice et d'égalité".

Chronologie d'une barbarie coloniale envers des manifestants pacifiques

La Guerre de libération nationale a connu bien des haltes qui resteront indélébiles marquées par un caractère populaire, à l'instar des manifestations du 17 octobre 1961 qui ont révélé l'unité d'un peuple ayant cru en sa direction à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, mais également la barbarie d'un colonisateur qui n'a pas hésité à réprimer des manifestants avant de mettre fin à leur vie dans les eaux de la Seine.

Il y a exactement 59 ans, le mardi "noir" a gravé pour toujours un épisode de faits barbares dans l'histoire des forces coloniales du 20e siècle.

Paris, jadis, a témoigné d'un des massacres les plus horribles commis contre des innocents désarmés, sortis manifester pacifiquement pour dénoncer un couvre-feu "discriminatoire" imposé par le Commissaire de Police de Paris à l'époque, en l'occurrence Maurice Papon (condamné en 1998 pour crimes contre l'humanité), lequel éprouvait aux Algériens une haine envenimée, clairement affichée d'ailleurs, lorsqu'il fut Igame de Constantine. Malgré l'obéissance rigou-

reuse aux instructions de la Fédération du FLN de France pour ne pas céder aux provocations des forces de la police française, celles-ci n'ont pas manqué d'exercer leur violence habituelle à l'encontre des Algériens, sauf qu'en ce jour d'octobre 1961, à un degré supérieur signant ainsi un crime contre l'humanité. Il s'agit, en effet, du massacre qui dénote la recrudescence de la violence exercée chaque année contre les Algériens, dans le cadre des tentatives de l'occupant d'éteindre la mèche de la guerre de libération.

Un tel fait est, par la force des choses, le dénouement d'une série d'événements à l'origine des massacres.

En septembre 1961, les dispositifs de sécurité français ont mené des campagnes d'arrestation et d'expédition de centaines de ressortissants algériens avant de parquer 650 autres au Centre d'identification de Vincennes.

En date du 23 septembre de la même année, quelque 29.000 émigrés ont été contrôlés, 659 internés et 184 expulsés vers l'Algérie,

selon la préfecture de police. Le 5 octobre de la même année, Papon avait signé un arrêté décrétant un couvre-feu pour les Algériens de la capitale et de la banlieue de 20:30 à 5:00 du matin. Dès l'entrée en vigueur de cette décision, la fédération de France du FLN a annoncé l'organisation de manifestations pacifiques, parvenant ainsi à transférer la guerre de libération au cœur même du territoire ennemi.

Les marches pacifiques avaient pris le départ des quartiers pauvres de la capitale française, avant que les foules ne se dispersent dans les principales artères de Paris pour rallier la place de l'Opéra dont les issues sont été fermées par les forces de police.

Face à la situation, les forces françaises de sécurité n'ont pas hésité à tirer à balles réelles sur les manifestants qui ont respecté les instructions interdisant l'usage des armes, se contentant de brandir les emblèmes et les banderoles revendiquant l'annulation du couvre-feu et réclamant l'indépendance de l'Algérie, selon des témoi-

gnages des participants et des témoins qui ont relaté l'atrocité des événements vécus, en dépit du black-out médiatique imposé.

Les Français eux-mêmes avaient fait preuve de compassion à l'égard de ces marches pacifiques.

D'ailleurs, le 21 octobre, des enseignants et des étudiants de la Sorbonne s'étaient rassemblés pour dénoncer le couvre-feu imposé aux Algériens et la répression exercée contre les manifestants.

Le lendemain, des manifestations de solidarité avaient été organisées par des étudiants français dans le quartier Latin et Montparnasse.

Selon les historiens, les manifestations du 17 octobre qui ont eu des conséquences désastreuses ont contraint le gouvernement français à reprendre les négociations avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) qui a été contacté le 28 du même mois pour l'entame des discussions dans la ville suisse Bâle où la partie algérienne était représentée par les regrettés Rédha Malek et Mohamed Seddik Benyahia.

Un "crime contre l'humanité" en exécution d'"un plan concerté" (Grand maison)

Le politologue et universitaire français, Olivier Le Cour Grandmaison, a qualifié samedi de "crime contre l'humanité" les massacres commis par la police française contre des Algériens sortis manifester pacifiquement le 17 octobre 1961 à Paris contre un couvre-feu discriminatoire des autorités françaises, affirmant que ceux qui ont été ainsi assassinés "l'ont été pour des motifs politiques et raciaux en exécution d'un plan concerté".

"Relativement aux massacres (...), ils peuvent et doivent être qualifiés de crime contre l'humanité puisque celles et ceux qui ont été ainsi assassinés l'ont été pour des motifs politiques, raciaux et religieux en exécution d'un plan concerté", a affirmé, dans un entretien à l'APS, l'un des spécialistes reconnus des questions liées à l'histoire coloniale

française en Algérie. Il rappellera qu'"à l'origine de ces rassemblements pacifiques appelés et organisés par le Front de Libération nationale (FLN) à Paris et dans la région parisienne, se trouve un couvre-feu discriminatoire et raciste imposé par le préfet de Police Maurice Papon ajoutant plus de 14000 arrestations, soit près d'une personne sur deux", a relevé le politologue, pour qui "ces rafles sont sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale".

Non reconnaissance du crime : La "pusillanimité" des gouvernements français soulignée

Sur un autre registre, le politologue a relevé la "pusillanimité" des gouvernements et présidents français successifs de reconnaître les massacres du 17 octobre 1961 à Paris.



mité" des gouvernements et présidents français successifs de reconnaître les massacres du 17 octobre 1961 à Paris.

"Depuis 1991 et plus encore en 2001, date de la mise en place d'un collectif unitaire réunissant de nombreuses associations, organisations syndicales et partis politiques à l'occasion de la quarantième commémoration de ces massacres, ce collectif demande aux plus hautes autorités françaises de reconnaître qu'un crime d'Etat particulièrement terrible a été commis alors", a rappelé M. Grandmaison.

Il fera observer que, jusqu'à présent, il n'y a que l'ex-président François Hollande qui "s'est contenté de qualifier ce qu'il s'est passé de +sanglante répression+ ce qui est, selon le politologue, très en-deçà de la réalité et des revendications du collectif". Il n'en demeure pas moins, a-t-il relevé, qu'au niveau local, de nombreuses initiatives ont été prises: érection de stèles à la mémoire des

victimes, plaque commémorative au Pont Saint-Michel à Paris, boulevard du 17 octobre 1961 à Nanterre, square du 17 octobre 1961 à Givors pour donner quelques exemples, cependant que les rassemblements se sont désormais étendus à de très nombreuses villes françaises. "Cela, a-t-il poursuivi, ne fait que souligner plus encore la pusillanimité des gouvernements et présidents de la République, qu'ils soient de droite ou de gauche. Tous refusant de s'engager plus avant", a-t-il regretté. En ces matières, le président actuel Emmanuel Macron "se comporte comme ses prédécesseurs, sans doute pour ne pas heurter un électeur et des revendications du collectif". Il n'en demeure pas moins, a-t-il relevé, qu'au niveau local, de nombreuses initiatives ont été prises: érection de stèles à la mémoire des

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Un crime contre l'humanité indélébile pour le peuple algérien

L'expert en droit international, Boudjemaa Souilah a qualifié vendredi les massacres commis par la Police française à l'encontre des émigrés algériens sortis manifester pacifiquement le 17 octobre 1961 à Paris, de "crime contre l'humanité" que le peuple algérien n'est pas prêt d'oublier.

A cette occasion, Dr. Souilah a plaidé pour la restitution des archives que détient la France depuis des décennies, et ce, d'ailleurs, dans le but d'écrire ces haltes importantes de l'Histoire de l'Algérie en guise de devoir de préservation de la mémoire.

A l'occasion de la célébration du 59e anniversaire des massacres cruels commis par la police française à l'encontre des émigrés algériens le 17 octobre 1961 à Paris, M.

Souilah a qualifié la répression de "crime d'Etat" voire de "crime contre l'humanité" imprescriptible en vertu du droit international car ayant ciblé des manifestants pacifiques désarmés féroce opprimés, invitant l'Etat français à reconnaître sa responsabilité dans ces atrocités et à les condamner".

La sorte réservée aux ressortissants algériens, alors, a émané du criminel Maurice Papon, commissaire de Police à Paris, qui a eu la bénédiction de l'Etat français à l'époque pour avoir mobilisé tous ses pouvoirs avant d'opprimer les manifestations pacifiques sur les artères de Paris, (organisées par la Fédération du FLN de France qui avait exprimé son refus au couvre-feu discriminatoire).

Une telle situation a donné lieu à des arrestations autoritaires qui ont dégénéré en tueries des plus barbares et jet de dépouilles des émigrés à la Seine, dans une image on ne peut plus atroce.

Torture, autoritarisme, tueries, brimades et jet de dépouilles d'Algériens à la Seine



pêle-mêle, hommes, femmes et enfants, sont autant de pratiques inscrites dans le registre des crimes contre l'humanité perpétrés par l'engin colonial en Algérie, a-t-il souligné.

"L'Etat français est appelé à reconnaître la responsabilité du crime contre l'humanité et des massacres commis à l'encontre de ces manifestants parmi les émigrés", a plaidé Dr. Souilah, affirmant que le dédommagement "se fera à travers la reconnaissance".

Le crime exécuté contre des ressortissants, il y a 59 ans, n'est en réalité qu'un épisode de la série des crimes atroces commis par le colonisateur français depuis 1830, a-t-il ajouté, rappelant, entre autres pages noires, le premier génocide effectué contre la tribu des Aoufias à proximité d'El Harrach, ou encore les massacres du 8 mai

1945, les essais nucléaires au Sahara, les centres de détention...

Il a souligné que "la reconnaissance officielle par la France" des crimes contre l'humanité perpétrés en Algérie est une revendication populaire qui revêt une symbolique morale.

Les indemnités, poursuit-il, ne sauraient compenser les conséquences de cette tragédie et panser les douleurs engendrées par ces crimes atroces, avant d'assurer que "la reconnaissance" confortera les liens et atténuera les effets de cette tragédie, encore gravée dans la mémoire du peuple algérien.

Rappelant les initiatives juridiques menées par l'Association du 8 mai 1945 incriminant la France coloniale, Dr. Souilah a indiqué que cette dernière a intenté une action auprès de la justice française à l'en-

contre du sanguinaire Maurice Papon, premier responsable des massacres du 17 octobre 1961. Celle-ci a été rejetée, sous prétexte que l'affaire relève du droit commun et n'est pas considérée comme étant un crime contre l'humanité, la loi française n'ayant introduit la reconnaissance du crime contre l'humanité qu'après les amendements du code pénal français en 1993.

Récupération impérative des archives

Dr Boudjemaa Souilah a mis l'accent sur la nécessité de récupérer les archives de l'ère coloniale en Algérie ainsi que les crânes restants des résistants algériens se trouvant en France, considérant que la récupération des archives confisquées et saisies par la France coloniale constitue une étape primordiale qui permettra aux chercheurs et historiens algériens de faire la lumière sur le passé colonial, et ce au service des générations montantes. Aussi, a-t-il plaidé pour une recherche en histoire dans un cadre algéro-français indépendant et souverain, considérant que le dossier de la mémoire est "un dossier du peuple".

Dans le cadre du "devoir de mémoire", le spécialiste appelle à promulguer une loi criminalisant la colonisation française, soulignant que le législateur algérien doit "prochainement" promulguer un code pénal reconnaissant le crime contre l'humanité pour ester en justice les sanguinaires qui ont torturé et exécuté atrocement des Algériens.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF
DAIRA DE BOUANDAS
COMMUNE DE AIT TIZI
MATRICULE FISCAL : 098419549001124
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°03/2020

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ait Tizi, Daïra de Bouandas, Wilaya de Sétif, lance un Appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation du projet :

Etude, réalisation et équipement d'une cantine scolaire au primaire TAIBI MAHMOUD Inefatahen (lot de la réalisation)

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par le présent avis peuvent soumissionner, retirer le cahier des charges auprès de : **Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Ait Tizi, Daïra de Bouandas, Wilaya de Sétif** contre paiement de la somme de deux mille dinars Algériens (2000DA) non remboursable représentant les frais de la documentation auprès de trésorier communal de BOUANDAS.

Les dossiers des Candidatures; Les offres techniques et financières contenues dans trois enveloppes distinctes doivent parvenir, sous pli cacheté, le dépôt des plis sera à La secrétaire générale de la Commune d'AIT TIZI.

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra comporter que la mention : " **ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et évaluation des offres, projet Etude : réalisation et équipement d'une cantine scolaire au primaire TAIBI MAHMOUD Inefatahen (lot de la réalisation) AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°03/2020**

Les soumissions doivent être constituées d'un dossier de candidature ; d'une Offre technique et d'une Offre financière.

1/Dossier de Candidature doit comporter les pièces suivantes :

- La Déclaration de candidature et La déclaration de probité contenant toutes les informations, datées et signée.
- La Copie légalisée de dépôt des comptes sociaux de la société.
- Certificat de qualification en Bâtiment (activité principale) zème degré et plus.
- La copie légalisée du registre de commerce.
- La copie légalisée de la carte d'identification fiscale (NIF).
- Le casier judiciaire du dirigeant de la société.
- La copie légalisée de l'attestation de mise à jour

(mas, casinos, cacobathp).

- la copie légalisée de l'extrait de rôle.

- Les trois derniers bilans comptables et leurs annexes visés par les services des impôts.

- Les bonnes d'exécutions à la construction (bâtiment) des années 2017-2018-2019

- La liste des travailleurs (affiliation au cnas, diplôme)

- La liste matérielles (carte grise, rapport d'expert)

2/ L'offre techniques doit comporter les pièces suivantes :

- Déclaration à soucrire contenant toutes les informations, datées et signée

- Prescription pour les soumissionnaires contenant toutes les informations, datées, signée et cacheté.

- Cahier des charges contenant toutes les informations, datées, signée et cacheté, et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

- Le devis descriptif, datées, signée et cacheté, et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepte »

- Le mémoire technique justificatif contient toutes les informations, datées, signée et cacheté.

- Le planning de réalisation des travaux suivant la durée précisée clair est détaillé sous les articles des travaux.

3/ L'offre financière doit comporter les pièces suivantes :

- La lettre de soumission, selon modèle joint au dossier d'appel d'offre national, dument remplie et signée.

- Le bordereau des prix unitaires et Le devis estimatif et quantitatifs datées, signée et cacheté, et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

Observation :

- La date limite de remise des offres est fixée à **(15) quinze jours** à partir de la première parution dans les journaux nationaux ou BOMOP.

- Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant des délais de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres plus les délais de préparation des offres.

- La séance d'ouverture des plis aura lieu publiquement le dernier jour de la date limite des dépôts des offres à **11 heures** au niveau du siège de la commune sise à l'adresse indiquée.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE GHARDAÏA
NIF : 0978 47 1 000 30 39
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°01/2020

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82, du décret présidentiel N°5247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du pouvoir public. L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de GharDAïa, adresse : 400 logts Sidi Abaz Boumoura Wilaya GharDAïa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de

capacités minimales N°01/2020 paru le 10/05/2020 dans les quotidiens nationaux, relatif à la Réalisation de Logements et l'achèvement 102 Logements public localité urbain sans vrd de type fg individuel et duplexe à travers la Wilaya de GHARDAÏA après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement :

N° lot de logts	Attributaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre technique + note de l'offre financière)	Montant d'offre financière après Correction (DA/TTTC)	Délai proposé (mois)	Critère d'évaluation
COMMUNE DE METLILJ REALISATION DE 16/200/2300 LOGTS Programme RHP 2020					
01	16	GHAMKHA Lakhdar ayant le N° d'identification fiscale : 197147050070137	35,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	42 549 372,20	24 moins disant
COMMUNE DE BERRIANE ACHEVEMENT DE 16/200 LOGTS Programme SPECIAL BERRIANE					
Lot Infructueux (enregistrement un offre non qualifiée techniquement)					
01	08				
02	04	Reclouf Zoubir ayant le N° d'identification fiscale : 196847020007210	40,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	1 808 609,10	08 moins disant
03	04	Reclouf Zoubir ayant le N° d'identification fiscale : 196847020007210	40,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	6 848 432,87	08 moins disant
COMMUNE DE BERRIANE ACHEVEMENT DE 44/350/2300 LOGTS Programme RHP 2020					
01	12	EL BAY AHMED ayant le N° d'identification fiscale : 797017010007927	35,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	18 312 219,09	18 moins disant
02	12	BELAGRAA Djemal ayant le N° d'identification fiscale : 196134110009249	31,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	2 008 918,33	18 moins disant
03	10	SNC NACER ayant le N° d'identification fiscale : 001347019002450	21,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	17 503 822,23	15 moins disant
04	10	MOUHEB MOURAD ayant le N° d'identification fiscale : 198333280143714	30,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	15 255 294,20	18 moins disant
COMMUNE DE GHARDAÏA ACHEVEMENT DE 24/254/2300 LOGTS Programme RHP 2020					
01	14	BAIRA Ahmed ayant le N° d'identification fiscale : 159173000456447	35,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	36 372 327,50	18 moins disant
02	10	CHAOULI MOSTAFA ayant le N° d'identification fiscale : 182170100300145	30,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	22 220 505,54	14 moins disant
COMMUNE DE GHARDAÏA ACHEVEMENT DE 16/168/2300 LOGTS Programme RHP 2020					
01	18	BEN RAMDANE Laamouri ayant le N° d'identification fiscale : 19751701068430	21,00 points > 20,00 points Offre qualifiée techniquement	37 863 765,89	18 moins disant
COMMUNE DE BERRIANE REALISATION DE 04/10/49/2300 LOGTS Programme SPECIAL EDUCATION					
01	04	BELLAMRI Issam ayant le N° d'identification fiscale : 197947060104527	31,00 points > 15,00 points Offre qualifiée techniquement	8 992 700,56	08 moins disant

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher auprès des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de GharDAïa, 400 logts Sidi Abaz, Boumoura - Wilaya GHARDAÏA dans un délai de **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats

détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de l'OPGI, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

BEACH-VOLLEY La CAVB publie un manuel pour les entraîneurs africains

La Confédération africaine de volley-ball (CAVB) a publié la toute première version du manuel des entraîneurs de beach-volley, dans le cadre du plan de développement stratégique visant à assurer la diffusion de cette discipline à travers le continent, indique jeudi l'instance africaine sur son site officiel.

Cette première version publiée en PDF sera une référence pour tous les officiels, joueurs et entraîneurs des compétitions africaines de beach-volley.

"Ce manuel sera l'un de nos outils intégraux pour diffuser les connaissances et les informations sur le beach-volley, ce qui conduira aux progrès remarquables du beach-volley en Afrique.

La CAVB Online Academy a conclu avec succès la mise en place du tout premier manuel qui apportera une valeur ajoutée et une aide précieuse à nos entraîneurs alors qu'ils diffusent des informations et des connaissances à travers le continent.", a écrit la CAVB sur son site.

Le manuel fournit à la famille du volleyball toutes les données nécessaires pour mener des compétitions y compris une section intitulée "Histoire de Beach VB", Nature of Beach Volleyball et philosophie BVB.

Il comprend également une rubrique sur les différents systèmes de compétition, le rôle et la responsabilité de l'entraîneur et comment développer une équipe.

HAND / MONDIAL-2021 (GR. F) Les horaires des rencontres de l'Algérie fixés

La Fédération internationale de handball (IHF) a fixé les horaires des rencontres du Mondial-2021 prévu du 13 au 31 janvier en Egypte, où l'Algérie évoluera dans le groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande.

La sélection algérienne débutera contre le Maroc le 14 janvier à 18h00 (algériennes).

Elle affrontera ensuite son homologue islandaise lors de la deuxième journée, le 16 janvier à 20h30, avant de conclure le tour préliminaire face au Portugal, le 18 janvier à 18h00.

A l'occasion de cette 27e édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six.

Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

Les équipes qui n'atteindront pas le tour principal disputeront la Coupe du Président qui débutera le 20 janvier.

Pour rappel, c'est la deuxième fois que l'Egypte organise ce rendez-vous, après l'édition 1999.

Les organisateurs ont retenu quatre sites pour abriter la compétition : Alexandrie, Le Caire, Gizah et la Nouvelle capitale.

Les matchs pour les médailles de bronze et d'or se joueront le 31 janvier au Cairo Stadium Sports Hall.

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BODYBUILDING Le président Messaour et son bureau fédéral suspendus, un directoire installé

Le président de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABBFPL), Moussa Messaour et son bureau fédéral, ont été suspendus par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et un directoire a été installé, a annoncé jeudi la secrétaire générale de l'instance fédérale, Amina Fennouh.

"Le président Messaour et son bureau fédéral, composé de cinq membres, ont été suspendus provisoirement par le ministère de la Jeunesse et des Sports de toute activité sportive, et ce, à partir de mercredi 14 octobre.", a écrit Fennouh sur la page facebook de l'instance fédérale.

Suite à cette décision, un directoire composé de trois membres a été installé afin de gérer les affaires courantes de l'instance fédérale pour le reste du mandat olympique.

Il s'agit de Semlala Abdenour (président), Dali Mokhtar (membre) et Rachidi Kamel (membre). Réélu en 2017 pour un deuxième mandat consécutif à la tête de la FABBFPL, Messaour avait déjà



eu un passage en tant que président de l'instance fédérale entre 2006 et 2009. Il oc-

cupe également le poste de président de la Confédération africaine de powerlifting. Mes-

saour était en conflit avec plusieurs athlètes algériens de la discipline.

JUDO / ALGÉRIE - PANDÉMIE Sept cas positifs au COVID-19 parmi la sélection nationale (seniors/messieurs)

Le stage bloqué de la sélection nationale (seniors/messieurs) de judo, qui devait démarrer ce samedi dans la Wilaya de Bouira a été finalement annulé, après la détection de sept cas positifs au coronavirus parmi ses rangs, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Comme exigé par le protocole sanitaire à la veille de chaque regroupement, les athlètes de la sélection nationale avaient effectué des tests de dépistage, et ces derniers ont finalement révélé "la présence de six cas positifs parmi les 17

judokas convoqués, et un cinquième cas parmi les membres de leur encadrement technique" a détaillé la FAJ dans un bref communiqué, sans dévoiler l'identité des personnes concernées.

Ce stage bloqué, destiné à préparer les importantes échéances à venir devait se dérouler du 17 au 30 octobre courant, au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira).

A la fin de la période d'incubation, soit le 21 octobre courant, "les athlètes et les membres du staff technique dont les tests ont été négatifs, subiront un

nouveau contrôle, pour s'assurer qu'ils n'ont pas été contaminés depuis" a encore annoncé la FAJ. Chez les judokas de la sélection nationale (seniors/dames), les choses se sont beaucoup mieux passées, puisque l'ensemble des tests PCR ont été négatifs. Ce qui a permis au coach Meziane Dahmani et ses dix-sept protégés d'entamer leur stage mardi dernier, sans aucune contrainte. Ce stage des seniors (dames), d'une durée de 15 jours, se déroule du 14 au 28 octobre, au Centre de regroupement des élites nationales à Souidania (Alger).

HAND / COUPE DE L'EMIR DU QATAR Slahdji sacré avec Al Duhail SC

Le gardien de but algérien, Abdelmalek Slahdji, a remporté la Coupe de l'Emir du Qatar de handball, avec son club Al Duhail SC en s'imposant devant Al Wakrah SC sur le score de 31 à 29 (mi-temps: 16-10), vendredi à Doha.

C'est le deuxième titre de suite de Slahdji avec Al Duhail SC cette saison, après la Coupe du Qatar décrochée le 2 octobre dernier face au même adversaire (32-29).

Slahdji (36 ans), avait rejoint la formation qatarie en juillet

2019, avec qui il a disputé le Championnat du monde des clubs. Considéré comme l'un des meilleurs portiers de sa génération, Slahdji (70 sélections) avait mis fin à sa carrière internationale à l'issue du Mondial 2015 qui s'est déroulé

au Qatar, après avoir remporté le Championnat d'Afrique avec la sélection algérienne en 2014.

Il avait porté le maillot d'Al Sadd lors de la saison sportive 2014-2015, durant laquelle il avait joué la finale de la Coupe du monde des clubs.

TENNIS/ALGÉRIE Le président de la FAT, Mohamed Bessaad rétabli dans ses droits par la MJS

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé de lever la "suspension provisoire" dont a fait l'objet depuis quelques mois, le président de la Fédération algérienne de Tennis (FAT), Mohamed Bessaad, a appris l'APS, vendredi, auprès d'une source proche du MJS. "M. Bessaad reprend son poste à la

tête de l'instance fédérale, après avoir été victime d'une décision arbitraire pour des motifs non réglementaires" a précisé la même source à l'APS.

M. Bessaad, avait été, rappelé t-on, suspendu à titre provisoire en décembre 2019 par l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui,

pour "mauvaise gestion", une suspension qui a valu à la FAT, de connaître grave crise, au cours de laquelle trois membres du Bureau fédéral, ont été nommés "à titre intérimaire" à la tête de l'instance fédérale, en l'occurrence respectivement, Boualem Hadj-Ali, Mohamed Dahmani et Mohamed Lazar.

TOURNOI ITF DE MONASTIR L'Algérienne Inès Ibbou qualifiée pour les quarts

La tennismoman algérienne Inès Ibbou a composé jeudi son billet pour les quarts de finale du tournoi international féminin qui se déroule sur les courts en surface rapide de Monastir (Tunisie), en s'imposant devant l'Allemande Kathleen Kane par deux sets à zéro (2-0). L'algérienne a remporté le premier

set 6-4, avant de s'imposer facilement au second set 6-2. Au prochain tour, l'Algérienne de 21 ans, classée tête de série N.5 dans ce tournoi à 15,000 USD, défiera la Polonaise Weronika Falkowska. En cas de victoire, Ibbou affrontera en demi-finale la gagnante du match opposant la Russe Anna Ukolova à l'Espagnole

Yvonne Cavalle-Reimers, tête de série N2. Un retour gagnant donc pour la championne d'Afrique juniors de 2015 qui avait abandonné sur blessure lors d'un précédent tournoi à Monastir. C'était le 7 octobre, au premier tour du tableau simple, alors qu'elle affrontait la Brésilienne Rebecca Pereira. Néanmoins, et malgré

cette sortie précoce, Ibbou a réussi à se maintenir au 151e rang du classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF). En revanche, chez les profs sionnelles de la Women's Tennis Association (WTA), l'Algérienne a perdu deux places cette semaine pour se retrouver au 633e rang.

SÉLECTION NATIONALE U20 19 binationaux en stage bloqué du 22 au 25 octobre, à Sidi-Moussa

Dix-neuf joueurs algériens issus de l'émigration et relevant encore de la catégorie des moins de 20 ans effectueront un stage bloqué du 22 au 25 octobre courant, au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).



Un groupe sélectionné exclusivement dans le championnat de France, grâce au travail de FAF-Radar : la structure établie en France, qui se charge de la prospection et du suivi des jeunes joueurs algé-

riens évoluant à l'étranger.

Avec cinq joueurs sélectionnés, l'Olympique de Marseille est le club le mieux représenté dans cet effectif, devant le Paris Saint-Germain (3), le HSC Montpellier (2), l'AS Nancy-

Lorraine (2) et les Girondins de Bordeaux (2), au moment où d'autres formations, comme le RC Lens, le Stade de Reims, le SC Amiens, le FC Sochaux et le FC Valenciennes ne comptent qu'un seul joueur.

Liste des joueurs sélectionnés :

- Zitouni Lyès (SC Amiens), - Oufella Massinissa (PSG), Aidani Yanis (PSG), Touati Hussayn (PSG), Tbahrit Redouane (Stade de Reims), Pellissard Jessim (FC Sochaux), - Oudjani Adem Ahmed (RC Lens), Boutouatou Aymen Abdelkrim (FC Valenciennes), Aggoune Mohamed Mansour (FCG Bordeaux), Gharnou Walid (FCG Bordeaux), Khetir Abbès (O. Marseille), Kada Joakim (O. Marseille), Ba'loudj Mehdi Lokmane (O. Marseille), Ressa Yacine (O. Marseille), Hadjem Yanis Ahmed (O. Marseille), Ghilas Mokhtar (HSC Montpellier), Nacer Chouiter Selman (HSC Montpellier), Mehenni Farès (AS Nancy-Lorraine), Lamrani Enzo (AS Nancy-Lorraine).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE Le CR Belouizdad opte pour le stade du 5 juillet

Les dirigeants du CR Belouizdad ont choisi le stade du 5 juillet (Alger), pour la domiciliation des matchs de leur club en Ligue des champions de la CAF, saison 2020-2021, a appris l'APS auprès de la direction de l'office du Complexe olympique (OCO) Mohamed Boudiaf.

La direction générale de l'OCO a en effet reçu officiellement une demande du CRB afin de pouvoir accueillir ses adversaires en compétition interclubs de la CAF et dont le tour préliminaire est prévu fin novembre.

D'ailleurs, la direction générale de l'office du complexe olympique (OCO) Mohamed Boudiaf a entamé depuis plusieurs jours des travaux de réfection de quelques installations, notamment les anciens vestiaires qui seront rouverts afin de garantir le confort et la sécurité requis, en application des mesures et recommandations sanitaires requises, alors la pelouse de cette enceinte se trouve actuellement dans un excellent état.

Il est à rappeler que la même enceinte sportive accueillera également tous les

matchs du Paradou AC en championnat de Ligue 1, saison 2020-2021.

Le stade du 5 juillet tabratera également la Super-coupe d'Algérie, le 21 novembre 2020, entre le CR Belouizdad (vainqueur de la Coupe d'Algérie 2019) et l'USM Alger (champion saison 201/2019), de même que le prochain match entre l'Algérie et le Zimbabwe, prévu le 12 novembre prochain à huis clos, pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2021), groupe H.

Adem Redjimi (USMA) rejoint le CSC pour deux saisons

Le joueur Adem Redjimi s'est engagé pour deux saisons avec le CSC Constantine, a annoncé jeudi le club pensionnaire de Ligue 1 de football.

Avant de s'engager avec le CSC, Redjimi a évolué durant une saison avec l'USM Alger,

qui a décidé de le libérer. Il a fait ses classes dans les catégories jeunes du CSC avant de rejoindre les "Rouge et Noir" en 2019.

L'ailier gauche de 23 ans est la 11e recrue des "Sanafir", après Abdellali Guemroud et

Brahim Dib (AS Ain M'ila), Chamseddine Derradji et Aymen Issad Lakdja (NC Magra), Idir Mokeddem et Ahmed Maâmeri (WA Boufarik), Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran), Fayek Amrane (CA Batna), Lyes Yaïche (USM Alger) et Zidane

Mebarakou (MC Alger). La formation constantinoise, sous la houlette d'Abdelkader Amrani avec qui elle a décroché le titre de champion d'Algérie en 2018, se trouve actuellement en stage de préparation à Tlemcen.

LIGUE 1/RC RELIZANE "Nécessité de renforcer l'effectif dans tous les compartiments" (staff technique)

L'effectif du RC Relizane, nouveau promu en Ligue 1 de football, a besoin de "renforts" au niveau de tous ses compartiments, a estimé jeudi son nouveau staff technique que dirige l'ancien international, Si Tahar Cherif El Ouezzani.

Ce constat a été fait après une première semaine de travail dans le cadre des préparatifs du club en prévision de la prochaine édition du championnat 2020-2021, dont le coup d'envoi est prévu pour le 28 novembre, a déclaré à l'APS, l'entraîneur-adjoint, Sebbah Benyagoub.

Le même technicien a jugé aussi "nécessaire" d'engager d'autres joueurs, "notamment ceux ayant un capital expérience non négligeable pour aider l'équipe à faire face au challenge de la prochaine saison qui s'annonce longue et harassante avec la présence de 20 clubs", a prévenu le bras droit de Cherif El Ouezzani.

Ayant réussi à retrouver l'élite après trois ans de sa relégation en Ligue 2, la

formation de l'Ouest du pays a trouvé toutes les peines du monde pour lancer ses préparatifs en vue du prochain exercice.

Ce n'est d'ailleurs que depuis deux semaines que le président du RCR, Mohamed Hamri, a engagé un nouvel entraîneur, en la personne de Cherif El Ouezzani, qui sera assisté dans sa mission par ses deux ex-adjoints au MC Oran, Benyagoub et Abdeslam Benabdellah.

"Nous avons trouvé sur place un effectif amoindri.

Nous attendons d'ailleurs que la direction du club engage d'autres joueurs en plus de ceux qu'elle vient de recruter", a encore espéré Sebbah, avouant au passage que l'équipe "accuse déjà du retard en matière de préparation par rapport à la majorité des autres pensionnaires de l'élite, dont certains, à l'image de la JS Kabylie, sont à leur troisième regroupement d'intersaison", a-t-il fait remarquer.

La direction du RCR s'est montrée jusque-là "timide" sur le marché des transferts, se contentant du recrutement de quelques joueurs, dont les plus connus sont Balegh (ex-CS Constantine) et Kadri (ex-MO Béjaïa).

Cela se passe au moment où le président Hamri a décidé de se passer des services de plusieurs éléments de l'effectif de la saison dernière, mais sans qu'il ne trouve un arrangement avec eux pour la résiliation à l'amiable de leurs contrats, rappelle-t-on.

Cette situation risque de chambouler les plans du nouveau staff technique, qui souhaite arrêter son effectif "dans les plus brefs délais", a précisé Sebbah Benyagoub, soulignant l'importance d'effectuer un stage dans les prochains jours "afin de rattrapper quelque peu le retard accusé en matière de préparation, et atteindre au moins 70% de nos moyens à l'entame de la compétition".

LIGUE 1/ CORONAVIRUS Faire preuve de plus responsabilité pour éviter de compromettre l'entame du championnat

Les footballeurs sont censés "faire preuve de plus de conscience et de responsabilité" face à la pandémie du coronavirus après l'enregistrement de plusieurs contaminations parmi les joueurs de la Ligue 1 de football depuis la reprise des entraînements, il y a de cela moins d'un mois, a déclaré jeudi le Dr Amar Benarnas, membre du staff médical du MC Oran.

"Pour ne pas compromettre la reprise de la compétition officielle après plusieurs mois d'arrêt, la balle est particulièrement dans le camp des joueurs qui doivent faire preuve de plus de conscience et de responsabilité, en suivant un régime strict en dehors des terrains pour éviter de ramener le virus au sein du groupe", a insisté le Dr Benarnas dans une vidéo postée sur la page officielle Facebook de son club.

Au moins une vingtaine de joueurs de la Ligue 1 ont été testés positifs de coronavirus, dont deux du MCO, à savoir, Mellal et Nekkache, rappelle-t-on.

"Mellal a été testé positif avant le début de notre préparation.

Il est toujours isolé chez lui, tout comme Nekkache qui a été atteint par le virus la semaine passée, et depuis il est lui aussi en confinement sanitaire.

Cela dit, je tiens à rassurer que l'état de santé des deux joueurs ne donne pas matière à inquiétude", a-t-il souligné.

Mettant en exergue l'importance de se conformer aux règles de prévention contre le coronavirus par tous les citoyens, le même médecin a conseillé les joueurs en particulier de se confiner chez eux le maximum de temps possible quand ils ne sont pas à l'entraînement ou en regroupement avec leurs équipes respectives.

"Il s'agit-là de la seule manière pour permettre le déroulement du championnat sans grand risque sanitaire", a-t-il dit.

Depuis le retour aux entraînements collectifs le 20 septembre passé après l'interruption du championnat de l'exercice précédent en mars 2020, c'est le champion sortant, le CR Belouizdad, qui a été le plus affecté par la pandémie, au point où sa direction était dans l'obligation, la semaine dernière, d'arrêter le stage de son équipe à Mostaganem suite à l'enregistrement de plusieurs contaminations parmi son effectif et ses différents staffs techniques.

Le protocole sanitaire élaboré par les services concernés exige, entre autres, aux clubs de l'élite, les seuls autorisés jusque-là à reprendre l'entraînement, de faire subir à leurs joueurs et différents staffs des tests liés au coronavirus.

Ils sont tenus également de réaliser la même procédure avant 72 heures de chaque match amical ou officiel, a-t-on fait savoir.

LIGUE 1 / MONTPELLIER Delort de nouveau positif à la Covid-19

L'attaquant international algérien, Andy Delort, touché une première fois par la Covid-19 le mois d'août dernier, a de nouveau été testé positif au Coronavirus, lors de son retour à Montpellier après la trêve internationale.

C'est le cas aussi de son entraîneur Michel Der Zaccarian et sept de ses coéquipiers en club. Au total le MHSC compte 12 cas de coronavirus au sein de son effectif (staff compris). Delort a été testé positif, ce vendredi, après avoir passé le test PCR.

Compte tenu de la période d'incubation, l'Algérien a été infecté peu de temps avant de rallier le rassemblement des Verts en Autriche ou même pendant le stage (période d'incubation de 3 à 5 jours et peut s'étendre jusqu'à 14 jours).

De ce fait, tous les joueurs de l'équipe nationale qui étaient en contact avec lui seront placés en isolement et devront naturellement passer une série de tests.

ITALIE L'entraîneur de Cagliari loue les qualités de l'Algérien Adam Ounas

L'entraîneur de Cagliari, Serie A/Italie, Eusebio Di Francesco a loué les qualités du milieu de terrain offensif international algérien Adam Ounas, transféré dans les dernières heures du mercato estival à titre de prêt de Naples, avec option d'achat, estimant qu'il apporte beaucoup à son nouveau club.

"Ounas a des compétences importantes", a indiqué Di Francesco à Radiolina, et "des qualités uniques et apporte beaucoup à l'effectif de Cagliari".

Bon en un contre un, il envoie ses coéquipiers face au but et augmente la qualité technique du groupe".

Néanmoins, pour le technicien italien et ancien international de l'AS Rome, le champion d'Afrique avec la sélection nationale en 2019, doit trouver "le meilleur de sa condition. A Naples, il a couru seul, il n'a jamais joué".

De son côté, Adam Ounas (24 ans) avait affiché, sur les différents supports médiatiques de Cagliari, ses ambitions avec le club, assurant qu'il est venu pour "l'aider à grandir".

Je compte sur le coach pour retrouver ma forme que j'ai quelques peu perdue, surtout que je n'ai pas joué beaucoup ces dernières années.

L'international algérien qui avait constitué un plan B pour Cagliari, après que le club italien ait échoué à récupérer le Belge Radja Nainggolan de l'Inter.

A Naples, Ounas a disputé 39 matchs et marqué 5 buts en deux saisons, toutes compétitions confondues.

Il ne faisait plus partie des plans des entraîneurs du club "partenopei", d'abord Carlo Ancelotti puis Gennaro Gattuso.

APS

PREMIER LEAGUE ANGLAISE Slimani reste à Leicester City

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, a été inscrit dans la liste finale des 25 joueurs de Leicester City (Premier League anglaise football), rapporte samedi la presse locale.

Dans le viseur de plusieurs clubs partout en Europe suite à sa belle saison avec Monaco, l'ancien joueur du CRB s'est vu offrir une nouvelle chance avec les Foxes puisque son entraîneur a décidé d'inscrire son nom parmi la liste des 25 joueurs de l'équipe pour la Première League.

Brendan Rodgers a même déclaré en conférence de presse qu'il va donner la chance à Slimani et que ce dernier mérite de rester à Leicester après sa belle saison avec Monaco. L'attaquant international algérien qui n'a pas eu beaucoup de chance avec le club, se voit offrir une nouvelle opportunité pour faire ses preuves en Premier League cette saison, même si les choses s'annoncent compliquées pour prendre la place de titulaire de Jamie Vardy qui fait un très bon début de sa-



son. Prêté la saison dernière par Leicester City à l'AS Monaco, l'ancien pensionnaire du Sporting Portugal et cham-

pion d'Afrique de la CAN-2019 est encore lié jusqu'en juin 2021 avec les "Foxes". Avant son retour du côté du King Po-

wer Stadium, Slimani avait marqué 9 buts en 18 matches de Ligue 1 avec le maillot monégasque.

ANGLETERRE L'Algérien Benrahma signe à West Ham

L'attaquant international algérien, Said Benrahma (Brentford-Championship) s'est engagé avec West Ham pour une saison à titre de prêt avec une option d'achat obligatoire, a annoncé vendredi le club de Premier League anglaise.

Je suis très content de rejoindre West Ham, un club historique en Angleterre.

Je vais donner le maximum pour être à la hauteur des espérances de l'entraîneur

et du club", a déclaré Benrahma qui portera le numéro 9 des Hammers. De son côté, le directeur sportif de Brentford FC, Phil Giles, a indiqué que son club a passé "les derniers jours à discuter de la manière de structurer cet accord. Tout le monde a convenu qu'une période de prêt initiale, et un accord sur ce prêt devenant finalement permanent, était le meilleur manière de procéder pour toutes les parties". Ben-

rahma (25 ans), qui avait rejoint Brentford en provenance de l'OGC Nice en juillet 2018, a passé un séjour mémorable avec les "Bees". Il a marqué 30 buts en 94 matchs, auxquels s'ajoutent 31 passes décisives. Benrahma a pris part aux deux matchs amicaux de la sélection algérienne contre le Nigeria (1-0) et le Mexique (2-2) disputés les 9 et 13 octobre, respectivement en Autriche et aux Pays-Bas.

LIGUE 1 FRANÇAISE - OLYMPIQUE LYONNAIS Rudi Garcia : «Benlamri est un guerrier»

Le défenseur international algérien de l'Olympique Lyonnais, Djamel Eddine Benlamri a été encensé par son entraîneur, Rudi Garcia, l'ayant qualifié de "guerrier" pendant sa conférence de presse, vendredi.

"Nous disposons de plusieurs joueurs offensifs et techniques, et je suis très content des arri-

vées de Paqueta et De Sciglio. J'aime aussi ce que va nous apporter Benlamri, même s'il n'est pas encore prêt physiquement.

C'est un guerrier" a assuré l'ancien coach de l'AS Rome et de l'Olympique de Marseille pendant la conférence d'avant-match contre le Racing Club

de Strasbourg. Le stoppeur de 30 ans avait rejoint l'OL au dernier jour du mercato, en provenance d'Arabie saoudite, où il était rupture de ban avec les dirigeants de son ancien club, Al-Shabab. L'ancien rempart défensif du NA Hussein-Dey et de la JS Kabylie a paraphé un contrat d'un an avec l'OL, avec

une deuxième année en option.

Cependant, et sans club jusqu'au 5 octobre, Benlamri n'a pas été convoqué par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, pour affronter en amical le Nigeria (1-0) et le Mexique (2-2), les 9 et 13 de ce mois, respectivement en Autriche et aux Pays-Bas.

OGC NICE Hicham Boudaoui opérationnel

L'international algérien de l'OGC Nice Hicham Boudaoui, éloigné des terrains depuis début août à cause d'une blessure au genou est désormais disponible, a annoncé l'entraîneur azuréen Patrick Vieira vendredi, à 48 heures du match en déplacement contre Saint-Etienne pour le compte de la 7e journée du championnat de France de Ligue 1. "Hicham (Boudaoui) et Danilo sont disponibles. Ils reviennent de loin car ils ont été écartés des terrains pendant beaucoup de temps. Ils n'ont pas 90 minutes dans les jambes, mais on verra demain s'ils seront dans le groupe" a déclaré le coach niçois en conférence de presse. L'ancien joueur du Paradou AC avait été victime d'une lésion méniscale, lors du match amical disputé contre les Slovaques du FK DAC 1904 (6-0) le 4 août, en marge du stage d'intersaison effectué en Autriche.

Boudaoui qui n'a disputé aucune rencontre du championnat cette saison, avait repris le travail individuel sur le terrain le 18 septembre dernier.

Son compatriote Youcef Atal, blessé lors de la défaite concédée face au PSG (0-3) lors de la 4e journée du championnat

de France, devrait quant à lui effectuer son retour dans le groupe mardi prochain, selon Vieira. Actuellement en phase de reprise, Youcef Atal et Alexis Claude-Maurice (lésion musculaire à la cuisse) continuent de s'entraîner en marge de leurs coéquipiers. "Ils devraient rejoindre le groupe mardi", a déclaré le coach azuréen.

Le défenseur algérien de 24 ans revenant d'une autre blessure aux ischio-jambiers, contractée fin août, qui l'a éloigné des terrains près d'un mois. L'OGC Nice occupe actuellement la huitième place du classement du championnat de France avec 10 points à quatre longueurs du leader Rennes (14 pts).

CHAMPIONNAT DU QATAR - AL-GHARAFI L'Algérien Hanni encore buteur

L'international algérien Sofiane Hanni a été encore une fois buteur lors de la victoire de son équipe Al-Gharafa face à Al Kharitiyath (3-1), mercredi pour le compte de la Coupe de football du Qatar.

Hanni a été l'auteur du second but à la 45' pour Al-Gharafa qui était mené au score à la 31' après la but de Hassan Waleed, avant qu'Ahmed Alganehi n'égalise à la 34'.

Al-Gharafa, en l'absence de l'autre Algérien du club, Adlene Guedioura, retenu avec la sélection nationale pour les matchs de préparation contre le Nigeria et le Mexique, a ajouté un troisième but à la 90' par l'intermédiaire d'Ali Almahdi.

Al-Gharafa et Al Kharitiyath se rencontreront dimanche pour le compte de la 4e journée du championnat.

Après trois journées jouées, Al-Gharafa (6 points) partage la 2e place avec Al-Wakrah et Al-Sadd, mais ce dernier compte un match en moins.

En championnat, les choses marchent bien pour Sofiane Hanni, auteur de deux buts et d'une passe décisive.

UN MALAISE JAMES RODRIGUEZ ?

Après avoir laissé partir le meneur de jeu, le Real Madrid regretterait sa gestion sous Zinédine Zidane. L'herbe est toujours plus verte ailleurs, et en l'occurrence pour James Rodriguez, la formule fonctionne avec Everton. Arrivé cet été pour ce que la presse anglaise a qualifié de "coup du siècle", le meneur de jeu s'éclate chez les Toffees, où il affiche déjà un compteur de 3 buts et 3 passes décisives en 5 rencontres seulement. Forcément du côté de Madrid, cela fait réfléchir au vu du peu de temps de jeu qui lui était accordé. Selon AS, il y aurait bien un malaise au club madrilène, concernant la réussite du Colombien en Premier League.



GUARDIOLA DONNE DES NOUVELLES D'AGÜERO

Vendredi, lors de sa conférence de presse d'avant-match face à Arsenal, Pep Guardiola a donné des nouvelles de son attaquant star, Sergio Agüero. Le manager de City se dit confiant sur un retour rapide de l'international argentin.

Pep Guardiola a laissé entendre que c'est ce samedi lors d'un dernier entraînement qu'il prendra la décision d'inclure ou non Sergio Agüero pour le match de Premier League face à Arsenal. « Demain (ce samedi), on s'entraînera le matin et on décidera alors si Sergio Agüero est prêt physiquement pour jouer. Il s'est très bien entraîné ces deux ou trois derniers jours, mais nous ne pouvons pas oublier qu'il a été absent pendant quatre ou cinq mois », a rappelé le technicien catalan.

Postif sur un retour rapide de toute manière de son attaquant vedette, Pep Guardiola s'est réjoui : « C'est une bonne nouvelle qu'il puisse reprendre, avec ce nombre de matches qui arrive, on essaie toujours de gérer le temps de jeu si on décide de le faire jouer. On verra, on décidera samedi » a-t-il ajouté. Sergio Agüero était absent depuis la fin de saison dernière en raison d'une blessure à un genou. Le vétéran argentin a repris l'entraînement il y a une dizaine de jours.

RONALDO DONNE DES NOUVELLES

Actuellement en quarantaine à son domicile turinois, Cristiano Ronaldo donne des nouvelles à ses fans à travers un direct Instagram.

"Comme vous pouvez le voir, je vais bien. Je suis asymptomatique et j'ai bien dormi la nuit dernière. Je voulais vous remercier pour vos nombreux messages de soutien. J'espère pouvoir bientôt recommencer à m'entraîner, à jouer et à profiter de la vie. La quarantaine, je la passe à la maison, à Turin. Ma famille vit à un autre étage de la maison et nous n'avons aucun contact. Il n'est pas vrai que je n'ai pas respecté le protocole.

Je suis rentré du Portugal parce que mon équipe et moi nous sommes assurés de respecter toutes les procédures" a-t-il lancé, adressant un message au Ministre des Sports, Spadafora, qui estime que le joueur n'a pas respecté le protocole en vigueur, mais plutôt lorsqu'il a quitté l'Italie pour rejoindre sa sélection. En ce qui concerne son retour, l'autorité sanitaire locale de Turin a bien que CR7 est rentré en Italie en toute légalité.

Plus tôt dans la journée, le numéro 7 portugais avait également publié cette photo, avec le message suivant: "Ne laissez pas ce que vous ne pouvez pas faire, vous empêcher de faire ce que vous pouvez faire".



Les Red Devils piègent Pogba ?

Disposant d'une année supplémentaire en option dans le contrat de Paul Pogba qui se terminait en juin prochain, les dirigeants de Manchester United ont activé celle-ci. Désormais, le joueur français est lié avec les Red Devils jusqu'en juin 2022.

Alors qu'il avait laissé entendre il y a quelques jours qu'il rêvait de rejoindre le Real Madrid, Paul Pogba a vu son contrat prolonger d'une saison sans qu'il en fasse la demande. Manchester United n'a pas manqué d'utiliser l'option de prolongation d'un an qu'il possédait sur le joueur pour faire allonger la durée de son contrat et augmenter la valeur du joueur français. Une prolongation confirmée par le manager Ole-Gunnar Solskjaer : « (Vous savez, Paul est notre joueur et il restera ici pendant deux ans au moins (juin 2022, date de la fin de son contrat). Je suis sûr que Paul est déterminé à faire de son mieux pour nous et nous voulons voir le meilleur de Paul. Donc, dans les prochaines années, je suis sûr que nous tirerons le meilleur parti de lui. » a-t-il déclaré en conférence de presse ce vendredi. Si un transfert pendant le mercato hivernal paraît désormais compromis, le joueur français se retrouvera en juin prochain à l'aube de sa dernière année de contrat. De quoi mettre la pression sur ses dirigeants pendant le mercato estival 2021.



LIVERPOOL PERD VAN DIJK SUR BLESSURE

Lors du match de Liverpool contre Everton ce samedi, le défenseur néerlandais Virgil Van Dijk a contracté une blessure au genou. Coup dur pour Liverpool. Les Reds ont enregistré ce samedi la défection de leur défenseur Virgil Van Dijk. L'international néerlandais a quitté le terrain dès les premières minutes du derby contre Everton. Il a été touché à un genou, suite à une intervention violente du portier adverse, Jordan Pickford.

Ce dernier s'en est curieusement sorti sans même un carton jaune de pris. Van Dijk, qui a cédé sa place à Joe Gomez, risque de se retrouver sur le flanc pendant une longue période. Jurgen Klopp, le coach de l'équipe, se serait bien passé de cette perte, surtout qu'il n'a pas une multitude d'options à sa disposition en défense centrale. Dans les prochaines semaines, les champions d'Angleterre ont quelques rendez-vous importants à livrer, comme le déplacement à l'Ajax en Ligue des Champions (mercredi 21 octobre), ou la visite à Manchester City (7 novembre).



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Tebboune reçoit le ministre français des Affaires étrangères

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi à Alger, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, Jean-Yves Le Drian en visite de travail de deux jours en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi 15 octobre 2020, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française M. Jean-Yves Le Drian, dans le cadre de sa visite de travail en Algérie les 15 et 16 octobre en cours", lit-on dans le communiqué. L'entretien a été l'occasion de passer en revue les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale et de fixer l'agenda des différents mécanismes de coopération,



en particulier le Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CHN), dont la réunion est prévue avant la fin de l'année en cours, précise la même source. Il a été également une opportunité

pour poursuivre la concertation et l'échange de vues entre les deux pays sur les différentes questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la crise libyenne et la situation dans le Sahel. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Nouredine Baghdad Daidj, du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et de l'ambassadeur d'Algérie en France, Antar Daoud, conclut la même source.

« Ma visite de travail en Algérie marque "la solidité des liens d'amitié" entre les deux pays » (Le Drian)

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française Jean-Yves Le Drian a indiqué, jeudi à Alger, que sa visite de travail en Algérie marque "la solidité des liens d'amitié" entre l'Algérie et la France, soulignant que "les deux pays ont besoin l'un de l'autre".

"Nos deux pays ont besoin l'un de l'autre et notre concertation demeure essentielle sur des questions d'intérêt commun", a déclaré M. Le Drian à la presse, au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

"Je suis venu à Alger pour marquer la solidité des liens d'amitié entre nos deux pays. Pour la France, l'Algérie est un partenaire de premier plan en raison des liens humains multiples qui nous unissent par delà la Méditerranée", a-t-il dit, ajoutant que "notre relation est riche et multiple, notamment en matière d'échanges humains, éducatifs, scientifiques, la coopération économique et les enjeux sécuritaires ainsi que les questions régionales". Rappelant qu'il effectue sa troisième visite en Algérie cette année, le chef de la diplomatie française s'est dit "heureux" de constater que la relation bilatérale connaît "un nouvel élan".

"Il a ainsi fait observer que le président français Emmanuel Macron avait engagé dès 2017 "une démarche de lucidité sur l'Histoire de la colonisation et de la Guerre d'Algérie", soulignant qu'il l'a montré "par des actes forts, comme la remise récente à l'Algérie des restes mortuaires des combattants algériens conservés au Musée de l'Homme". En ce sens, il a indiqué que M. Macron a demandé à l'historien Benjamin Stora de travailler sur la mémoire de la colonisation et de la Guerre d'Algérie dans un "esprit de vérité et de réconciliation pour que nos deux pays regardent ensemble vers l'avenir", estimant qu'"un regard lucide et apaisé sur leur passé est indispensable". Evoquant le référendum sur la révision de la Constitution, prévu le 1er novembre prochain, M. Le Drian a indiqué que "la France souhaite succès et prospérité à ce pays ainsi dans le plein respect de sa souveraineté".

"L'Algérie est à la veille d'une étape importante qui va amener le peuple algérien à se prononcer le 1er novembre sur le projet de révision de la Constitution", a-t-il ajouté, relevant que le Président Tebboune a affiché "ses intentions de réformes des institutions pour ren-

forcer la gouvernance, l'équilibre des pouvoirs et les libertés".

"Il appartient aux Algériens et à eux seuls de traduire les aspirations qui se sont exprimées avec civisme et dignité en une vision politique avec des institutions aptes à la concrétiser", a-t-il dit. S'agissant des enjeux économiques dans la coopération bilatérale, M. Le Drian a indiqué que "les entreprises françaises implantées en Algérie sont nombreuses et contribuent au dynamisme de l'économie et à la création d'emploi", saluant aussi les réformes initiées par le Président Tebboune afin de "diversifier l'économie algérienne, d'assouplir les procédures et d'accompagner les entreprises innovantes". "Nous saluons cette volonté et notre dialogue reste important afin que les entreprises françaises trouvent toute leur place dans le cadre de ces réformes et continuent de contribuer à la prospérité de l'Algérie".

Crises régionales : l'Algérie, un partenaire incontournable pour la France

Evoquant les crises régionales, M. Le Drian a affirmé que "l'Algérie est un partenaire incontournable pour la France", la qualifiant de "puissance d'équilibre qui privilégie le règlement politique des conflits dans un cadre multilatéral".

S'exprimant sur la crise libyenne, il a indiqué que "la France considère, comme l'Algérie, qu'il n'y a pas de solution militaire et soutient le dialogue politique entre toutes les parties libyennes sous l'égide des Nations unies". "Le rôle des pays voisins, en particulier l'Algérie, est essentiel car ils sont les premiers concernés par les risques que fait poser cette crise et peuvent jouer un rôle stabili-

seur auprès des acteurs libyens, à l'inverse des ingérences des puissances extérieures", a-t-il précisé. Pour ce qui est de la situation au Mali, M. Le Drian a indiqué que "la France a salué, comme l'Algérie, la mise en place d'une transition, laquelle doit conduire vers des élections ouvertes, libres et transparentes et au rétablissement de l'ordre constitutionnel". "Nous appelons, comme l'Algérie, à l'application de l'Accord de paix d'Alger", a-t-il soutenu, réaffirmant que "l'Algérie a une voix qui compte en Afrique et en Méditerranée".

M. Le Drian a également évoqué avec le Président Tebboune, "les propositions" du président Macron pour faire face au séparatisme sur le territoire français, affirmant qu'il y a le refus de l'amalgame entre l'islam et l'idéologie de l'islamisme radical. "Il s'agit d'une préoccupation que nous partageons avec les autorités algériennes", a-t-il dit. Par ailleurs, M. Le Drian a indiqué avoir évoqué avec le Président Tebboune, la pandémie du Covid-19 qu'il a qualifiée de "dure épreuve" pour les deux pays. "Je tiens à saluer la détermination des autorités algériennes et de tous les Algériens et je me réjouis que la mobilité des étudiants algériens ait

été traitée en priorité par nos consuls généraux afin de permettre à des milliers d'entre eux de rejoindre les universités françaises", a-t-il dit.

Il a estimé que cette crise sanitaire doit inciter les deux pays à agir dans un "esprit de solidarité", faisant savoir dans ce cadre que la France a décidé de faire don à la Protection civile algérienne d'un poste médical avancé dont la structure a été livrée récemment au port d'Alger.

M. Djerad reçoit le ministre français des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu jeudi à Alger, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française Jean-Yves Le Drian qui effectue une visite de travail en Algérie. L'audience s'est déroulée au Palais du Gouvernement, en présence notamment du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Brahim. Les entretiens entre les membres des deux délégations ont surtout porté sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale. Le chef de la diplomatie française avait été reçu auparavant par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. M. Le Drian effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre des consultations régulières inscrites à l'agenda politique et économique convenu entre l'Algérie et la France pour l'année 2020. Il s'agit, également, de permettre aux deux parties d'avoir un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

GOVERNEMENT-VISITE Le Premier ministre entame une visite de travail à Djelfa

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a entamé samedi matin une visite de travail et d'inspection à Djelfa durant laquelle il devra s'enquérir de nombre de projets socio-économiques dans cette wilaya stepmique. Dans la daira de Ain Oussera (100 km au nord du chef-lieu), première étape de sa visite, le Premier ministre, arrivé tôt dans la matinée, accompagné d'une forte délégation ministérielle, inaugurera un marché de gros de fruits et légumes ainsi qu'un projet relevant d'un privé, spécialisé dans le recyclage du papier (récemment raccordé au réseau électrique). Il se rendra, par la suite, dans la daira d'El Birine (à 137 km au nord du chef-lieu) où il devra s'enquérir du projet d'un hôpital de 60 lits dont les travaux de réalisation et l'équipement ont été achevés. Au chef-lieu de wilaya, M. Djerad posera la première pierre d'un projet tant attendu par

les citoyens, à savoir un Centre anti-cancer (CAC) auquel le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une attention particulière, manifestée lors de plusieurs Conseils des ministres.

Lors de cette visite, le Premier ministre inaugurera une Ecole des métiers des Travaux publics, sis au Pôle urbain de Berbih, avant de se rendre dans la commune de Sidi Bayazid (65 km à l'est du chef-lieu) où il prendra connaissance de nombre de projets devant concourir à l'amélioration du cadre de vie des citoyens résidant dans des zones d'ombre.

Cette visite sera sanctionnée par une rencontre avec des représentants locaux de la société civile, prévue à la salle de conférences de l'université Ziane Achour. Le Premier ministre devra également intervenir sur les ondes de la Radio locale.

PROCÈS EN APPEL D'ALI HADDAD Les réquisitoires attendus aujourd'hui

Les réquisitoires du procureur général près la Cour d'Alger dans l'affaire de l'homme d'affaires Ali Haddad sont attendus dimanche prochain. Ali Haddad a été condamné en première instance à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de dinars pour des chefs d'inculpation liés notamment à la corruption. Au cinquième jour du procès en appel, le juge de siège a parachevé l'audition, par visioconférence, du principal accusé Ali Haddad, qui se trouve à la prison de Tazoult (Batna). L'ancien chef du FCE a de nouveau rejeté toutes les charges retenues contre lui, notamment l'obtention d'indus privilégiés, affirmant que tous les marchés et projets d'investissement qu'il avait réalisés ou remportés l'ont été par les voies légales. Répondant à une question sur l'allègement de taxes dont il avait bénéficié, Haddad a expliqué que la loi stipulait que les entreprises réalisatrices de projets d'investissement bénéficient, sans exception, de la réduction des taxes qu'elles versent à l'Etat à des taux oscillant entre 50 et 90%. Toutefois, il a reconnu que le groupe Haddad avait obtenu 457 crédits d'investissement et bancaires au cours des 20 dernières années et qu'il avait un seul compte bancaire auprès de la Société Générale en France et seulement un appartement dans le même pays. Il a également reconnu avoir acheté en 2011 un hôtel en Espagne pour 54 millions d'euros. Interrogé par le juge de siège sur le sort des 75 milliards de dinars collectés pour financer la campagne électorale de l'ex-Président qui se présentait pour un cinquième mandat, Ali Haddad a affirmé qu'il n'avait "jamais financé de campagne électorale ni aucun parti politique" niant toute contribution de ce montant. Outre les cinq (5) frères d'Ali Haddad, plusieurs ministres et cadres des ministères des Transports et des Travaux publics dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ont été condamnés dans cette affaire à des peines de 12 ans de prison assorties d'une amende d'un million Da pour plusieurs chefs d'inculpation dont l'octroi d'indus avantages et l'abus de pouvoir.